



# **lasemaine.fr2014**

**FLUP 17-20 mars**

**Organisation :**  
***Ana Paula Coutinho***  
***Maria de Fátima Outeirinho***  
***José Domingues de Almeida***

**ISBN: 978-989-8648-41-9**



## Table des matières

<i>Une semaine toujours sur la brèche...</i>	2
<b>Xavier COMBE</b> – <i>Ici l'ombre : les Français parlent en anglais</i>	3
<b>Anne-Rosine DELBART</b> – <i>Littératures francophones : un problème d'identité</i>	19
<b>José Domingues de ALMEIDA</b> – <i>La cause du français dans deux textes officiels et deux manifestes. Argumentaire et discours (Hervé Bourges, Hubert Védrine, Robert Chaudenson et Xavier Combe)</i>	43
<b>Mériem BEDJAOUI</b> – <i>Francophonie, analyse du discours politique. Enseignement du module Francophonie(s): une expérience algérienne</i>	55
<b>Ana Paula COUTINHO</b> – <i>Bref, quelle place pour une francophonie électorale ?</i>	67
<b>Fatma-Zohra KOUCKAR FERCHOULI</b> – <i>Le fait francophone en Algérie. De la francophonie ou de l'ambiguïté de l'absence de statut de la langue française en Algérie</i>	77
<b>Isabelle Simões MARQUES</b> – <i>Littérature francophone et questionnement linguistique: de quelle(s) langue(s) parle-t-on ?</i>	92
<b>Yves MONTENAY</b> – <i>Témoignage : les rapports de la francophonie locale aux autres aires linguistiques et culturelles dans le sud-est de l'océan indien</i>	107

*La semaine à l'affiche*



### **Une semaine toujours sur la brèche...**

Fidèle à la mission qu'elle s'est tacitement assignée d'être attentive aux dynamiques ayant trait aux études françaises et francophones au Portugal, la Faculté des Lettres de l'Université de Porto, et les enseignants-chercheurs dans ce domaine de recherche, persistent et signent dans l'affirmation et la visibilité du français comme langue de communication internationale, véhicule de savoirs et de culture, mais aussi d'ouverture *autre*, voire d'adhésion différenciée au monde global.

Un bref coup d'œil rétrospectif sur les initiatives menées ces dernières années pour le français et les études françaises et francophones (publications incluses) par, ou dans cette institution, révèle plus qu'un engagement, une véritable passion d'interroger les phénomènes culturels et littéraires *en français*.

Cependant, la question purement linguistique n'est pas absente de nos soucis, bien au contraire. La tradition de mettre sur pied une *semaine* différente en français à la FLUP et environs, une **semaine.fr** comme nous l'avons intuitivement intitulée en 2009, se consolide, et s'ouvre cette fois à la question centrale pour l'avenir de notre langue : celle des *politiques* linguistiques.

Plus que toute autre langue au monde, le français évolue depuis le Moyen-Age sous la tutelle politique ; ce qui a fait la raison de son prestige et de son rayonnement international, mais qui, aujourd'hui, soulève la question urgente de son statut et de son utilité dans le contexte global, ainsi que celle de la part de responsabilités partagées par les francophonies dans la définition d'une politique pour le français sur le terrain.

Les différents apports à cet ouvrage viennent mettre l'accent sur la diversité des statuts et des aléas du français et des politiques linguistiques dans le monde global : le Maghreb (Meriem Bedjaoui et Fatma-Zohra Kouchkar-Ferchouli) ; l'Afrique et les Mascareignes (Yves Montenay), mais soulèvent aussi les questions identitaires au centre des soucis et des débats francophones (Anne-Rosine Delbart et Isabelle Simões Marques).

C'est que, côté francophone, les *faits* statistiques ne justifient pas toujours la *fête* qui les consacre si une action concertée ne vient pas garantir des *effets* pratiques et durables. La francophonie reste encore une



affaire indéfinissable, quelque part entre les intentions, les affects et les discours, comme le soutient José Domingues de Almeida, ou l'illustre l'expérience d'interprète et d'essayiste de Xavier Combe. Et pourtant, elle représente une chance inouïe et un potentiel à projection économique sous-estimé et un objet électif dans le cadre mondialisé que nous vivons, comme l'a encore récemment rappelé le *Rapport* Pouria Amirshahi ; la « francophonie d'élection » étant une problématique revisitée par Ana Paula Coutinho pour montrer sa pertinence actuelle et ses exigences multiples, bi- et multilatérales.

Cet ouvrage ouvre la réflexion et le débat sur des contextes et des actions spécifiques autour de la langue française et de son statut et usage dans le monde ; une langue en partage, donc à frais et responsabilités partagés, en cogestion centre-périphérie, nord-sud, francophones-allophones, chérie par les tenants de la diversité et élue par les locuteurs d'autres idiomes.

Nous remercions tous ceux / toutes celles, venu(e)s de tous les accents du français, qui ont bien voulu témoigner par écrit des sentiments que leur inspire l'appartenance historiquement partagée au français, mais aussi de la *foire aux questions* qu'elle suscite.

Et un des accents francophones est celui, liégeois, de Laurent Demoulin, qui a bien voulu *écrire ici* et pour nous.

En outre, un coup d'œil sur les affiches découlant du travail de nos étudiants en Culture Française Contemporaine et en Linguistique Française atteste de l'impact culturel des espaces francophones et de la richesse allusive de leurs mots.

Bonne lecture !

*Les Organisateur*s

**Ana Paula Coutinho**

**Maria de Fátima Outeirinho**

**José Domingues de Almeida**



## Ici l'ombre : les Français parlent en anglais

**Xavier COMBE**

Association Française des Interprètes de Conférence Indépendants

[xaviercombe@sfr.fr](mailto:xaviercombe@sfr.fr)

Le philatéliste collectionne les timbres, le lépidoptérophile collectionne les papillons, un collectionneur de pots de yaourt est un glacophile, le cumixaphiliste collectionne les allumettes et le cucurbitaciste est collectionneur d'étiquettes de melon.

Personnellement, je collectionne les fadaises que j'entends en France à propos de la langue anglaise. Brita-fadaiso-philiste ? Anglo-ineptie-phile ? Non. Je suis interprète de conférence indépendant, de langues maternelles française et américaine. Je travaille principalement en France et ce, depuis 30 ans. Ma collection de perles est immense.

« Pfff, c'est une langue facile, l'anglais. »

« L'anglais ? C'est pas très riche comme langue. »

« Moi, chui fluent en anglais, chui parfaitement bilingue. »

*Rappelons qu'un vrai bilingue est une personne considérée comme autochtone dans deux communautés linguistiques.*

« La littérature anglaise, y'a Shakespeare d'accord, mais depuis y'a pas eu grand' chose. »

« L'américain, c'est une sorte de dialecte simplifié de l'anglais. »

« Les Américains, qu'est-ce qu'ils parlent mal ! »

« En Français, y'a plus de mots qu'en anglais. »

*Rappelons que le Robert en 6 volumes compte 100.000 entrées et le dictionnaire américain Merriam Webster 476.000.*

« Les mots peuvent avoir plusieurs sens en français, alors qu'en anglais, non. »

*Dans ce même dictionnaire Webster, le mot « set » compte 430 sens différents. Et comme si l'humour anglais était dépourvu de jeux de mots.*

« Le français est une langue beaucoup plus riche, d'ailleurs c'est la langue de la diplomatie. »

« En français y'a plus de nuances qu'en anglais. »



Des rangées et des rangées de perles. Et pas des perles de culture.

Mesurer la « richesse » d'une langue au nombre de mots qu'elle recèle n'est sans doute pas judicieux et comparer les langues entre elles en formulant des jugements de valeur ne l'est pas davantage. Comme le dit Joachim du Bellay... (en Anjou, sa région d'origine, les gens disent Joachim) : « Je ne vois pas qu'on doive estimer une langue plus excellente que l'autre, seulement pour être plus difficile ». Merci Joachim. Heureux qui, comme Ulysse a fait un beau voyage, ou comme celui-là... **Merci Joachim.**

Chaque langue a ses mérites propres. Comparer les qualités intrinsèques des langues, même selon l'usage que l'on veut en faire, est un exercice pratiquement impossible. De plus, il frise la xénophobie. Si une langue existe, c'est qu'elle est nécessaire et suffisante dans le contexte socioculturel dans lequel elle est utilisée.

Pourtant, la prétendue supériorité du français est ancrée dans la culture de la France depuis une époque où les voyages à l'étranger étaient rares et les guerres étaient nombreuses. Certains textes d'éminents lettrés montrent bien d'où vient cette perception erronée qu'ont certains Français de la prétendue supériorité de leur langue.

Souvenez-vous du discours de réception à l'Académie Française de Marivaux. Mais si. Souvenez-vous : c'était en 1742.

Pourquoi notre langue a-t-elle passé dans presque toutes les cours de l'Europe ? L'attribuerons-nous aux conquêtes de Louis XI ? Mais des ennemis humiliés ou vaincus aiment-ils à parler la langue de leurs vainqueurs lorsque la nécessité de s'en servir est passée ? Non messieurs ! C'est le plaisir de nous lire, de penser et de sentir, comme nous, qui les a gagnés : c'est ce génie, c'est cet ordre, ce sublime, ce sont ces grâces, ces lumières répandues dans vos ouvrages ou dans ceux de nos écrivains que vous avez inspirés qui ont acquis cette espèce de triomphe à la langue française.

Et puis il y a le fameux « De l'Universalité de la Langue Française » de Rivarol en 1784. Rivarol passe successivement en revue les langues



européennes pour les renvoyer à la même insuffisance : l'allemand lui paraît guttural et encombré de dialectes, pour l'espagnol, dont la majesté invite à l'enflure, la simplicité de la pensée se perd dans la longueur des mots, l'italien se traîne avec trop de lenteur et la langue anglaise se sent trop de l'isolement du peuple et de l'écrivain. Rivarol ne craint pas le stéréotype et la généralisation. L'Anglais, dit-il, est sec et taciturne, et il joint à l'embarras et à la timidité de l'homme du Nord une impatience, un dégoût de toute chose, qui va souvent jusqu'à celui de la vie ; le Français a une saillie de gaieté qui ne l'abandonne pas.

*S'il savait la quantité d'antidépresseurs que consomment les Français aujourd'hui, il ferait moins le malin, notre ami Rivarol, avec sa saillie de gaieté.*

*J'aurais beaucoup aimé partager avec vous des clichés qu'il aurait écrits sur le portugais, mais je n'en ai pas trouvés. Point de luso-rivarolade, donc. Dommage.*

Dans son fameux texte, il vante ensuite le génie du français qui repose, selon lui, sur « l'ordre et la construction de la phrase, direct et clair. Le français donne le sujet, le verbe et l'objet, contrairement aux autres langues et aux autres peuples qui ont abandonné l'ordre direct. » Sous prétexte que l'homme ordinaire a tendance à être gouverné par la passion alors que le Français, lui, est prétendument « gouverné par la raison ».

Admirable clarté, géométrie tout élémentaire, le français règle et conduit la pensée, une harmonie légère qui n'est qu'à elle. Le français est de toutes les langues *la seule* qui ait une probité attachée à son génie. La langue française, ayant la clarté par excellence, a dû chercher toute son élégance et sa force dans l'ordre direct ; l'ordre et la clarté ont dû surtout dominer dans la prose, et la prose a dû lui donner l'empire. Cette marche est dans la nature : rien n'est en effet comparable à la prose française.

A l'époque où Rivarol tenait ces propos boursoufflés de fatuité et d'ethnocentricité, il devait y avoir, en plus du français, plus de 8000 langues dans le monde. Pour se permettre un dithyrambe aussi nauséabond, les



connaissait-il toutes ? (pour citer Coluche, la réponse est dans la question, je fais qu'un seul voyage).

Le fibulanomiste collectionne les boutons, le lécythiophile collectionne les flacons de parfum et le vitolphiliste collectionne les bagues de cigare.

Personnellement, je collectionne également les inepties que les Français disent en anglais (ou presque) **en présence d'interprètes**.

« Hein ? Quoi ? No no, is okay, i gonna do it in English, I no need trandouceurs.

I do ze presentasheun in English, j'ai l'habitude... euh, I ave zi habite.

Seau, I give you a synse, a synse, a synsesis, a résumé of ze performancess of our compagnie in ze countries where we are présente.

Alors, Jermanie good. Iou quai not bad. Italie we ave more better results zan last year, Portugal : very good performancess, Portugal, Swiss we no have all the informationss but Swiss is OK. But Spain, Spain, oh la la, »

Et là il se tourne vers son directeur commercial au 1<sup>er</sup> rang et lui demande, comment on dit « traîner un boulet » Jean-Marc ?

Ledit Jean-Marc ne sachant pas non plus, le patron *s'enferme* dans son idée de boulet, si je puis dire, et *enchaîne*, si je puis redire, en déclarant, in Spain, in Spain we are... training painful balls.

Joignant le geste à la parole, il se prend tout à coup pour Marcel Marceau et fait semblant de traîner un boulet, laissant ainsi croire aux étrangers qu'en français il y a une expression selon laquelle quand on a des difficultés, on a les testicules accrochées aux chevilles, la virilité chevillée au corps, ou quelque chose comme ça. Allez savoir. En tout cas, ça fait mal.

L'assistance a eu la même réaction que vous.

Tout ce que je vous raconte est authentique, sinon ça n'aurait aucun intérêt.

Soyons clairs : loin de moi l'idée de me moquer des gens qui parlent l'anglais de manière imparfaite, car c'est une langue complexe, pleine de nuances et difficile à apprendre lorsqu'on a pour langue maternelle une langue latine.

Que les Français communiquent comme ils peuvent quand il n'y a pas d'interprètes, bien sûr.





Mais pourquoi exprimer ses pensées moins bien et risquer des malentendus, alors qu'il y a des interprètes ?

Pour citer à nouveau Coluche, je fais qu'un seul voyage.

Faute de pouvoir dire précisément ce qu'ils veulent dire, ils disent uniquement ce qu'ils peuvent dire.

En effet, le périmètre de l'univers d'un individu se superpose à ses limites linguistiques. Tout est là. Si chacun voulait bien en prendre conscience, nous ferions un pas en avant et je ne serais pas là à vous parler de ce phénomène sociolinguistique affligeant. Le périmètre de l'univers d'un individu se superpose à ses limites linguistiques. Signé Wittgenstein et corroboré par une longue liste d'autres.

Bien que je sache ces Français gré de nous fournir une tranche de rigolade de temps en temps, j'ai mal pour eux et surtout, mal pour la francophonie. Ça fait mal, donc.

Pour corser l'affaire, les propos ineptes ne sont pas l'apanage des sottes gens ou de celles qui parlent mal l'anglais.

Prenons un haut responsable français qui parle bien l'anglais, Christine Lagarde.

Christine Lagarde fut lauréate en 2007 du Prix de la Carpette Anglaise, prix d'indignité civique décerné chaque année par l'Académie de la Carpette anglaise à un membre des élites françaises ou à une personnalité morale qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de l'anglo-américain en France et dans les institutions européennes au détriment du français. Non contente d'avoir signé des deux mains le bien-nommé protocole de Londres sur les brevets et de s'en être vantée publiquement *ad nauseam*, elle a imposé l'anglais dans les services de son ministère et a accumulé un certain nombre d'expériences linguistiques pour le moins funestes. *Dont l'épisode que j'm'en vais vous raconter.*

Lorsque Christine Lagarde était Ministre de L'Economie et des Finances, elle prononça un jour un discours parmi d'autres à Bruxelles, à la Commission.

On pourrait intituler cet épisode non pas « Martine à la Plage » mais « Christine à Bruxelles ».



Elle n'était pas encore à la tête du formidable FMI en remplacement du non moins formidable Dominique Strauss Kahn. (Quand je dis le formidable FMI et le formidable DSK, ne voyez pas une quelconque ironie dans mon emploi du mot formidable... Je l'utilise à dessein dans son sens premier, un peu suranné : qui est dangereux de nature ou terrifiant d'aspect)...

Mais revenons à Christine Lagarde. C'était une réunion de travail, le régime linguistique prévoyait 5 ou 6 langues, une douzaine d'interprètes occupaient les cabines en fond de salle. J'en connais une qui m'a narré cette histoire.

Avant de commencer, Christine Lagarde dit : « Good afternoon ladies and gentlemen, I shall deliver my speech in English because I don't want to be betrayed by the interpreters ».

I don't want to be betrayed by the interpreters.

Betrayed !

Trahie, la réputation souillée, l'opprobre sur la famille, l'honneur bafoué, rien que ça. Diable, Christine, toi qui parles si bien l'anglais, sans le savoir tu nous replonges avec ce mot d'une époque révolue dans Shakespeare, dans Macbeth... dans... Jules César : « Tu quoque mi fili ».

*Confucius disait « Pour un mot, un homme est réputé sage. Pour un mot, un homme est jugé sot ».*

*Et le regretté Pierre Desproges disait « Fucius, il était loin de l'être ».*

Je ne sais pas si le chef interprète a pris les propos de la Ministre pour shakespeariens ou bêtement maladroits, toujours est-il qu'il a pris *la mouche*.

Il demande aux équipes d'interprètes d'éteindre leurs micros, il sort de sa cabine et fait irruption dans la salle. Il interrompt l'oratrice et exige des excuses sur le champ. En prenant la mouche, il la mouche, donc. Excuses de Christine, sous les applaudissements sans doute des Portugais, des Espagnols, des Italiens, des Grecs mais d'autres aussi. Peut-être même de certains Français. Non mais. C'est pas parce qu'on est ministre en passe de devenir témoin assisté dans une affaire d'escroquerie en bande organisée au détriment de l'Etat français qu'on peut se permettre des insultes envers une profession.



Toutes ces perceptions erronées et ces comportements illogiques que je vis au quotidien en tant que praticien résultent du statut qu'a l'anglais en France, des relations historiques « je t'aime moi non plus » entre l'Hexagone et la Perfide Albion et, surtout, de la confusion qui est faite entre l'anglais vernaculaire et l'anglais véhiculaire.

Permettez-moi un bref rappel à l'endroit des étudiants de Porto FLUP. J'ai un fils barman et une fille gymnaste qui tous deux m'ont fait remarquer qu'on ne dit pas FLUP mais FLIP. Ils ont encore des choses à apprendre : Porto FLUP, donc.

La langue vernaculaire est la langue que parlent les ressortissants d'une communauté linguistique. Une langue véhiculaire est une langue qu'utilisent les ressortissants de communautés linguistiques différentes. Voilà. Dans l'histoire de l'humanité, il y a eu plusieurs langues véhiculaires. Par exemple le latin, la lingua franca (ou langue franque), pratiquée par les marchands et les marins dans le bassin méditerranéen du Moyen Age jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, ou plus récemment l'espéranto, créé à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle par Ludwig Zamenhof. Seule langue construite qui est passée du stade de projet à celui de langue vivante – elle compte aujourd'hui 2 millions de locuteurs - l'espéranto présente l'immense avantage de n'être ancré dans aucune culture et aucune idéologie. Mais force est de constater que l'espéranto n'est guère pratiqué, surtout pas par les membres de ma profession. En tant que Président de l'Association Française des Interprètes de Conférence Indépendants, il m'est difficile de rejoindre les rangs de ceux qui prônent l'usage de l'espéranto à l'Union Européenne, bien que je trouve ce combat pétri de bon sens. Sympathisant mais pas militant, donc.

En effet, la langue véhiculaire mondiale actuelle est le globish, mot-valise formé à partir de global et de English. Le globish est l'avatar mais aussi l'ambassadeur de l'anglais, langue du pays le plus eurosceptique de l'Union Européenne, même pas membre de la zone euro, langue maternelle de Milton Friedman et des économistes l'Ecole de Chicago qui rayonna sur certains pays comme le Chili avec les Chicago Boys, langue maternelle de Ronald Reagan, de Margaret Thatcher, de George Bush père et fils, de Goldman Sachs, de HSBC, j'en passe et des meilleures. Aujourd'hui,



l'anglais est la langue du modèle économique hégémonique qu'est le néolibéralisme. Sorte de cheval de Troie, le globish est le déguisement véhiculaire de l'anglais, qui s'arroge le terrain linguistique que défriche jour après jour la mondialisation.

Le globish compte environ 1500 ou 2000 mots. Cela suffit pour participer à des réunions, téléphoner, faire une présentation avec l'aide de Powerpoint, autrement dit faire carrière en entreprise.

2000 mots, c'est le vocabulaire d'un enfant de 4 ou 5 ans. On est bien d'accord que ce ne sont pas les mêmes mots, il n'y a que très peu de mots communs d'ailleurs. Un enfant anglophone de 4 ans ne saurait pas vous dire « je t'envoie un courriel avec le tableau qui donne le bénéfice des filiales ».

Mais un homme d'affaires français ne saurait peut-être pas vous dire couche-culotte, compote de pommes, balançoire, dessin animé ou bavoir. 2000 mots. Ça donne une idée du champ sémantique et de l'ampleur de la communication.

Si le globish est utilisé dans les échanges commerciaux, financiers, techniques ou scientifiques, dans le monde de la culture, des sciences humaines, du droit ou de l'art, il est largement insuffisant.

Donc ce n'est pas le globish, par sa grammaire dépourvue de nuances, sa syntaxe aléatoire et son vocabulaire indigent qui va supplanter le français. Mais à l'instar du mot japonais tsunami que l'on utilise désormais pour désigner un raz de marée, les mots anglais se frayent un chemin de plus en plus large dans les dictionnaires.

Le canivettiste collectionne les images pieuses, le copocléophile collectionne les porte-clés et le molubdo-témophile collectionne les taille-crayon.

Personnellement, je ne collectionne rien d'autre que ce que je vous ai dit.

Outre un rapport ambigu avec la Perfide Albion, les Français entretiennent avec l'anglais une relation empreinte d'ignorance, de fascination, de peur et de mépris.

L'anglais en France, particulièrement dans les entreprises, n'a pas tant le statut de langue que celui de compétence. Sur un curriculum vitae, il



faut être « bilingue anglais » au même titre qu'il faut savoir se servir du Pack Office de Microsoft. Cette compétence, il faut bien entendu l'afficher à la première occasion. Quelqu'un m'a dit un jour : en réunion, il vaut mieux dire une connerie en anglais qu'un truc intelligent en français. C'est peut-être exagéré, mais dans bien des circonstances dans le monde professionnel en France, *ça fait bien* de parler anglais et ringard de parler français.

En 30 ans d'expérience, je me suis aperçu que les Français en réunion d'entreprise ou en conférence internationale adorent parler anglais pour 4 ou 5 raisons. (J'ouvre une parenthèse pour dire que j'exclus de cette observation les politiques, qui ne sont guère exposés à l'international. Personnellement, ça ne me choque pas par exemple qu'un Nicolas Sarkozy ne parle pas anglais. Ça devient éventuellement un peu plus gênant quand il s'agit du Ministre du Commerce Extérieur ou des Affaires Etrangères. Mais c'est un autre débat et de toutes façons ce n'est actuellement pas le cas).

Outre le fait que *ça fait bien*, la première raison, je l'ai déjà évoquée : l'anglais est une compétence qu'il faut afficher devant ses supérieurs et devant ses collègues avec qui on pense être en rivalité.

La deuxième, c'est que l'anglais est un outil de pouvoir, qu'il convient d'afficher devant ses subordonnés. C'est un outil de pouvoir que peuvent se permettre les classes aisées, qui peuvent se payer ou payer à leurs enfants des séjours à l'étranger. J'en veux pour preuve que dans la bonne ville de Neuilly, exemple au hasard, il semblerait que les écoles dispensent des cours d'anglais, certes, mais sans trop d'efforts pédagogiques, sans trop de voyages d'étude, d'échanges ou autres. Elles mettent l'accent sur d'autres langues, parce que les parents ont les moyens de payer à leurs enfants des stages divers et variés en Angleterre, voire aux Etats-Unis.

Troisièmement, parler une langue étrangère permet de ne pas trop en dire. La limite du vocabulaire correspond peu ou prou aux limites des informations qu'on peut ou qu'on veut divulguer, dans le cadre de négociations commerciales par exemple. On revient à Wittgenstein.

Les Japonais manient cette arme à merveille, elle consiste à noyer le poisson dans la confusion langagière. Er, leactor nummer flee in Fukushma no reak but we tly to lepair. Il ne fuit pas, mais on essaye de réparer ?



Quatrièmement, travailler dans une langue étrangère présente un défi intellectuel. C'est un exercice ludique et stimulant. Répéter sans cesse les mêmes propos est assurément moins fastidieux s'il faut faire un effort sur la langue. Pour appliquer à l'usage d'une langue étrangère la théorie de Kleist dans « L'élaboration progressive de la pensée dans le discours », la quasi-simultanéité de l'organisation de la pensée et de son expression provoque l'exaltation de l'esprit. Je vous le redis, si vous voulez vous en resservir : la quasi-simultanéité de l'organisation de la pensée et de son expression provoque l'exaltation de l'esprit. *En revanche, et là il s'agit de mon point de vue, cela ne provoque pas l'exaltation de l'esprit des auditeurs. L'ennui, la consternation, l'hilarité des auditeurs, éventuellement.*

Enfin, l'anglais est une langue que l'on pratique au travail et pas à la maison, ce qui constitue pour certains un clivage salutaire entre la vie professionnelle et la vie personnelle, même si cela n'est qu'inconscient.

Depuis Marivaux et Rivarol, nous avons vu le statut qu'a la langue française en France. Peut-être les Français pensent-ils que leur langue ne risque rien. Ou peut-être estiment-ils que son sort est scellé et qu'elle ne mérite pas mieux. Je ne sais pas. Toujours est-il qu'en France la langue française se défend peu et/ou mal.

« La Francophonie est un sentiment né hors de France », disait Boutros Boutros-Ghali, que les Guignols de l'Information appelaient affectueusement Boutros Boutros Boutros.

Hélène Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuelle de l'Académie Française, estime quant à elle que « l'amour du français qui unit les francophones dans le monde ne résistera pas éternellement au désamour du français en France ».

L'appertophiliste collectionne les ouvre-boîtes et un collectionneur de cordes de pendus s'appelle, tenez-vous bien, un schoïnopentaxophile. Difficile à placer dans la conversation. En fait, c'est carrément un mot qui ne sert à rien. Moi mon fils il fait du foot, et le vôtre ? Oh le mien il est schoïnopentaxophile. Ah bon ? Et il est hospitalisé ? Enfin, j'veux dire, il suit un traitement ? Il joue dans quel club ?



Vous voyez ? Ça ne marche pas. Le mot qui ne sert à rien. Comment appelle-t-on un mot qui ne sert à rien ? Je ne sais pas. Ce serait un néologisme utile, paradoxalement.

Quant au collectionneur de souvenirs, j'ai oublié comment on l'appelle.

Je plaisante, c'est un mnémophile. S'il souffre de problèmes de coagulation sanguine, c'est un mnémophile hémophile. Quand on collectionne les souvenirs, vaut-il mieux souffrir de la maladie d'Alzheimer ou d'hémophilie ? Je ne sais pas s'il est un némophile hémophile, mais on pourrait demander à Boutros Boutros Boutros, qui semble avoir oublié que le livre qu'il vient de préfacier, *Les présidents français et l'Europe, chronique de l'abandon progressif de la souveraineté française*, a pour auteur Louis Aliot, le numéro 2 du Front National et compagnon de Marine Le Pen. Il paraît qu'il s'intéresse à la souveraineté française, Boutros, qui était le premier Secrétaire général de la Francophonie entre 1998 et 2002 avant de devenir un remarquable Secrétaire général des Nations Unies. Même s'il dit qu'il ne partage pas les idées politiques de l'auteur du livre qu'il préface, je trouve qu'il ferait mieux de collectionner les papillons ou les timbres que de mêler sa voix intelligente (et par là même discordante) aux campagnes électorales françaises, surtout en se mettant de ce côté-là. Personnellement, ça me déçoit de lui. Ça me glace le sang, même.

J'ai pris ce petit chemin de traverse où l'on rencontre un némophile hémophile et Boutros Boutros Boutros simplement pour vous dire que je me suis aperçu que quand on défend la langue française en France, on se retrouve à côté de gens dont les idéaux sont moins linguistiques et culturels que xénophobes. Ça ne facilite pas le combat.

Je pense néanmoins qu'il existe des moyens de défendre le français face aux assauts du tout-anglais mais que rien, ou pas grand 'chose, n'est fait.

On pourrait, par exemple, systématiser les cours de traduction anglais-français dans les formations de journalisme et de communication. En effet, l'utilisation régulière d'un terme par les média conforte son adoption par le plus grand nombre et l'entérine dans usage de la langue. Face à des événements internationaux, les journalistes sont amenés à



traduire dans l'urgence des dépêches qu'ils recueillent souvent en anglais. Il n'est ainsi pas rare d'entendre ou de lire du français calqué, incompréhensible ou portant la trace d'idéologies étrangères. Des cours de traduction d'anglais vers le français feraient la chasse sans merci aux anglicismes et contribueraient à endiguer la contamination du français par l'anglais.

De plus, les autorités pourraient mieux réglementer la publicité. Bien que cela soit spécieux, ce n'est pas une exagération de dire qu'il y a aujourd'hui sur les murs de Paris plus d'anglais qu'il n'y avait d'allemand sous l'occupation... La publicité est réglementée, me direz-vous, il y a accolé aux mots étrangers un petit astérisque qui renvoie à une traduction. Parfois oui. En tout petit, écrit à la verticale. Souvent pas du tout. Savez-vous que l'autorité de réglementation est régie par les annonceurs, les agences et les média ? Juge et partie, carrément. Pour faire une généralisation à la Rivarol, le publicitaire branché est friand d'anglais et a vite fait de ringardiser le français. Une autorité publique indépendante serait la bienvenue.

Par ailleurs, à l'échelle européenne, enseigner dès l'école primaire une autre langue que l'anglais permettrait aux élèves d'avoir un bon niveau quelques années plus tard, ce qui ne les empêcherait pas d'acquérir par la suite la maîtrise de la compétence nécessaire qu'est le globish. Le français serait ainsi plus largement enseigné en Europe.

L'audio-visuel public pourrait également jouer un rôle important, notamment si on pratiquait moins le doublage et davantage le sous-titrage, qui, non seulement moins cher, donne à entendre de l'anglais et à lire du français. On pourrait également envisager une chaîne de télévision publique ludo-éducative en anglais. Ainsi, à l'école, on pourrait s'intéresser à d'autres langues. Par manque de temps, malheureusement, je ne peux pas aller dans les détails.

Voilà quelques exemples parmi d'autres qui démontrent que les solutions existent et qu'il ne s'agit que de volonté politique.

Un collectionneur de sous-verres de bière est un tégestophile et un tyrosémiophile collectionne les étiquettes de fromage.





Personnellement, je pense que nous vivons une époque sans précédent sur le plan linguistique. Il reste environ 7000 langues dans le monde. Fait intéressant, il y en a encore près de 1000 dans un seul pays.

**Attention... Top** je suis un pays connu pour sa très grande diversité ethnique, colonisée par l'Australie au nom de la Grande-Bretagne en 1883 et indépendant au sein du Commonwealth depuis 1975. Situé en Océanie, j'ai une superficie de 462.000 km<sup>2</sup>, 6 millions et demi d'habitants, ma capitale est Port Moresby, je suis -je suis- je suis : la Papouasie Nouvelle Guinée. Entre 800 et 1000 langues. C'est le monsieur très souriant à lunettes au premier rang qui gagne une bouteille de Tawny.

Vous savez quelle est la devise nationale de la Papouasie-Nouvelle Guinée : unis dans la diversité. Ça ne vous rappelle rien ? C'est la devise de l'Union Européenne... postérieure à celle des Papous.

Et vous savez que chez les Papous, il y a des Papous papas et des Papous pas papas ? Il y a aussi des Papous à poux et des Papous pas à poux. Et aussi des poux papas et des poux pas papas. Et même des poux papous et des poux pas papous. Tous les Papous papas à poux papous pas papas sont des Papous à poux papous pas papas, mais les Papous papas pas à poux papous pas papas ne sont pas des Papous à poux papous pas papas, ce sont des Papous pas à poux papous pas papas.

Les gens qui ne rient pas ne sont pas sérieux, disait Alphonse Allais.

Les spécialistes estiment que plus de la moitié des langues du monde auront disparu en une, peut-être deux, générations car elles ne sont plus enseignées et parce que les langues de certaines tribus voisines partout dans le monde ont tendance à fusionner. En 2050, il y aura - sauf événement imprévu - 9,7 milliards de terriens, dont 1,7 milliard d'Indiens, 1,4 milliard de Chinois, 700 millions de francophones, mais seulement 3000 langues. L'érosion linguistique va plus vite que la croissance démographique.

Outre la disparition rapide des langues de l'humanité et des connaissances qu'elles portent, il y a actuellement à l'œuvre un autre phénomène sans précédent.

Une langue évolue de deux façons. Tout d'abord elle trouve des nouveautés en elle-même, c'est que le linguiste Claude Hagège appelle



l'évolution interne de la langue. Pour les langues indo-européennes, il s'agit par exemple de néologismes, de l'usage banalisé d'abréviations ou de sigles, de la création de mots-valises ou de l'intégration dans la langue ordinaire de mots d'argot ou de mots déformés.

Il y a aussi l'évolution exogène, c'est-à-dire l'adoption progressive de mots étrangers. Au fil des siècles, le français s'est ainsi enrichi de toutes les langues du monde : caramel, sagouin, baroque, carambole, fétiche, pintade, vedette, véranda... mais aussi tomate, concerto, café, pyjama, mangue, mesquin, digue, patate, ouragan, berlingot, anorak, icône, saga, mièvre, panda, crabe, banane, mocassin et tutti quanti.

Aujourd'hui, fait inédit dans l'histoire des langues, l'évolution exogène du français n'émane pratiquement que d'une seule source, l'anglais.

Il y a des exceptions mais elles sont diablement rares. J'en ai cité une tout à l'heure, tsunami.

Le français n'est évidemment et malheureusement pas la seule langue vernaculaire touchée par ce phénomène. Ceux qui pensent que les langues du monde continueront à évoluer tranquillement comme elles l'ont toujours fait ont tort.

Les langues sont de moins en moins nombreuses et il en est une qui manifeste actuellement une propension à régner sans partage. La mondialisation de l'économie et l'aplatissement des systèmes économiques et sociaux, le progrès des transports et l'évolution sidérante des technologies de la communication expliquent ce phénomène.

Dans le mythe biblique de Babel, les hommes sont punis par Dieu car ils ont eu l'arrogance de vouloir bâtir une tour s'élevant jusqu'au ciel. Dieu les condamne à parler dans une multitude de langues mutuellement incompréhensibles.

Si une exégèse un peu biaisée, que l'on peut facétieusement qualifier d'interprétation, nous amène à constater que Dieu considère que la diversité des langues est une malédiction, il convient désormais de craindre une tour de Babel - ou de Glo *babel* ish - où les hommes sont malheureux parce qu'ils ne disposent plus que d'une seule langue, petit dénominateur commun dont la pauvreté et l'unicité du système de pensée affaiblit leur esprit.



De même que nous sentons que notre survie passe par le respect de la biodiversité, il faut défendre la multiplicité des langues. Comme le dit Claude Hagège, « Défendre nos langues et leur diversité, notamment contre la domination d'une seule, c'est plus que défendre nos cultures, c'est défendre nos vies ». Merci Claude.

La langue vernaculaire est le seul bien commun dont nous disposons pour former, faire évoluer et partager la pensée. Augmenter le nombre et la portée des activités menées dans la langue vernaculaire va dans ce sens.

Tout n'est pas inéluctable. Préserver la richesse de la diversité en proposant des passerelles entre les langues par l'enseignement approfondi des langues et des cultures étrangères, par la traduction et par l'interprétation constitue une ambition noble - et assurément moins arrogante que de vouloir bâtir une tour jusqu'au ciel.

Rêvons de vivre encore longtemps unis dans la diversité. Rêvons donc d'un monde où la diversité linguistique et culturelle continue à enrichir les êtres humains. Car le rêve, disait Jules Renard, le rêve, c'est le luxe de la pensée.

Muito obrigado.



Si le sujet de la disparition des langues vous intéresse, je tiens à votre disposition le titre d'au moins 4 livres passionnants.

- ***Le monde jusqu'à hier, ce que nous apprennent les sociétés traditionnelles, de Jared Diamond,***
- ***Pour ne pas disparaître, pourquoi nous avons besoin de la sagesse ancestrale, de Wade Davis***
- ***De Darwin à Levi Strauss, de Pascal Picq et***
- ***Ces mots qui meurent, les langues menacées et ce qu'elles ont à nous dire, de Nicholas Evans***



## Littératures francophones : un problème d'identité

**Anne-Rosine DELBART**  
Université Libre de Bruxelles  
[ardelbar@ulb.ac.be](mailto:ardelbar@ulb.ac.be)

La réflexion sur l'un, la question de l'unicité que connaissent bien les philosophes est une vraie préoccupation aussi pour les chercheurs dans le champ des lettres francophones. Le bel intitulé de la rencontre de Porto qui a célébré la francophonie en jouant avec les mots de la langue : « Francophonie(s) : la fête, les faits, l'effet » présente d'emblée le terme « francophonie » dans la double option du singulier et du pluriel avec l's proposé entre parenthèses. Inévitablement, l'indécision et le double semblent s'inscrire dans le génome de la francophonie.

La présente contribution se propose de questionner, en trois temps, l'identité des littératures francophones et – jeu double là encore – de mettre en question l'identité à travers les littératures francophones :

1) une approche théorique sur les dénominations de la (des) littérature(s) francophone(s).

2) une approche sociologique de l'identité des écrivains francophones en situation de contact des langues et des cultures.

3) une approche interne des œuvres mettant en lumière la notion d'identité à travers les composantes du texte littéraire.

### **1. Qu'est-ce que la (les) littérature(s) francophone(s) ?**

Reprécisons les appellations à notre disposition pour désigner les textes d'expression française.

(1) *littérature française*, (2) *littérature francophone* (au singulier ou au pluriel : *littératures francophones*), (3) *littératures étrangères d'expression française* (« étrangère » étant à substituer par une nationalité bien définie : belge, suisse, canadienne, marocaine, libanaise, etc.), (4) une quatrième étiquette s'est récemment ajoutée au trio ancien avec la volonté de remplacer les autres – *la littérature-monde* dont la paternité revient à



Michel Le Bris<sup>1</sup>.

L'univers des littératures francophones est pour le moins disparate.

Dans son acception originelle, la littérature francophone comprenait les littératures d'expression française sur des territoires où la langue française a été importée par la colonisation.

On y intègre désormais, avec mille précautions, les écrivains des Antilles-Guyane qui sont des départements français... mais lointains, des départements d'Outre-Mer. En témoigne la prudence de Jack Corzani dans l'introduction du chapitre consacré à la francophonie aux Antilles et à La Guyane :

Il ne saurait y avoir de doute sur la francophonie des Antilles et de la Guyane (toute la population parlant français) mais il y a peut-être quelque incongruité à agréger sans précaution certains « départements » français au monde francophone, c'est-à-dire à un ensemble de pays ne relevant pas, ou ne relevant plus, de la « nation » française.

Certes il y a des arguments plaidant en faveur de l'intégration au monde francophone. Ce sont des pays géographiquement éloignés du territoire métropolitain, des pays qui ont connu la colonisation, dont la population est en majorité d'origine africaine, à tout le moins métissée, bilingue (en situation classique de diglossie) et dont la culture populaire présente bien des particularités que mettent en avant à juste titre les intellectuels et les artistes en quête d'identité (négritude, indianité, antillanité, créolité, etc.). Mais il faut se méfier de tout amalgame et bien garder à l'esprit la spécificité du monde créole. (...)

C'est par conséquent une situation étrange que celle de ces îles manifestement davantage intégrées à l'ensemble français, davantage pétrie de culture française que n'importe quel autre pays francophone mais néanmoins marquées par une spécificité ethnique et historique qui les distingue des autres départements métropolitains, de ces îles où le français trouve dans le créole, langue vernaculaire pour la majorité des gens, un écho qu'il ne

---

1 Michel Le Bris a créé l'expression en 1992 dans *Pour une littérature voyageuse*.



saurait trouver dans l'arabe, le oulof ou l'éwé, des pays dont la danse, la musique, la gastronomie, bref la culture de comportement et pas seulement la culture savante, si marquées soient-elles par l'apport africain, sont depuis toujours inséparables des traditions françaises. (Corzani, 1998 : 89-90)

S'incluent plus récemment, de leur propre initiative dans les littératures francophones, les périphériques littératures du Québec, de Suisse ou de Belgique. Les dénominations *littérature québécoise* ou *littérature belge - d'expression française* (complément nécessaire quand la région retenue compte une diversité linguistique) se rallient au champ des lettres francophones en raison des vertus œcuméniques que certains prêtent à l'épithète *francophone*. Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis, Rainier Grutman accèdent à l'élargissement :

L'affrontement de ces deux thèses — l'existence d'une littérature belge autonome contre son appartenance au champ français — est au cœur de l'histoire des lettres belges et se marque d'ailleurs dans le choix des dénominations utilisées pour qualifier l'ensemble considéré : « littérature *belge* de langue (ou d'expression) française », « littérature *française* de Belgique » ou, aujourd'hui, l'œcuménique « littérature *francophone* de Belgique ». (J.-P. Bertrand et alii, 2003 : 10)

Exit donc le troisième terme du trio (littératures étrangères d'expression française). L'enjeu est désormais pour les littératures « périphériques » de se mettre toutes ensemble, toutes, face à l'imposante et orgueilleuse littérature française, trop franco-française.

Dans cette forteresse de la /des littérature(s) francophone(s), une brèche pourtant : les auteurs d'expression française venus d'espaces non francophones. Ils brouillent la délimitation du champ des littératures en français. Faut-il les rattacher à la littérature française ? Apollinaire, Tzara, Beckett, Ionesco, Green figurent dans les anthologies de littérature française. Faut-il les rattacher aux littératures francophones (comprenez les littératures écrites en français hors de l'Hexagone), eux qui répondent au



moins à l'acceptation courante de francophone : « qui parle français sans être de nationalité française » ou, dernière option, aux littératures étrangères ?

Avec le développement de la recherche dans le domaine des littératures francophones, l'incorporation de ces auteurs-là à la littérature française n'apparaît plus naturelle du tout et la tentation grandit de les intégrer aux littératures francophones. Dominique Combe (1995 : 107) franchit le pas, en refusant le postulat selon lequel il ne serait de francophonie que collective. Il reconnaît que les auteurs francophones individuels se singularisent des francophones issus des aires « historiques », en particulier des colonies ou anciennes colonies (le Maghreb tout particulièrement). Pour les premiers, le français serait, en effet, un espace de liberté, pour les seconds une contrainte ou un mal nécessaire.

Véronique Porra (2001 : 310-311) souligne que leur respect de la langue, leur allégeance à la culture française, leurs formes d'écriture « centripètes »... les distinguent des auteurs d'Afrique noire ou des productions antillaises fondamentalement « centrifuges ». Ils semblent promouvoir en effet une orthodoxie discursive pour satisfaire des stratégies littéraires et peut-être même des stratégies politiques ou commerciales. Mais gare à eux s'ils sortent du rôle auquel les a cantonnés la patrie d'accueil. Ils doivent rester les représentants d'une « littérature invitée », à laquelle on sait à l'occasion rappeler que l'hospitalité relève aussi d'un code social aux règles strictes » :

Ces auteurs sont donc bienvenus, mais à condition de respecter certaines règles toutefois : dans l'histoire littéraire très récente, des auteurs comme Andreï Makine (avec *Le Crime d'Olga Arbélina*) ou Milan Kundera (avec *La lenteur* et *L'identité*) ont appris à leurs dépens ce qu'il en coûtait de quitter les positions d'énonciation qui leur étaient imparties par la critique, par les attentes du public aussi. La critique s'est déchaînée, signalant ainsi qu'il y a des limites à ce que Roger Caillois a appelé, à propos des *Lettres persanes*, "la révolution sociologique". Les règles auxquelles sont soumises nos vrais-faux Persans sont strictes, et qui passe outre risque de se voir aussi sévèrement puni qu'il a pu être encensé.



(idem : 308-309)

La francité se cabre, comme le rappelait Julia Kristeva, et ne tolère pour l'étranger-traducteur que le discours de « suppliants » (2000 : 71). En somme, nous aurions affaire là, comme je l'ai déjà dit ailleurs, à des francophones du centre (en opposition aux francophones — par essence — périphériques) ou si l'on veut, parodiant La Fontaine, des francophones des villes en opposition aux francophones des champs (c'est-à-dire hors de France) qu'une commune vassalité rapprocherait. Cette position est à relativiser toutefois, il me semble, si on lit par exemple Beckett ou Ionesco et plus récemment aujourd'hui Nancy Huston.

Ces écrivains présentent sans aucun doute des affinités et des divergences avec la littérature française, les littératures étrangères et les littératures francophones. Mais si on les ajoute au domaine francophone, eux qui produisent et publient le plus souvent dans le centre, eux qui, souvent, ont acquis la nationalité française, jusqu'où faudra-t-il prévoir l'extension de l'étiquette *francophone* ? À quel titre les auteurs français de France ne seraient-ils pas annexés eux aussi à la *francophonie littéraire* (Beniamino, 1999) ? Et puis, comment nommer la production des écrivains qui quittent la France pour une autre région de la francité et continuent d'y écrire en français ? L'écrivain français se mue-t-il en écrivain francophone s'il traverse l'Atlantique ou s'il descend le cours de la Meuse ? Faut-il parler d'une littérature francophone de l'exil ou d'une littérature française de l'exil ? Alors, quelle solution ?

La proposition d'une littérature-monde (2007) participe explicitement de la volonté de délier le pacte langue-nation et tout en s'affichant comme le substitut idéal à la trop contestée étiquette de littérature francophone qui « entérine une ségrégation » (Le Bris, 2007 : 45), elle propose l'union des littératures de langue française. Pour le Tchadien Nimrod, la notion de « littérature-monde » se substitue d'ailleurs à celle d'« universel » (in Le Bris, Rouaud, 2007 : 233).

Depuis sa publication dans *Le Monde* en 2007, le manifeste « Pour une littérature-monde en français » a suscité de nombreux débats. Plusieurs articles et livres ont aussi été publiés afin d'évaluer la portée des idées



défendues dans le manifeste, pensons entre autres à *Littérature-monde. Enjeux et perspectives* (2009), *Transnational French Studies : Postcolonialism and Littérature-Monde* (2013) et aussi à *Trajectoires et dérives de la littérature-monde* (2013). La littérature-monde veut cautionner l'élargissement d'un espace d'échanges littéraires dans lequel les aires francophones de la périphérie nouent entre elles des relations institutionnelles et discursives, affranchies de tout impérialisme culturel.

### **1.1. L'universel et le particulier**

Au fond, la question des dénominations des littératures d'expression française reposent sur deux attitudes opposées dans le monde littéraire et universitaire : celles qui mettent dos à dos les universalistes et les particularistes.

#### **1.1.1. Littérature étrangère (belge, canadienne, suisse...) d'expression française, littérature étrangère (belge, canadienne, suisse...) francophone**

Les particularistes brandissent la marginalité comme un étendard et participent dès lors à un morcellement des littératures d'expression française. C'est le lieu d'écriture et les origines des écrivains qui seront mises en avant, même s'il faut créer au besoin des spécificités que les auteurs ne sont pourtant pas seuls à pratiquer ou qu'ils ne pratiquent pas tous dans le lieu dit. Un trait commun aux représentants de la littérature belge d'expression française serait leur propension à l'irrégularité langagière. Tant pis pour les auteurs qui n'entreraient pas dans le moule. Voyez comment Jean-Pierre Verheggen est mal à l'aise dans sa réponse à Lise Gauvin, qui s'étonnait que le catalogue *Un pays d'irréguliers* (dont il est co-auteur) ne compte aucune femme :

On dirait que les femmes sont plus mesurées de ce côté. Elles sont sans doute très délirantes, très intimement délirantes, très inconsciemment délirantes, mais elles n'alignent pas cette espèce d'expansion soit lexicale, soit grammaticale, soit phrasée, à la dérive. Il y a une retenue chez la femme. Enfin, on n'a pas trouvé



de femmes... (Verheggen, in Gauvin, 1997 : 167)

La « Belgitude » littéraire se ferait donc sans les femmes. Le Belge ne se décline pas au féminin puisque le Belge est irrégulier. La perspective particulariste, on le voit, n'arrive pas à fédérer un ensemble cohérent au sein d'un espace donné et aboutit à un découpage excessif.

### **1.1.2. Littérature francophone**

Les universalistes refusent l'assujettissement et la marginalité. Ils reconnaissent la langue française comme leur propriété irréfragable : elle leur appartient de la même manière qu'elle appartient aux auteurs de citoyenneté française.

Un premier choix théorique pour les universalistes serait de promouvoir l'étiquette de *littérature francophone* au singulier, qui chapeauterait les littératures « parlant français » et ne garder la spécification géographique que pour la différenciation biographique des écrivains, citoyens francophones de nationalités différentes.

Le projet est bien là de poser la francophonie littéraire comme ayant une existence à côté d'autres ères culturelles et littéraires.

L'ambition de montrer toute la diversité et toutes les richesses des littératures qui s'expriment en français, chacune avec des spécificités liées au patrimoine socio-historique et géographique des auteurs, est bien entendu intéressant tant pour le public francophone peu conscient de l'étendue de son idiome, que pour le public non-francophone soucieux de percer la variété d'inspiration au sein d'un univers linguistique commun. Pour Alain Mabanckou, l'écrivain francophone ne viendrait « plus de tel pays, de tel continent, mais de telle langue » (Le Bris, Rouaud, 2007 : 56).

Mais les écrivains se montrent réticents, à en croire les propos de Nimrod :

Il n'y a pas d'écrivains francophones ; cette épithète devrait être bannie de notre vocabulaire. Qu'il y ait une galaxie francophone est imputable aux malentendants; en tout cas l'écrivain francophone est une hérésie. (Le Bris, Rouaud, 2007 : 234)



Abdourahman Waberi, avec la sagacité et l'humour qu'on lui connaît, souligne la vacuité et l'illogisme de la distinction écrivain français *versus* écrivain francophone :

Relisez cette petite définition alambiquée, concernant un des quarante écrivains francophones invités d'honneur au Salon du Livre de Paris en mars 2006. Définition que j'ai prise au hasard, elle aurait pu s'appliquer à n'importe quel autre écrivain dit francophone tant elle est tautologique, ontologique : « Anna Moï a beau écrire en langue française, ses origines vietnamiennes font d'elle un écrivain francophone. C'est d'ailleurs à ce titre qu'elle a été invitée au dernier Salon du Livre de Paris dédié à la francophonie. Pourtant, puisqu'elle écrit dans la même langue que Phillipe Sollers, Amélie Nothomb ou Olivier Rolin, Anna Moï est bien un écrivain français... » (site officiel du Centre national du livre). Éloquent. (Le Bris, Rouaud, 2007 : 68-69)

Notez au passage qu'Amélie Nothomb est intégrée sans autre forme de procès à la littérature française.

### **1.1.3. Littérature-monde**

La proposition d'une littérature-monde libère du ghetto de la condescendance les littératures francophones longtemps vouées à une fonction ancillaire :

(...) les lettres francophones ne sont vues que sous l'angle de leur utilité, de ce qu'elles apportent à la langue française. On leur dénie toute autonomie, tout projet esthétique détaché de cette mission encombrante de médecin de guerre qui soigne les plaies d'une langue enlisée dans son affrontement aveugle contre l'ennemie bien désignée, la langue anglaise. (A. Mabanckou, in Le Bris, Rouaud, 2007 : 59)

Si elle veut se substituer au flou de l'adjectif *francophone*, l'épithète



*monde* adjointe à littérature, ne permet pourtant pas de gagner en précision. La littérature-monde explicite un souhait d'ouverture, de connexion entre les auteurs, les œuvres et les langues. Elle plaide en faveur d'un télescopage des cultures, d'une hybridation d'évidence dans un monde polyphonique. Et se fait bien sûr, par là, l'aboutissement littéraire de la théorie du Tout-Monde de Glissant. Mais cette fuite en avant terminologique occulte l'essentiel : la langue française. Nul ne parlait « le francophone » (Tahar Ben Jelloun, dans *Le Monde diplomatique*, mai 2007 : 21) et personne n'écrit encore « le mondial ».

Les initiateurs du projet regrette pour la littérature le diktat de la langue qui a chassé le récit du littéraire (« Pour le sens, voir la forme », Jean Rouaud, 2007 : 16), mais il ne faudrait pas pour autant verser dans l'excès inverse et nier la langue qui est le matériau de base de l'artiste écrivain. On ne peut gommer ce critère d'identification premier. Et le rajout d'ailleurs indispensable de « en français » ou « en langue française » à « littérature-monde » (Mabanckou, in *Le Bris*, Rouaud, 2007 : 65) montre bien les limites de l'efficacité de cette étiquette : elle est lourde et peu économe s'il faut lui rajouter la précision linguistique ; elle est trop économe en l'état et désigne alors de fait l'ensemble de la production écrite dans le monde entier, auquel cas, le concept ne signe pas seulement l'acte de décès de la littérature francophone, mais aussi des autres littératures identifiées par la langue dans lesquelles elles s'expriment (la littérature anglaise, la littérature hispano-américaine , etc.) et renvoie globalement à l'art littéraire.

#### **1.1.4. Littérature française pour tous**

Face aux inconvénients des options proposées, je soutiendrais l'hypothèse (Delbart, 2005) que tout comme la langue française s'est exportée sur les cinq continents, il serait souhaitable que l'appellation *littérature française* s'étende explicitement aux littératures jusqu'ici considérées comme « périphériques », « marginales » ou « invitées ».

Une et une seule *littérature française*, certes bigarrée, heureusement bigarrée par ses thèmes, les univers qu'elle décrit et les styles qu'elle propose. Qui nierait l'existence d'une telle bigarrure d'ailleurs au sein de la



littérature franco-française ? La diversité est à l'image de la langue française elle-même et de ses usagers, la diversité est la condition même de la création. Le seul critère distinctif absolu pour les littératures en français ne peut être que l'idiome qu'elles utilisent : le français, tous les autres sont relatifs et variables en fonction des situations socio-géo-politiques extérieures à la littérature.

Adopter l'étiquette de littérature française est un choix théorique, loin d'être partagé par tous, parce qu'il est perçu soit comme un processus de recolonisation mentale, soit comme une servilité masquée sous une hypostasie de la langue française. Les détracteurs de cette appellation y voient une soumission des écrivains et de leurs productions littéraires à la mère patrie française. Aussi au nom d'une fierté bien légitime, préfèrent-ils renoncer à leur identité linguistique française et accréditer de la sorte eux-mêmes l'idée qu'il ne serait « de bon bec que de Paris », en participant ainsi de première main et bien involontairement, au déclassement des variations régionales du français. Ils hiérarchisent, tout en condamnant les hiérarchies, les variétés de français. Les productions littéraires extra-hexagonales ne peuvent selon eux recevoir que l'appellation *francophone*, à côté de la seule littérature *française* légitime dans sa désignation, la littérature de France.

Toute la difficulté de la reconnaissance d'une *littérature française* pour tous réside bien entendu dans l'ambiguïté de l'adjectif *français* revêtant à la fois une acception géographique (*français* égale « qui vient de France ou se fait en France » : *la gastronomie française, la mode française, etc.*) et une acception linguistique (*français* égale « qui parle français ou traite du français » : *la langue française, la grammaire française, etc.*). Aussi rejoignons-nous tout à fait les initiateurs du projet d'une littérature-monde voulant délier le pacte langue-nation. Avec Waberi, nous reprenons l'idée de l'historien camerounais Achille Mbembe sur la nécessité de « dénationaliser la langue française » (in Le Bris, Rouaud, 2007 : 72). Comme Nimrod qui refuse de se contenter de phonie ou de graphie francophones, nous voudrions voir se créer un « Nouveau Monde français » (in Le Bris, Rouaud, 2007 : 234).

La globalisation inscrite dans le concept de littérature-monde - dont j'ai souligné la trop grande extension plus haut - a le mérite de tenter une



unification, de chercher un décloisonnement quand le chemin pris par les spécialistes des littératures en français, loin d'une unité, s'oriente plutôt vers la multiplicité.

On comprend bien l'origine de cette démultiplication : au moment où les littératures des pays de langue maternelle française se sont emparées de l'appellation *littérature francophone*, la nécessité d'une nouvelle étiquette s'est imposée : celle de *littératures francophones*, désormais au pluriel.

La francophonie littéraire, terme incluant la pluralité en lui-même, a peu à peu commencé à s'écrire aussi au pluriel. L'opposition récente des « francophonies nord » versus « francophonies sud » impose un nouveau découpage sur la base de critères sociologiques et linguistiques même. Elle démarque en gros les pays non colonisés, largement de langue maternelle française, et les anciennes colonies.

L'idée d'un tout, l'unicité semble résolument un vœu pieux dans le champ de la francophonie littéraire.

## **2. Qui sont les auteurs francophones ?**

L'intranquillité littéraire (concept que Lise Gauvin a retenu en le puisant chez Fernando Pessoa), l'insécurité linguistique (Klinkenberg) seraient un critère identifiant de l'écrivain francophone. À ce titre, les écrivains « venus d'ailleurs » s'inscrivent bien dans l'univers de la francophonie littéraire par les rapports qu'ils entretiennent avec leur double et parfois même triple patrimoine linguistique qui les a menés à porter une attention particulière au langage, une attention qui n'est pas sans conséquence sur leurs pratiques d'écriture et l'appréhension de leur propre identité.

Pour Bianciotti, l'éclatement (ou, au choix, le morcellement, l'éparpillement) de la personnalité est la tragique conséquence du multilinguisme :

Moi, qui n'ai plus de langue mais que tourmentent plusieurs ou qui, parfois, bénéficie de plusieurs, j'ai des sentiments qui varient selon les mots que j'emploie. Il m'arrive d'être désespéré dans une



langue et à peine triste dans une autre. Chaque langue nous fait mentir, exclut une partie des faits, de nous-mêmes ; mais dans le mensonge, il y a affirmation, et c'est une façon d'être à un moment donné ; plusieurs langues à la fois nous désavouent, nous morcellent, nous éparpillent en nous-mêmes. (Bianciotti, 1987 : 45)

Nancy Huston ouvre son essai *Nord perdu* par un « Envoi » qui inclut la question particulière du changement de langue (de nom, de pays...) au problème général de l'acceptation de soi, c'est-à-dire aussi du refus de soi (le suicide de Romain Gary) et de la haine ou au moins du dégoût de soi<sup>2</sup> :

Envoi

« Je ne me plais pas. Oui. » C'est Sviatoslav Richter qui parle.

Au départ, la haine de soi. Peu importe pour quelle raison. Bien des comportements peuvent être inspirés par la haine de soi. On peut devenir artiste. Se suicider. Changer de nom, de pays, de langue.

Tout cela à la fois (Romain Gary). (Huston, 1999 : 11)

La phrase de Richter, avec son étonnant *oui* de confirmation globale d'une négation préalable, sert aussi d'épigraphe au roman *Prodige*.

Les situations de diglossie sur des terres de langue française offrent, on le sait, les mêmes conditions à l'éclosion d'un conflit linguistique et identitaire.

Patrick Chamoiseau dénonce le rôle de l'école française contre l'épanouissement du moi créole. Le chemin de l'école devient pour Chamoiseau un lieu de saccage de l'univers natal. Écoutez cet extrait du deuxième volume d'*Une enfance créole*, intitulé *Chemin-d'école* :

On allait à l'école pour perdre de mauvaises mœurs : mœurs d'énergumène, mœurs nègres ou mœurs créoles — c'étaient les

---

2 L'essai traite précisément de l'écriture et du changement de langue.





mêmes.

Le maître, de temps en temps, s'écriait comme Jules Monnerot : « France toujours, France tout court ! » Ô pays de Vercingétorix, de Jeanne d'Arc, de Clémenceau, vieux foyer de civilisation latine qui nous forgea Malherbe, Racine, Hugo. (...)

Le souffle vibrant du savoir et notre être créole semblaient en indépassable contradiction. Le maître devait nous affronter mais aussi affronter le pays tout entier. Il se vivait en mission de civilisation. Un peu comme ces missionnaires enfoncés dans des contrées sauvages. Jour après jour, point d'eau après point d'eau, sans une once de plaisir, ces inventeurs d'âmes devaient continuer d'avancer. L'effort était terrible, hors de portée du plus puissant des animaux. Comme il devait, à chaque seconde parmi nous, avancer dans la fange, chacun de ses mots, de ses gestes, chaque injonction, chaque murmure, était bardé d'Universel. L'Universel était un bouclier, un désinfectant, une religion, un espoir, un acte de poésie suprême. L'Universel était un ordre.

En ce temps-là, le Gaulois aux yeux bleus, à la chevelure blonde comme les blés, était l'ancêtre de tout le monde. En ce temps-là, les Européens étaient les fondateurs de l'Histoire. Le monde, proie initiale des ténèbres, commençaient avec eux. Nos îles avaient été là, dans un brouillard d'inexistence, traversées par de vagues fantômes caraïbes ou Arawaks, eux-mêmes pris dans l'obscurité d'une non-histoire cannibale. Et, avec l'arrivée des colons, la lumière fut. (Chamoiseau, 1996 : 170)

Pour l'écrivain libanais, Salah Stétié la situation de l'écrivain usant de la langue considérée naguère comme oppressive reste pour le moins ambiguë :

D'où vient-il ? D'ici et de là ; où est-il ? Ici et là-bas ; où va-t-il ? Si la langue est plus forte que l'identité, il risque de perdre son identité en cours de route, et, coupé de ses racines, de n'aller que là où l'on n'a pas besoin de lui ; si, au contraire, les racines sont plus fortes, plus prégnante l'identité, alors il transportera cette identité dans la langue de l'autre, la cernant mieux peut-être grâce



à ce regard en lui dégagé, à la fois intérieur et extérieur, accordé quoique libre, la délimitant, cette langue, dans ce qu'elle est, mais aussi l'enrichissant d'harmoniques neuves et de diaprures conquises, et de ce qu'elle est, faisant non ce qu'elle n'est pas, mais ce qu'elle ne savait pas contenir. La vieille et retentissante polémique entre Gide et Barrès sur la nécessité ou non pour un arbre d'être transplanté dans son terreau d'origine pour mieux prospérer et s'épanouir, cette éternelle dispute autour de l'enracinement indispensable et du déracinement irremplaçable – approfondissement, d'une part, mais aussi épuisement et appauvrissement, risque d'inadaptation, d'autre part, mais aussi renouvellement et vigueur (...) (Stétié, 2001 : 13-14).

La même coexistence des langues avec les insécurités linguistiques et identitaires qui s'ensuivent se retrouve chez les écrivains issus de l'immigration mais nés en France ou sur des territoires de langue française. *Zeïda de Nulle part* de Leïla Houari met en scène les doutes de Zeïda, étrangère dans son pays et étrangère en Europe :

(...) ni ici, ni là-bas, c'était comme cela, un point c'est tout ! Chercher et encore chercher et trouver la richesse dans ses contradictions, la réponse devait être dans le doute et pas ailleurs. (Houari, 1985 : 83)

Pour preuve encore, un extrait de *Bel-Avenir* de Akli Tadjer :

C'est vrai que je dois être un des rares, voire le seul, du 75019 à avoir un vocabulaire aussi sophistiqué qu'une tchoutchouka. Dans une même phrase, je peux mélanger du français AOC, de l'argot certifié, de l'arabe cassé, du kabyle dézingué que je saupoudre parfois de verlan périmé. Il m'arrive aussi de postillonner quelques mots d'anglais pour faire genre. Genre pas encore has been. (Tadjer, 2006 : 57-58)

### **3. L'identité en question dans les œuvres**

L'indéfinition du « moi » est une donnée inhérente aux textes des



auteurs francophones en situation de contacts des langues et des cultures. La Chinoise Ling Xi ouvre son recueil de nouvelles, *Été strident*, sur l'indétermination du temps, du lieu et du nom des protagonistes :

J'ai soixante-dix-huit ans, ou soixante-dix-neuf. Ça dépend en quelle année on est. Depuis la mort de Mère, j'ai perdu de vue le calendrier. Quand elle était là, chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, on était obligés, l'Idiot et moi, d'aller manger chez elle.

Après sa mort, on n'est plus sortis. Les jours se sont confondus en un seul bloc et sont passés en vrac. (...)

On ne trouvera pas le nom de l'Idiot dans les fichiers de l'Administration. Il n'en a pas. Il n'a jamais été déclaré non plus. Mais ce n'est pas parce qu'il n'existe pas administrativement qu'il n'a pas été tué ! Ce n'est pas parce que sa naissance n'est pas reconnue que sa mort ne doit pas l'être !

Ne me demandez pas pourquoi il n'a pas été déclaré. Demandez-moi pourquoi il a été tué. Je vous jure que ce n'était pas un clandestin sans papiers. (...) Il était chinois bien sûr, chinois de souche. Race pure. Il était en France. C'est-à-dire le Territoire hexagonal de l'ex-Union des provinces d'Europe avant son éclatement. (Ling Xi, 2006 : 9-10)

L'officialité des papiers administratifs ne protège pas davantage « le premier homme » de *L'homme aux valises* d'Ionesco :

PREMIER POLICIER : Voulez-vous avoir l'obligeance de me montrer votre passeport ? Il faut bien faire les formalités.

PREMIER HOMME : Je n'ai pas de passeport. J'ai une pièce d'identité, deux même : une carte de visite et une carte vraiment d'identité. Les voici.

PREMIER POLICIER, *au deuxième policier* : Je connais ce monsieur très bien. C'est un ami et un compatriote.

DEUXIÈME POLICIER : Sur la carte de visite, votre nom est FILARD, profession : moustiquaire. Sur la carte d'identité, c'est écrit MARTY ou MARLY, je ne vois pas clairement, ou bien VARDY.

PREMIER HOMME : Ce serait plutôt MOFTY. Je ne sais pas moi-même.



Peut-être le *M* est un *C* mal écrit, ou peut-être que la lettre *M* et la lettre *C* se sont confondues délibérément pour constituer une troisième lettre, née de ce mélange, un autre son. Moi non plus, je ne sais pas très bien comment l'articuler. J'avais écrit ce nom, je me l'étais donné pour me moquer de mon patron, un 1<sup>er</sup> avril. Sur le passeport, délivré par l'État français, par la commune de Paris, il y a là mon vrai nom.

PREMIER POLICIER : La carte d'identité suffit pour les citoyens français ou seulement parisiens.

DEUXIÈME POLICIER : Mais pourquoi ce faux nom ?

PREMIER POLICIER : La carte d'identité est authentique. Il n'y a que le nom qui soit faux. D'ailleurs c'est peut-être un pseudonyme.

*Il enlève son ceinturon, enlève sa casquette.*

Je connais ce nom, je vous dis, c'est un collègue, un ami d'enfance. Il s'appelle KORIAKIDES.

PREMIER HOMME, à part : Il faudra quand même que je téléphone à Paris. Je ne suis pas sûr que ce soit mon vrai nom. (*Au premier policier*) Enfin si vous le dites. (Ionesco, 1991 : 1230-1231)

La quête du moi authentique représente une préoccupation récurrente. Elle se manifeste déjà par la multitude des personnages qui se métamorphosent, se travestissent, sont animés de sentiments ambivalents, frappés de folie ou de schizophrénie.

Jean-Xavier Ridon insiste sur le rôle imparti à la folie par Maryse Condé dans *Traversée de la Mangrove* et établit explicitement un lien entre folie et étrangeté dans le langage.

La folie est à part puisqu'elle remet en question le code du langage, elle se place dans la marge d'une parole sans signification pour la majorité. Comme l'a montré Foucault, la folie se définit dans les termes d'une mise en silence où seul le discours psychiatrique s'est arrogé le droit de la dire sans qu'elle puisse d'elle-même parler. Ainsi, la folie situe-t-elle l'étrangeté dans le langage. Cependant Condé inclut dans son roman cette parole de la folie qui occupe alors le même statut narratif que celui des autres personnages. Au lieu de nous être transmise sous la forme



d'un délire incompréhensible, cette folie nous est traduite dans un langage qui transmet une signification précise. L'écrivain établit une alliance entre elle-même, ses lecteurs et cette folie, nous sommes ainsi plus étroitement liés à cette étrangeté et, en tant que lecteurs, nous participons ainsi à son décalage. (Ridon, 1999 : 223)

On pourrait en dire autant du *Livre d'Emma* (2001) de la Haïtienne Marie-Célie Agnant.

Il n'est pas rare que la littérature de l'immigration maghrébine (la « littérature beur ») confie à la folie une même fonction de décentrement. Ahmed Zitouni, par exemple, avec *Aimez-vous Brahim ?* (1986), situe son récit à l'intérieur d'un asile psychiatrique, suggérant de la sorte une relation d'équivalence entre la maladie mentale et l'étrangeté culturelle. En privilégiant l'espace asilaire, note Martine Delvaux, Zitouni redouble la structure de l'exil et dépeint l'étranger comme « étranger à lui-même » (Delvaux, 1996 : 19). L'ouvrage de Bernard Mouralis a semblablement démontré le caractère fonctionnel du thème de la démence dans les littératures d'Afrique noire.

La dramaturgie de l'Espagnol Fernando Arrabal institue l'ambiguïté des êtres en ressort dramatique incontournable. Il s'en ouvre à Alain Schifres, qui l'interrogeait précisément sur les mutations de ses créatures :

— Je suis frappé de ce que, dans plusieurs de vos pièces — *L'architecte*, *le Couronnement*, *le Cimetière des voitures* ... — il y ait un personnage qui en devienne un autre, brusquement.

— C'est une chose que je n'arrive pas à expliquer, mais que je saisis dans toute son ampleur. Pourquoi, par exemple, dans le *Cimetière*, l'athlète et la vieille femme se changent-ils brusquement en flics ? Il m'est arrivé d'envisager un théâtre où l'acteur ne tente jamais de se mettre dans la peau d'un personnage mais, au contraire, de se placer devant la glace et de devenir soi-même. Et je crois que, s'il parvenait à être entièrement naturel, il pourrait aussi bien jouer un saint, un criminel, un fou, etc. Ce serait en réalité toujours le même personnage. On voit



aussi dans le *Cimetière* un Christ qui tue et qui vole. Ça ne me choque pas car cela me semble profondément vrai, cette ambiguïté. (Schifres, 1969 : 104)

Au dédoublement en quelque sorte « interne », le couple ajoute la dimension d'une dualité « externe ». On est frappé du nombre de héros qui n'accèdent à l'existence qu'en tandem, un membre de la paire trouvant dans le second membre son indispensable prolongement. Songeons, parmi les duos imaginés par Beckett, à Hamm et Clov de *Fin de partie*. L'écrivain les a affublés de tares complémentaires : l'un ne peut se tenir debout, l'autre ne peut s'asseoir, etc. Ou alors, le comble de la complémentarité aboutissant à la dissolution, les personnages épousent des trajectoires convergentes (la cécité de Hamm préfigure celle de Clov) au point qu'interchangeables (Lucky et Pozzo ou Vladimir et Estragon jouent respectivement à être l'autre) ils tendent finalement à se confondre et qu'on pourrait se demander s'ils ne forment pas — ou plus — un seul et même individu (Molloy et Moran, par exemple).

Faute de double incarné, les personnages conservent la ressource de se démultiplier afin d'arriver à se saisir. La pratique du langage les scinde en allocutaires des locuteurs qu'ils sont simultanément. Ce principe du parleur s'écoutant parler organise *Enfance* de Nathalie Sarraute :

— Alors, tu vas vraiment faire ça ? « Évoquez tes souvenirs d'enfance »... Comme ces mots te gênent, tu ne les aimes pas. Mais reconnais que ce sont les seuls mots qui conviennent. Tu veux « évoquer tes souvenirs »... il n'y a pas à tortiller, c'est bien ça.

— Oui, je n'y peux rien, ça me tente, je ne sais pas pourquoi...  
(Sarraute, 1983 : 7)

Cette aspiration à l'altérité d'un moi perpétuellement insatisfait, Julien Green l'a matérialisée dans l'énigmatique roman *Si j'étais vous...* (1947), où Fabien Especel, le héros principal, a le don de se glisser dans la peau des êtres qu'il choisit.

Certains personnages de fiction profitent d'un danger qui les menace pour changer d'identité. Alexeï Berg, le pianiste de *La musique d'une vie* d'Andreï Makine, fuyant la rééducation imposée aux artistes et aux intellectuels par le régime communiste et son idéal d'*homo sovieticus* - une appellation, précise le narrateur, qui recouvre l'état de « stagnation humaine » du peuple russe - (Makine, 2001 : 21), trouve à endosser la dépouille d'un jeune soldat mort, au terme d'une recherche macabre dans la campagne russe ravagée par la guerre.

Il était vidé de lui-même, contaminé par la mort, chassé de son corps par toutes ces morts qu'il mettait dans ses habits, se glissant dans les leurs. Il parla en rythmant ses pas, voulant s'emplir de ce qu'il avait été avant... Mais tout à coup s'arrêta. Loin des autres, un soldat, tête lavée par le flux du courant, gisait. Celui qu'il avait cherché. (Makine, 2001 : 69) <sup>3</sup>

On pourrait poursuivre longtemps l'énumération des analogies de surface et des rencontres plus ou moins fortuites si les conséquences éclatées de la quête du moi ne se combinaient comme symphoniquement dans le thème de la jumeauté. La trilogie d'Agota Kristof (*Le grand cahier*, 1986, *La preuve*, 1988, *Le troisième mensonge*, 1991) nous tiendra lieu de fil conducteur. « Jumeauté », d'ailleurs, c'est vite dit. Bien que les deux premiers livres sollicitent des narrateurs distincts, l'auteur se plaît à brouiller les pistes. Les supposés jumeaux du *Grand cahier* ne sont jamais nommés. Dans *La preuve*, vivant séparés, ils quittent l'anonymat et apparaissent successivement sous les anagrammes de Lucas et de Claus. Faut-il réellement croire à l'existence de deux êtres (d'autant plus que le prénom originel de Claus était... Lucas) ?

— Je suis le frère de Lucas. Je m'appelle Claus.

— Ne plaisantez pas, Lucas je vous en prie.

Claus sort son passeport de sa poche :

---

<sup>3</sup> On aura noté que la posture du jeune soldat n'est pas sans rappeler « le dormeur du val » de Rimbaud.



— Voyez vous-même.

L'homme examine le passeport :

— Cela ne prouve rien.

Claus dit :

— Je regrette, je n'ai aucun autre moyen de prouver mon identité. Je suis Claus T. et je suis à la recherche de mon frère Lucas. Vous le connaissez. Il vous a certainement parlé de moi, de son frère Claus.

— Oui, il m'a souvent parlé de vous, mais je dois avouer que je n'ai jamais cru à votre existence.

Claus rit :

— Quand je parlais de Lucas à quelqu'un, on ne me croyait pas, moi non plus. C'est comique, vous ne trouvez pas ?

— Non, pas vraiment. (Kristof, 1991 : 320-321)

La romancière entretient le doute jusqu'au dernier volet de la trilogie, significativement intitulé *Le troisième mensonge*. On y croise les protagonistes des romans précédents dotés d'une vie différente. Les jumeaux sont enfin réunis, mais leur ressemblance a cessé d'être totale : Claus, plus petit et plus maigre, est affecté de claudication. Il relate son enfance et les cauchemars au cours desquels son frère lui apparaissait fantasmé : « Tu le sais bien, je ne suis qu'un rêve » (*idem* : 381), « Quant à mon frère, il n'a peut-être jamais existé » (*idem* : 393). Celui qu'il retrouve après tant de vicissitudes s'appelle Klaus T., un poète écrivant sous le nom de Klaus Lucas. Les perpétuelles hésitations quant à la réalité des personnages et les jeux de noms et de rôles — Lucas devenant Claus, Claus redevenant Lucas, Claus devenu Klaus mué en Klaus Lucas... — sont propres à donner le tournis. La clef de l'énigme réside dans l'activité souveraine de l'écriture. Le créateur unique tire les ficelles de deux marionnettes en forme de poupées russes qui ne sont jamais que les projections de lui-même. Sur base de la construction ô combien complexe d'Agota Kristof, franchissons-nous le pas en risquant l'hypothèse que les personnages gémellaires seraient l'émanation d'une conscience unique mais divisée, celle de l'écrivain entre deux langues ? En tout cas, pour Hector Bianciotti, la cause semble entendue, on l'a vu plus haut.

À moins, comme rien n'est jamais sûr, que le parcours soit à prendre





par le bout opposé. Telle serait, me semble-t-il, la position d'un Pascal Quignard ou d'un Benjamin Fondane. Pour Pascal Quignard, la dualité foncière de l'homme impose un dédoublement parallèle du langage :

L'homme doit être deux mondes, doit être déchiré. En lui la pensée et le corps se divisent, la nature et la société doivent demeurer à l'état distinct ; la vie et le langage doivent diverger, se dédoubler, l'animal doit être incomplet comme l'homme qui fait tout pour s'en croire l'opposable. L'homme ne peut pas être plus qu'une promesse d'homme. (Quignard, 1998 : 391)

La dualité, Fondane aussi la juge constitutive de tout être humain, « source de notre dissension intime, de notre déchirement profond, du *malheur* de notre conscience » (Fondane, 1936 : 24) <sup>4</sup>. L'exil géographique et linguistique en découlerait inexorablement. Rien d'étonnant si l'œuvre du poète-philosophe est d'un genre à l'autre investie par le thème de la contradiction. Sa poésie fourmille d'exemples d'un moi, non pas indécis, mais écartelé.

C'est en définitive Beckett qui aura poussé les troubles identitaires dans leurs ultimes retranchements en instituant progressivement la négation du sujet. *Cap au pire* en serait la meilleure illustration selon Pascale Casanova :

*Avec Cap au pire*, il a créé un pur objet de langage, totalement autonome puisqu'il ne renvoie à rien d'autre qu'à lui-même. (...) Sans sujet, sans décor, se détachant sur un fond noir et vide, libérées de tout repère temporel ou spatial, les images de *Cap au pire* inaugurent la littérature abstraite : elles vont vers l'épure de l'abstraction ou le noir. (Casanova, 1999 : 32)

#### **4. Problème d'identité : le nom**

On le voit donc la question de l'identité est inscrite problématiquement

---

<sup>4</sup> Je m'intéresse plus en profondeur aux dualités de Fondane dans ma contribution au volume *Francophonie et multiculturalisme dans les Balkans* (2006).



dans les littératures d'expression française au contact des langues et des cultures et le monde mondialisé que nous connaissons ne va certes pas clarifier la donne.

Mais tout part au fond de la difficulté d'identifier une réalité en lui conférant un nom précis. Nous en revenons au premier de cette contribution : la question des étiquettes et la problématique ontologique qu'elle suscite. Je terminerais volontiers en pastichant l'intitulé *Noms de pays : le nom*, un chapitre de *À la Recherche du Temps perdu* de Marcel Proust, pour pointer la source première de la difficulté du fait francophone : « Noms de francophonie(s) : le nom » (vous remarquerez que chez Proust, le pluriel cède la place au singulier, ma démarche serait tentée par la même trajectoire).

### **Bibliographie**

BEN JELLOUN, Tahar (2007). « On ne parle pas le francophone », *Le monde diplomatique*, mai 2007 : 20-21.

BENIAMINO, Michel (1999). *La francophonie littéraire. Essai pour une théorie*. Paris : L'Harmattan, coll. « Espaces francophones ».

BERTRAND, Jean-Pierre, BIRON, Michel, DENIS, Benoît, GRUTMAN, Rainier (2003). *Histoire de la littérature belge*. Paris : Fayard.

BIANCIOTTI, Hector (1985). *Sans la miséricorde du Christ*. Paris : Grasset ; rééd. Folio, 1987.

CASANOVA, Pascale (1999). *La République mondiale des Lettres*. Paris : Le Seuil.

CHAMOISEAU, Patrick (1994). *Chemin-d'école*. Paris : Gallimard, rééd. Folio 1996.

COMBE, Dominique (1995). *Poétiques francophones*. Paris : Hachette.

CORZANI, Jack, HOFFMANN, Léon-François, PICCIONE, Marie-Lyne (1998). *Littératures francophones II. Les Amériques (Haïti, Antilles-Guyane, Québec)*. Paris : Belin.

DELBART, Anne-Rosine (2005). *Les exilés du langage. Un siècle d'écrivains français venus d'ailleurs (1919-2000)*. Limoges : PULIM, coll. Francophonies.



DELBART, Anne-Rosine (2006). « Les dualités de Benjamin Fondane », in *Francophonie et multiculturalisme dans les Balkans*. Paris : Publisud, pp. 109-123.

DELBART, Anne-Rosine (2009). *La littérature française au carrefour des langues et des cultures*, *Cahiers de linguistique*, 35/1 (coord. avec S. CROISET).

DELBART, Anne-Rosine (2010). « Littérature en français : je dis ton nom. Une *littérature-monde* face au dilemme irrésolu entre la *littérature française* et la ou les *littérature(s) francophone(s)*? », in Yamilé Harahoui-Ghebaou, *Littérature-monde : enjeux et perspective, actes du colloque d'Alger*, co-édition AUF-Université d'Alger, Alger, 100-110.

DELBART, Anne-Rosine (2011). *Marginalité, identité et diversité des « littératures francophones »*, XXXXVI.1, *Le langage et l'homme*, (coord. avec S. CROISET).

DELVAUX, Martine (1996). « Concentration et déplacement : le lieu du "taré de bicot" dans *Aimez-vous Brahim ?* de Zitouni », in Michel Laronde (dir.), *L'écriture décentrée*. Paris : L'harmattan.

FONDANE, Benjamin (1936). *La conscience malheureuse*. Paris : Denoël et Steele.

FRANCIS, C., VIAU, R. éds (2013), *Trajectoires et dérives de la littérature-monde. Poétiques de la relation et du divers dans les espaces francophones*, Amsterdam-New York, Rodopi.

GAUVIN, Lise (1999). « Écriture, surconscience et plurilinguisme : une poétique de l'errance », in Christiane Albert, *Francophonie et identités culturelles*. Paris : Karthala, pp. 13-29.

GHEBALOU, Yamilé éd. (2010). *Littérature-monde. Enjeux et perspectives*. Alger : HIBR Éditions.

HARGREAVES, A.G., FORSDICK, C. , MURPHY, D. (2013). *Transnational French Studies : Postcolonialism and Littérature-Monde*. Liverpool : Liverpool University Press.

HOUARI, Leïla (1985). *Zeïda de nulle part*. Paris, L'Harmattan.

HUSTON, Nancy (1999). *Nord perdu*. Arles : Actes Sud.

IONESCO, Eugène, *L'homme aux valises* (1991). Paris : Gallimard, coll. La Pléiade.



KRISTEVA, Julia (2000). « E comme écrire en français », in Bernard Cerquiglini, Jean-Claude Corbeil, Jean-Marie Klinkenberg, Benoît Peeters, *Le français dans tous ses états*. Paris : Champion, pp. 63-73.

KRISTOF, Agota (1991). *Le grand cahier, La preuve, Le troisième mensonge*. Paris : Le Seuil, édition brochée.

LE BRIS, M., ROUAUD, J. (2007). *Pour une littérature-monde*. Paris : Gallimard.

LING, Xi (2006). *Été strident*. Arles : Actes Sud.

MAKINE, Andreï (2001). *La musique d'une vie*. Paris : Le Seuil.

MOURALIS, Bernard (1993). *L'Europe, l'Afrique et la folie*. Paris, Présence africaine.

PORRA, Véronique (2001) " Les convertis de la francophonie : entre création artistique, stratégies et contraintes ", in *La langue de l'autre ou la double identité de l'écriture, Littérature et nation*, n°24, pp. 297-311. Tours : Publications de l'Université François Rabelais, p. 310-311 et p. 308-309.

PORRA, Véronique (2011). *Langue française, langue d'adoption. Une littérature « invitée » entre création, stratégies et contraintes (1946-2000)*. Hildesheim : Georg Olms Verlag.

QUIGNARD, Pascal (1998). *Vie secrète*, Paris : Gallimard, 1998.

RIDON, Jean-Xavier (1999). « Maryse Condé et le fantôme d'une communauté inopérante », in Christiane Albert, *Francophonie et identités culturelles*. Paris : Karthala, pp. 213-226.

SARRAUTE, Nathalie (1983). *Enfance*. Paris, Gallimard, coll. Folio.

SCHIFRES, Alain (1969). *Entretiens avec Arrabal*. Paris : Pierre Belfond..

STÉTIÉ, Salah (2001). « La preuve par le fruit », in Marianne Alphant, Olivier Corpet (dir.), *L'espace de la langue. Beyrouth Paris*. Paris : Imec-Centre Pompidou, pp. 11-15.

TADJER, Akli (2006). *Bel-Avenir*. Paris, Flammarion.  
*mondialisation*. Paris: Fayard.



**La cause du français dans deux textes officiels et deux manifestes. Argumentaire et discours (Hervé Bourges, Hubert Védrine, Robert Chaudenson et Xavier Combe)**

**José Domingues de ALMEIDA**

Université de Porto

[jalmeida@letras.up.pt](mailto:jalmeida@letras.up.pt)

Avant toute autre considération sur l'état des lieux de la langue française dans le contexte actuel, c'est-à-dire les faits *avant* la fête, et de ses effets sur et par le discours, force est de rappeler que notre langue présente des particularités dans le concert des langues supranationales (*cf.* Calvet, 1999) qui rendent à présent son statut ambigu, ou en tout cas incertain. Ces idiosyncrasies tiennent, pour une bonne part, aux disparités et décalages multiples entre poids démo-linguistique et projection symbolique et médiatique, entre inscription géographiques et imbrications minoritaires ou en partage ; ce qui induit l'image indéfinissable d'une langue référée partout et présente nulle part, évanescence, privée, par les aléas historiques, de la prise en bloc durable et assurée sur le territoire.

À cet égard, les espaces associables à la notion de « francophonie » ne relèvent pas de l'évidence géographique des grands blocs linguistiques europhones transposés par le fait colonial et conservés, voire consolidés, par les institutions dé- et postcoloniales. Qui plus est, la France n'a pas connu la vague coloniale migratoire et d'expatriation, si l'on excepte le Canada et l'Algérie, qui eût assuré une présence consistante et durable pour l'usage de la langue, autre que celui du simple comptoir commercial et de l'emprunt linguistique (*cf.* Dufour, 2006). À cela s'ajoute le fait, tout à fait décisif, que la France n'a pas accouché d'une entité politique plus grande qu'elle, comme l'Angleterre, l'Espagne ou le Portugal l'ont fait, qui assure le relai, ou en tout cas le contrepoids à la tutelle politique hexagonale unique et réservée sur la langue.

Il en découle une uniformisation de l'instrumentalité linguistique, mais surtout une concentration sur une seule nation, qui plus est



«littéraire» à outrance (*cf.* Fergusson, 1991), des instances normatives et de la brillance ou du prestige de la langue. Ce constat en éclaire d'autres, qui touchent à l'insécurité linguistique des périphéries (*cf.* Gauvin, 2000) et à la « périphérisation » même des aires linguistiques francophones par rapport au centre « franco-centré ».

La méfiance relative de l'institution francophone à l'endroit de la mondialisation, - cette dernière « topique » *francodoxe*, pour reprendre François Provenzano (2011) -, qui s'inscrit dans la doxa *oifienne* du combat stratégique et opportuniste du français contre l'uniformisation linguistique et culturelle anglo-saxonne -, ne parvient pas à élucider une réalité factuelle : indépendamment des investissements consentis au rayonnement international de la langue française comme idiome de communication internationale, le fameux « statut international du français », et des déclarations d'intention à son égard, l'avenir global de notre langue n'est pas assuré. Le risque qu'elle se réduise à une belle langue du passé sans projection ou pertinence mondiale, à l'instar de l'italien, demeure (*cf.* Chaudenson, 2006).

À cet état de fait, concourt un discours décliniste hexagonal ambiant, relayeur d'un véritable désamour français par rapport à la Nation, mais surtout producteur d'une incroyable incapacité à lire les enjeux de la mondialisation et à y faire jouer les possibilités du français. La désaffection du français dans la communication hexagonale, qu'elle soit institutionnelle ou privée, notamment dans le monde de l'entreprise ou des affaires, s'avère un signe contre-productif de faiblesse du pays et de sa vision du monde qui ne manque pas d'être interprété de façon subliminale par les larges auditoires audiovisuels comme une perte de confiance en soi, comme un exercice désespéré, pour se donner bonne contenance dans l'arène communicationnelle. D'autant plus contre-productif qu'il est flagrant que les germanophones ou hispanophones restent attachés à l'imposition de leurs points de vue dans *leur* langue, obligeant par là-même à un contraignant exercice de traduction, d'interprétation, c'est-à-dire quelque part à une confrontation linguistique et culturelle dans et par le médium du message.

Les conséquences ne se sont pas fait attendre. Le statut géopolitique et géostratégique du français demeure instable, avec de vifs reflets et



oscillations sur la demande en français langue étrangère et ce, en dépit des campagnes promotionnelles et des argumentaires agressifs, mais isolés par rapport à la tendance et à la pratique hexagonales en matière de politique linguistique. C'est le cas chez nous, au Portugal, où la promotion du français en deuxième langue étrangère joue pour l'heure sur une dévalorisation conjoncturelle de l'espagnol comme langue utile, indépendante de l'appréciation constante de la production de biens culturels en espagnol, et sur le miroitement de l'émigration en pays francophones.

En outre, sur le plan purement géolinguistique, ce désamour entraîne un état de légitime méfiance postcolonial vis-à-vis du français, de la part de maints dirigeants africains de pays francophones, tenu pour monnaie d'échange et mobile dans les rapports de force internationaux. En effet, il est à noter que le français est la seule langue africaine faisant l'objet de chantage sur l'échiquier diplomatique. Cela s'est vu au Rwanda, a failli se voir au Burundi, Madagascar et, suprême affront, dans la RDC, grand réservoir de matières premières, mais aussi dépôt de tous les espoirs démocratiques du français. Cela explique aussi l'indifférence des régimes africains infréquentables, provisoirement bannis de l'OIF, mais qui peuvent toujours jouer la carte linguistique, le peu d'adhérence du français sur leur territoire, pour braver la *Françafrique*. En fait, une guerre, - qui se revêt aussi d'une dimension linguistique -, couve depuis des décennies sur le continent africain et a déjà causé des millions de morts, comme le rappelle Paul-Marie Coûteaux (2006).

Le contraste avec la situation des autres pays africains est, à cet égard, frappant : le portugais est consolidé dans les ex-colonies ; la scolarisation, le développement économique et la pacification politique aidant. En Asie, le Timor oriental n'a-t-il pas opté pour le portugais comme langue officielle alors que le choix de l'anglais eût semblé évident ? En effet, à quelques rares exceptions près, les pays francophones africains sont les plus touchés par l'instabilité politique, les conflits, la stagnation ou l'arabisation / islamisation (*cf.* Chaudenson, 2006 : 106), donc les moins scolarisables en français, alors que l'OIF s'est mise à promouvoir les langues africaines à côté du français au lieu de promouvoir le français tout court, laissant ladite tâche aux institutions africaines.



Ceci nous conduit à porter notre attention sur le décentrage programmatique de l'OIF, dont le dernier discours lénifiant en date vise un irénisme idéologique et s'appuie sur un *pathos*, censément véhiculé par le français même, - langue chargée en soi de bons sentiments -, et qui aboutit à une indécidabilité des objectifs, associée à une indéfinition des critères d'appartenance (quels liens le Qatar noue-t-il avec le français, par exemple ?). Cette dispersion programmatique et l'amalgame des priorités qu'elle engendre en tant que *doxa* officielle de la francophonie n'invalide pas pour autant des démarches sous forme de *rapports* dans la documentation française, et n'est pas sans susciter des réactions manifestaires individuelles plus ou moins passionnées. Il s'agit notamment, dans le premier cas, des rapports d'Hervé Bourges et d'Hubert Védrine et, dans le deuxième cas, des manifestes de Robert Chaudenson et de Xavier Combe. Tâchons d'en dégager les stratégies discursives, lesquelles pointent des continuités et discontinuités discursives.

À ce stade, il est pertinent de convoquer l'essai de François Provenzano sur l'approche rhétorique des discours en francophonie (2011), c'est-à-dire, selon lui, des discours *francodoxes* que ces textes véhiculent. Ces discours, surtout manifestaires ou essayistiques, font en fait alterner la dysphorie et l'euphorie, et engagent des états d'âmes, une prise de parole passionnelle visant la constitution d'un auditoire sensible à l'urgence d'une action ; la création ou mobilisation d'une communauté militante, souvent pour un combat de la dernière chance. Il n'est pas indifférent que ce soit les instances hexagonales ou franco-centrées les commanditaires-destinataires de ces discours, lesquels finissent par s'insérer dans l'appareil francophone et infèrent la production d'un savoir francodoxe » (*cf. idem*: 193-242). À des titres divers, les rhétoriques doxiques produites par ces textes, chacun à sa façon, s'inscrivent dans les logiques qui informent le discours de la francophonie ces dernières années, plus précisément depuis le sentiment communément partagé du déclin international du français.

En plus de caractériser les stratégies discursives des textes et des savoirs francophones, François Provenzano brosse le portrait des producteurs de ces discours : « Victime de la censure injuste d'une presse acquise aux nouvelles normes de la médiocrité à l'américaine et cultivant



l'esprit de coterie, le 'francophone' se pose en bastion de résistance, dont la nécessité est à la mesure de l'incompréhension qu'elle suscite » (*idem*: 210). Ceci dit, la francophonie apparaît toujours comme une *potentialité* du monde à venir dans lequel le français jouerait un rôle équilibrant, salvateur ou authentique au milieu de tant d'uniformisation et de communication tournant à vide (*idem*: 210ss). Rappelons-le : ses discours oscillent entre la *dysphorie* des constats décadentistes et régressifs, et l'*euphorie* autour de mystifications francophones, comme l'inflation généralisée des statistiques francophones (*cf. idem*: 228s).

Mais venons-en aux textes qui ont retenu notre attention. L'essai de Robert Chaudenson *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française* (2006) fait suite à une pensée cohérente en faveur d'une politique linguistique efficace du français. François Provenzano rappelle que Chaudenson « (...) incarne la position de l'universitaire rigoureux, dénonciateur de toutes les mystifications métalinguistiques et porteur d'un regard lucide sur les réalités 'francophones' » (Provenzano, 2011: 228). Influencé par les travaux plus « scientifiques » sur le poids des langues de Louis-Jean Calvet<sup>1</sup>, cet auteur s'avère, au dire de Provenzano, l'exemple d'une recherche digne de ce nom dans le domaine scientifique des études francophones, et relève de ce qu'il nomme « les histoires problématisées » (*idem*: 225).

Chaudenson recentre le débat sur la politique de la langue française à partir de l'essentiel : refus de la tutelle exclusive de l'Hexagone et des Français sur la langue, inclusion des variantes non-littéraires ou prestigieuses du français, - notamment les parlers créoles, relativisation des préciosités et bizarreries orthographiques et syntaxiques, ainsi que de l'hypostase de la belle langue : « Sur le plan linguistique, rien ne fonde la sacralisation, permanente et forcenée, de la variété du français pratiquée par les grands auteurs (...) » (Chaudenson, 2006: 151) et démythification des connotations axiologiques du français. Face au déclin international du français, Chaudenson plaide pour une attitude et une image moins arrogantes de la France (*idem*: 49), notamment en matière de terminologie

---

<sup>1</sup> <http://portalingua.observatoireplurilinguisme.eu/Portalingua/www.portalingua.info/fr/poids-des-langues/>

et de néologie où les périphéries s'avèrent souvent plus créatives (*cf. idem*: 51-70) et où les dispositifs de contrôle et de pénalisation sont relativement contre-productifs (*idem*: 66s).

Chaudenson insiste sur l'urgence de la fin du monopole normatif de l'Hexagone sur la langue française :

Si au sein de l'ensemble francophone sont désormais officiellement reconnues la pluralité et la diversité des langues, la langue française elle-même est souvent l'objet de représentations passéistes qui compromettent la diffusion du français et altèrent parfois les relations avec les francophones de cet espace.

La langue n'est pas la propriété exclusive des Français et le français de référence est une construction arbitraire qui résulte essentiellement de la synthèse de travaux scientifiques ou normatifs qui se fondent pour l'essentiel sur la langue écrite ou même littéraire.

La francophonie doit impérativement prendre en compte les normes endogènes de la langue française, tout en engageant une réflexion sur les modalités d'action qui pourraient empêcher, dans une telle stratégie, la balkanisation des vocabulaires de spécialités et surtout la rupture de l'intercompréhension entre les diverses variétés du français' (*idem*: 90).

Ce souci des urgences réelles du français s'étaie sur une évaluation réaliste des potentialités démo-linguistiques de cette langue en Afrique, opposée à « la surestimation systématique du nombre des francophones » (*idem*: 203). En effet, selon Chaudenson, qui s'est fortement investi dans ces estimations : « En Afrique, on peut estimer (...) que les francophones forment, au mieux, de 8 à 10% des populations totales » (*idem*: 109). D'où, selon lui, l'urgence d'un investissement audiovisuel (*idem*: 124) et numérique (*idem*: 131ss) pour les populations de ce continent, et d'une relance intelligente et consistante de l'enseignement en français.

De son côté, le *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation* (2007) du ministre Hubert Védrine s'inscrit dans le genre franco-centré de la documentation française officielle où un rapporteur dresse, dans les grandes lignes, un état des lieux d'une problématique et propose des plans d'action très généraux ou, pour reprendre les termes du président Sarkozy, commanditaire dudit rapport : «



Nul mieux que vous, en France, ne peut conduire cette nécessaire réflexion, qui devra déboucher sur des propositions concrètes » (Védrine, 2007: 7).

Dans un premier chapitre intitulé « La France doit-elle repenser sa position face à la mondialisation ? », le rapporteur énonce des méfiances hexagonales face à la globalisation comme phénomène allant de soi et l'une des dernières topiques *francodoxes* en date. On notera « l'attachement à une identité et à une langue menacées par la marée anglophone (si la mondialisation se faisait en français, les réactions françaises seraient assez différentes) » (*idem*: 14), - une parenthèse qui exprime un *ethos* d'impartialité -, avant de contrecarrer ces arguments par des stratégies offensives. Dans ce bilan des atouts, Védrine souligne la langue française, « une des cinq ou six langues de culture et de civilisation » (*idem*: 32. C'est nous qui soulignons), - imprécision parlante -, pour insister sur le fait qu'il faudrait que les Français « entre[tiennent] et exploite[ent] [mieux] l'image de culture, de créativité et de qualité, le capital immatériel de la France » (*idem*: 37). Ce qui est dit de façon subliminale, c'est que le rayonnement du français est fonction de la richesse de la production et de la réception internationale des produits culturels *en* français dans un rapport de cause à effet ; ce que Paul-Marie Coûteaux rappelle pour les années 60 et début des années 70 pour les arts et les sciences sociales françaises (*cf.* Coûteaux, 2006 : 112-127). Si le rapport appelle de ses vœux un apprentissage précoce des langues étrangères, c'est pour rappeler qu'« (...) il faut d'abord savoir... lire, écrire, compter et parler français) » (Védrine, 2007: 38).

Mais les lignes stratégiques du document vont plus en avant et mettent un bémol à l'euphémisation et fédéralisme à outrance de la politique étrangère de la France. Contre ceux qui se dressent contre des soucis diplomatiques « déplacés » (*Françafrique*, monde arabe ou ... francophonie), le rapporteur réplique : « Et d'ailleurs, les autres pays européens renonçaient-ils ainsi à eux-mêmes (voir les zones d'influence de chaque État membre) ? » (*idem*: 83). Et Védrine de surfer la vague de l'*ethos* de l'universel, - « cette vocation 'universelle' dont nous aimons nous réclamer » (*idem*: 109), et des droits de l'homme, - spécificité française « Aussi sincères que nous le soyons en le disant, faut-il sans arrêt rappeler

que la France est la 'patrie des droits de l'homme' ? » (*idem*: 108) -, pour glisser subtilement sur sa conception de la politique linguistique.

Ce glissement n'est pas innocent, et permet au discours de s'engager dans un registre militant dysphorique. Védrine regrette « l'indifférence des élites françaises au sort du français et de la francophonie » (*idem*: 119). Mais le raisonnement va plus loin, pour soutenir la législation en matière de défense de l'usage exclusif du français : « Si l'américain [et non l'anglais !] était sérieusement menacé [comme le français...], les États-Unis n'hésiteraient pas à adopter des lois Tasca, Toubon ! La France est le seul pays qui a la chance de disposer d'une langue de culture et de communication et qui s'en désintéresse, sauf institutionnellement. Le résultat en quarante ans est là » (*ibidem*). Toutefois, l'argumentaire de ce constat est à nuancer. Robert Chaudenson ne rappelait-il pas qu'« à la différence de la francophonie, la lusophonie et l'hispanophonie sont, l'une et l'autre, bien loin d'être menacées par l'épée de Damoclès de la masse réduite de leurs locuteurs » (Chaudenson, 2006: 116) ; c'est-à-dire que la machine démographique et linguistique marche toute seule pour les autres aires linguistiques, mais pas pour le français.

Le troisième texte qui nous occupe ici ressortit également à la documentation franco-centrée sur la francophonie. Il s'agit du rapport d'Hervé Bourges<sup>2</sup>, homme issu du monde du journalisme et de l'audiovisuel français, avec une large connaissance et expérience des réalités du Maghreb et de l'Afrique noire francophone, et haut fonctionnaire de l'Établissement, nommé Grand-Témoin aux jeux olympiques d'Athènes. Ce document est remis en 2008 à Alain Joyandet, alors secrétaire d'État chargé de la Coopération et de la Francophonie. Ce rapport fut accueilli avec l'*ethos* passionnel qui caractérise les débats en francophonie institutionnelle. L'idée selon laquelle la cause combattive du français par rapport à l'anglais n'est pas encore perdue, - topique récurrente de la rhétorique francodoxe (*cf.* Provenzano, 2011) -, avait servi d'escorte à la publication dudit rapport.

Après avoir dressé en introduction ce qu'il nomme « l'état des lieux de la francophonie », Bourges énonce trois priorités distribuées sur seize

---

<sup>2</sup> <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/084000586/0000.pdf>



propositions censées relancer le rayonnement du français, des propositions de la dernière chance. Malheureusement, ou pas, la plupart de ces mesures n'ont jamais vu le jour. Certaines s'inscrivent dans une logique hexagonale de réappropriation, comme l'inscription de Léopold Sédar Senghor et d'Aimé Césaire au Panthéon. François Provenzano rappelle à maintes reprises que cette tentation hexagonale à « l'inscription d'une 'littérature francophone' dans l'histoire littéraire est essentiellement une affaire de représentation, chevillée aux évolutions du projet d'une 'francophonie' politique et, en particulier, aux intérêts français portés par ce projet. » (2011: 37).

D'autres relèvent d'une dispersion du projet francophone dans des thématiques plus vastes, éloignées de la charpente d'une politique linguistique, comme l'élaboration d'une politique francophone de l'énergie ou de l'alimentation. Par ailleurs, la topique idéologique de la langue demeure puissante, notamment dans l'énonciation d'une valorisation des droits de l'homme et de la prévention des conflits ; glissement subtil vers les virtualités intrinsèques du français, que bien des auteurs ne cessent de nuancer.

D'autres encore semblent constituer des propositions tout à fait pertinentes et réalisables, voire urgentes : création d'un visa francophone, promotion d'un programme de mobilité francophone proche de l'Erasmus, intégration de la francophonie institutionnelle et des produits culturels issus des marges du français dans les cursus hexagonaux, et bien évidemment la question-clé de la défense de notre langue : que les francophones, et les Français au premier chef, l'utilisent dans leur communication internationale et interne, à l'instar des mesures législatives prises au Canada, et qui font du Québec le ressort presque mythique où se projettent par intermittence tous les espoirs et la *doxa* francophone depuis les années 70.

Finalement, dans un même registre méthodologique, mais fort d'une expérience technique qui fait défaut à d'autres essayistes *francodoxes*, lui-même producteur d'un savoir francophone, Xavier Combe, interprète de conférence, traducteur et universitaire, publie en 2011, *11+1 propositions pour défendre le français*. L'avant-propos éclaire l'acceptation de cette « défense » qu'il s'agit de promouvoir. Il est question du recul de la qualité



expressive de la communication en français et des ressources de cette même communication (*cf.* Combe, 2011: 13).

Tout en rejetant la topique de la nostalgie du rayonnement du français et en relativisant l'impact purement fonctionnel du *globish* (*idem*: 14s), - code à l'indigence lexicale éprouvée -, Xavier Combe investit dans la dimension non purement communicationnelle et médiatique de la langue : « Dans la mesure où la langue n'est pas qu'un outil de communication, mais le socle de l'élaboration de la pensée et un vecteur d'idéologie, il faut impérieusement veiller à préserver la vitalité de la francophonie et du français, rempart de notre culture et des principes constitutifs de notre organisation commune » (*idem*: 17). Et Combe de reformuler son propos : « Ce dessein devrait sans doute plus justement être désigné comme la 'valorisation' du français » (*ibidem*).

Un rappel (proposition + 1) du dispositif législatif en matière linguistique, sans cesse ignoré dans les faits et dans les conséquences, notamment la loi Toubon, vient couronner un ensemble de 11 recommandations disparates dans leur teneur et dans leur applicabilité. Si certaines de ces suggestions relèvent d'un souci accessoire et folklorique du rayonnement de la langue (Prix de la carpette anglaise, emploi des langues nationales au grand prix Eurovision de la chanson, reformulation des paroles de l'hymne français), d'autres représentent des mesures tout à fait viables et qui auraient sûrement abouti à une plus grande conscience francophone sur le long terme, notamment la proposition 1, dont Xavier Combe est fort conscient des avantages de part sa formation et parcours « Systématiser les cours de traduction d'anglais vers le français dans les formations de journalisme et de communication » (*idem*: 23s), ou encore l'apprentissage précoce d'une langue étrangère autre que l'anglais (*idem*: 29-31) ou une meilleure mise à profit pédagogique du dispositif audiovisuel français (*idem*: 33-37).

Cet essai découle d'une initiative personnelle, même si balisée par une expérience technique en tant qu'interprète et spécialiste, et traduit un souci sincère de contribuer à la défense de la langue française. À l'instar des trois autres textes relativement récents que nous venons d'analyser, il illustre à sa manière une passion française de la langue, et puise dans ce

que François Provenzano désigne par « ressources rhétoriques » de la *doxa* francophone, fondée sur une alternance d'*ethos* émotionnels, tant euphoriques que dysphoriques, par rapport au *fatum* linguistique (Provenzano, 2011: 112s), et sur un investissement passionnel et passionné.

En tous cas, tous ces textes prouvent le caractère tout à fait atypique et passionnel du rapport des francophones à leur langue, mise à dure épreuve par la mondialisation communicationnelle, comme on le verra à nouveau dans le récent rapport *Principales propositions pour une ambition francophone*<sup>3</sup> par Pouria Amirshahi. Ils s'inscrivent donc dans un continuum doxique qui sert de discours d'escorte à l'appareil francophone, qui consolident un savoir francodoxe et accentuent le caractère singulier de notre rapport à la langue.

### **Bibliographie**

CALVET, Louis-Jean (1999). *Pour une écologie des langues du monde*. Paris: Plon.

CHAUDENSON, Robert (2006). *Vers une autre idée et pour une autre politique de la langue française*. Paris: L'Harmattan.

COMBE, Xavier (2011). *11+1 propositions pour défendre le français*. Paris: L'Harmattan.

COÛTEAUX, Paul-Marie (2006). *Être et parler français*. Paris: Perrin.

DUFOUR, Christian (2006). *Le Défi français. Regards croisés sur la France et le Québec*. Québec : Septentrion.

FERGUSON, Priscilla Parkhurst (1991). *La France, nation littéraire*. Bruxelles: Labor.

GAUVIN, Lise (2000). *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*. Paris: Karthala.

PROVENZANO, François (2011). *Vies et mort de la francophonie. Une politique française de la langue et de la littérature*. Bruxelles: Les Impressions Nouvelles.

---

<sup>3</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i1723.asp>



VÉDRINE, Hubert (2007). *Rapport pour le président de la République sur la France et la mondialisation*. Paris: Fayard.





**Francophonie, analyse du discours politique.**  
**Enseignement du module Francophonie(s) : une expérience algérienne**

**Mériem BEDJAOUI**

Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques, Alger  
[bedjaoui22@hotmail.com](mailto:bedjaoui22@hotmail.com)

***Algérie : une Francophonie/francophonie au quotidien !!!!***

En Algérie, la langue française est présente, au quotidien, aux côtés de l'arabe et de ses différents parlers, de tamazigh et de ses variantes. Inséré dans toutes les sphères de la vie, ce « butin de guerre » comme aimait à le qualifier Kateb Yacine, le français a encore de beaux jours devant lui, malgré les multiples discours officiels qui tendent à le reléguer au rang de langue étrangère au même titre que l'anglais, l'espagnol ou l'allemand.

Enseignée dès la 3<sup>ème</sup> année primaire (contrairement à l'anglais qui n'est introduit qu'en 8<sup>ème</sup> année), la langue française est langue d'enseignement, au niveau du supérieur, dans les universités et dans les grandes écoles dont les formations sont du domaine des sciences technologiques et médicales. Celle-ci est souvent sollicitée dans la formation professionnelle et paramédicale. Malgré les quatre textes officiels portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe (loi 91-05-1991, décret législatif 92-02-1991, décret présidentiel 92-303-1992, ordonnance 96-30-1996), la majeure partie des administrations et des entreprises publiques continuent à y déroger par l'emploi de la langue française.

Quant aux médias, notamment la presse francophone (présente dès l'ouverture du pays au multipartisme en 1988), son lectorat reste assez important et concurrence, bien des fois, la presse arabophone.

Notons également un certain regain pour l'écriture chez une jeune génération d'auteurs, pour qui, l'utilisation du code linguistique de l'ancien colonisateur s'effectue sans aucun complexe. Cette situation particulière caractérise certainement un bilinguisme, voire un multilinguisme assumé, aujourd'hui.



### **Francophonie, OIF et discours officiel**

Malgré un discours téméraire, renonçant à l'intégration de l'Algérie à l'OIF, la réalité est tout autre. Cent trente-deux années de présence française ne peuvent être évacuées par des décisions politique et idéologique de façade. Une politique linguistique ambiguë est née d'une stratégie imposée par une frange arabophone au pouvoir, au lendemain de l'indépendance, qui voit en la francophonie une immixtion politique qui serait la suite des précédentes et que le français serait :

La langue étrangère qui empêcherait l'arabe de se développer et de suivre l'évolution de la technologie et du monde moderne.

Cette langue de l'ancien colonisateur ne peut que drainer avec elle une culture occidentale divergente de la culture arabomusulmane (essentiellement en ce qui concerne la religion et la place de la femme dans la société).

La langue française joue un rôle politique d'effraction au détriment d'une langue arabe, catalyseur de la solidarité arabe en ce qui concerne certaines causes (Palestine, Irak etc.) (Grandguillaume, 2008 : 32-34)

Si cette stratégie a été payante pendant près de 4 décennies, occultant sciemment le multilinguisme, caractéristique du pays depuis des millénaires, une première ouverture s'est faite avec l'avènement du multipartisme et, l'arrivée du président Bouteflika au pouvoir. Depuis le sommet de la Francophonie qui s'est tenu à Beyrouth, en 2002, le président algérien avait appelé à plus de coopération entre les pays ayant en partage le français, comme le précise cet extrait :

On ne peut trouver de meilleure justification à notre présence à cette réunion. Nous sommes conscients de l'atout formidable que représente l'usage du français par des pays de tous les continents, et qui, facilitant le dialogue et la communication entre eux conduit, nécessairement, à une plus grande compréhension, et à un resserrement de leur solidarité. L'usage de



la langue française est un lien qui assure notre unité. Mais c'est dans la diversité des cultures représentées ici que réside notre véritable richesse, car ces cultures sont ici le moyen de communication qu'offre la langue française. Le dialogue des cultures est donc ici une réalité qu'il nous appartient de faire fructifier. Le mérite d'une langue n'est pas seulement d'être l'expression d'une civilisation, mais de servir de lien entre des civilisations différentes, et d'assurer ainsi, non seulement leur compréhension mutuelle, mais l'enrichissement de chacune d'elles par les autres. (Président Bouteflika, [www.présidence.dz](http://www.présidence.dz))

Quelques années plus tard et sous la pression des courants islamistes, l'intégration de l'Algérie à la Francophonie n'était plus envisageable, celle-ci étant considérée par les tenants d'une islamisation du pays comme une éventuelle « refrancisation » de l'Algérie par le clan au pouvoir.

### **Francophonie/francophonie : leur enseignement à l'Ecole Nationale Supérieure de Sciences Politiques d'Alger**

Ecole issue des récentes réformes de l'enseignement supérieur (2009), l'ENSSP a le statut d'un pôle d'excellence dont les formations retenues ne prennent en charge que les niveaux master-doctorat du LMD.

Aussi, vu les spécialités dispensées dans le domaine de la science politique, nous avons orienté nos contenus de programme en fonction des objectifs de la formation et axé nos enseignements sur des textes en rapport avec la discipline, avec, comme sous-bassement théorique, l'analyse du discours. Pour ce faire, nous avons retenu quelques pistes de réflexion.

Nous avons abordé, dans un premier temps, les deux concepts d'un point de vue étymologique puis historique. Ensuite, il était nécessaire de mettre l'accent sur l'OIF en tant qu'organisation internationale. Le contenu de sa charte ayant fait l'objet d'un exposé suivi de débat. Enfin, un rappel des pays francophones membres, non membres, pays non francophones membres ou observateurs, nous a permis de faire un choix de textes



d'auteurs étrangers à la science politique tels que l'écrivaine Calixthe Beyala (avec *Mais que fait le Qatar dans la francophonie ?*) et le sociolinguiste Ngalasso Mwatha (*Et si les africains quittaient le sommet de Montreux ?*).

Les textes en question étaient accompagnés d'un questionnaire fractionné en trois étapes : des questions portant sur la compréhension, sur le fonctionnement de la langue, avec une expression écrite qui résume le point de vue de l'étudiant sur le discours étudié. Méthode de travail pouvant faciliter quelque peu la tâche à des étudiants arabophones (il est à préciser que l'enseignement des sciences humaines a été totalement arabisé dès les années 80). En recourant régulièrement à des rappels morphosyntaxiques et lexico-sémantiques, notre souci est de permettre aux étudiants de renouer avec la langue française. Quant à la rhétorique, l'argumentation ou la stylistique propre à chaque discours, nous l'appréhendons par le biais de l'analyse textuelle. Notre public est composé de 13 étudiants (filles et garçons) en spécialité études stratégiques et internationales. La lecture des différents essais nous a permis de constater que l'ensemble partageait l'argumentation du sociolinguiste Ngalasso Mwatha, et le texte : *Et si les Africains quittaient le sommet de Montreux ?* semblait, à leurs yeux, fort pertinent, quant à l'approche sociolinguistique qui en est faite. Ce qui n'a guère été le cas de la réaction réservée au texte : *Mais que fait le Qatar dans la francophonie ?* de Calixthe Beyala. Un rejet catégorique et unanime lui a été consacré dans les écrits des étudiants.

En effet, Ngalasso Mwatha s'en est tenu à l'aspect linguistique de la francophonie. Le scénario qu'il a échafaudé, celui du retrait de l'organisation, de l'ensemble des pays africains, lui permettait de démontrer, chiffres à l'appui, que la langue française prospère grâce au continent africain et non aux politiques français. Une bonne partie des étudiants a apprécié la conclusion et l'a reprise à son compte. Pour eux, comme pour l'auteur : « La devise de la journée internationale de la francophonie *vivre ensemble, différent*, doit être un rappel permanent du sens profond du lien qui tient ensemble les Etats dits francophones. Ce lien, c'est la langue française qui le fait coexister, dans le même espace, des hommes et des femmes de cultures et de langues différentes.



La francophonie doit être un cadre, pas un carcan. » A cela, certains étudiants ont rappelé que ce qui les dérangeait, ce n'est point la langue française mais plutôt la politique étrangère française.

Pour Calixthe Beyala, son texte a été très mal perçu et une résonance des plus négatives a accompagné les productions écrites des étudiants. Pour ces derniers, si le Qatar a pu intégrer l'OIF, c'est certainement grâce à ses pétrodollars, mais aussi et surtout, parce que c'est l'OIF qui a enfreint toutes les règles de sa charte. De plus, pour la plupart d'entre eux, l'auteure exhorte ses concitoyens et les dirigeants français à rejeter la langue et la civilisation arabes. Choqués par la virulence des expressions telles que, *exclure le Qatar pour que la malédiction s'éloigne*, ou encore, *éloigner ce risque de nos enfants*, le texte de Beyala a fait ressurgir la problématique du choc des civilisations et le clivage Orient-Occident.

Quant à nous, nous considérons ce passage comme la plus idoine des conclusions :

La francophonie ne peut être fermeture sur le français et son développement. Elle s'est légitimée sur le plan international comme revendication du multilinguisme. Cela entraîne un engagement à soutenir les autres langues et à prendre en charge leur développement, en les considérant non comme une menace mais comme un enrichissement. (Grandguillaume, 2008, 60 :61)

### **Bibliographie**

- BARRAT, J. (1997). *La Francophonie : Une Géopolitique*. Paris, PUF.
- BEYALA, C. (2013). « Mais que fait le Qatar dans la francophonie ? », *Revue Marianne*.
- CHITOUR, C. (2012). *Francophonie : Que peut faire de plus l'Algérie ?*
- DESOUCHES, C. (1986). *Francophonie : difficile gestation d'un ensemble cohérent*. Bruxelles.
- GRANDGUILLAUME, G. (2008). *La francophonie vue du monde arabe et du Maghreb*. Paris, l'Harmattan.



NGALASSO-MWATHA, M. (2013). « Et si les africains quittaient le sommet de Montreux ? », *Le Temps SA*.

RIBA, P. (2013/2014). *Géopolitique de la francophonie*. Cours M2, FLE, Univ des Antilles.

SAINT-PROT.C (2013). *L'enjeu géopolitique de la Francophonie*. *Observatoire d'Etudes Géopolitiques*.

SOPPELSA, J. (2014). *La place de la francophonie dans les relations internationales*. Blog,Google.

WOLTON, D. (2008). *L'identité francophone à l'heure de la mondialisation*. C.R.S.F.

### **TEXTE 1 : Et si les Africains quittaient le sommet de Montreux?**

***Par Musanji Ngalasso-Mwatha,***

*Musanji Ngalasso-Mwatha, professeur de sociolinguistique et de linguistique africaine à l'Université de Bordeaux 3, imagine un scénario catastrophe pour la francophonie, dans le but de démontrer l'importance, et pas seulement en nombre, du continent africain.*

Scénario catastrophe. Imaginons, l'espace d'un instant, que les 20 Etats africains qui ont le français comme langue officielle\* et qui constituent le gros bataillon des pays participant aux sommets francophones, décident, retour de Montreux, dans un même mouvement, de quitter la francophonie et de proclamer langues officielles leurs propres langues ou une autre langue étrangère de dimension mondiale (mettons l'anglais) ou susceptible de le devenir (le chinois). Le vide créé ne pourrait pas ne pas se voir. Je vois déjà l'émotion, immense, que cela susciterait: ce serait un véritable coup de tonnerre dans le ciel bleu-blanc-rouge de la francophonie. Les conséquences seraient immédiates: le français, sans cesser d'être une langue internationale importante (avec environ 150 millions de locuteurs), ne serait plus l'une des langues officielles des Nations unies ni l'une des langues de travail de ce même organisme à New York et à Genève, rôle qu'il



est le seul à partager avec l'anglais. Ce rôle serait alors disputé entre l'espagnol, le portugais et l'arabe, qui sont aujourd'hui plus parlés que le français dans le monde et qui disposent d'une large audience dans un grand nombre d'Etats. La francophonie, comme organisation internationale fondée sur l'usage d'une même langue, le français, se réduirait à une peau de chagrin: il resterait seulement, comme Etats souverains, la France et Haïti, comme en 1945, à quoi s'ajouteraient deux principautés (Monaco et Andorre), une région autonome de l'Italie (Val d'Aoste), deux provinces du Canada (Québec et Nouveau-Brunswick), quatre provinces belges (Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur), des cantons suisses (Fribourg, Genève, Jura, Vaud, Neuchâtel et le Valais). Les sommets réunissant les chefs d'Etats et de gouvernements francophones deviendraient des réunions de famille, intimes et chamaillieuses. Les rencontres franco-africaines organisées périodiquement autour du président français cesseraient d'exister.

Ce scénario catastrophe est assurément loin de se produire, du moins dans l'immédiat. Deux raisons essentielles à cela. La première, c'est la solide implantation du français dans la plupart des Etats africains qui l'ont choisi, après leur accession à l'indépendance politique, comme langue officielle. Le français, héritage de la colonisation, n'a jamais été aussi prospère que depuis la décolonisation; il n'a jamais été aussi largement appris et pratiqué. Certains esprits chagrins, souvent mal informés, proclament, à qui veut les entendre, que le français est en crise voire en recul. La vérité, c'est que les pays africains indépendants ont fait pour le français bien plus que ne l'ont fait les colonisateurs eux-mêmes: dans les pays de colonisation belge (Congo-Kinshasa, Rwanda et Burundi) les administrateurs coloniaux s'adressaient à la population en kikongo, en lingala, en tshiluba, en kiswahili, en kirundi ou en kinyarwanda. L'enseignement dans les classes primaires était dispensé dans les langues locales avant d'être poursuivi en français. La presse écrite était en français, parfois en flamand, et en langues africaines. Les émissions de radio destinées à la population étaient diffusées dans les langues locales. L'affichage public était offert, en partie, dans ces mêmes langues. Aujourd'hui tout est en français dans la majorité des Etats et l'on parle de



recul de la langue officielle! En réalité, l’Afrique est le seul endroit de la terre où le français progresse significativement. Rappelons qu’en 1960, sans l’entrée massive des pays africains dans l’Organisation des Nations unies en tant que membres à part entière, le français ne serait pas devenu l’une des langues officielles et, avec l’anglais, l’une des langues de travail de cet organisme international. La seconde raison qui rend improbable le scénario catastrophe évoqué ci-devant, c’est l’attachement des Africains au français, une langue non africaine de dimension internationale dans laquelle ils voient un facteur d’ouverture au monde mais aussi un moyen d’ascension personnelle et professionnelle.

Le scénario catastrophe a été imaginé dans un seul but: mettre en exergue le poids immense de l’Afrique dans la francophonie mondiale. La francophonie institutionnelle existe grâce à l’initiative des Africains (Senghor du Sénégal, Bourguiba de Tunisie et Hamani Diori du Niger) alors même que dans le climat encore échaudé des années 1960, les dirigeants du Nord, à commencer par le général de Gaulle, se méfiaient d’une telle initiative par crainte d’être taxés de néocolonialistes. Ils n’ont adhéré à l’idée qu’en 1970, au moment de la création, à Niamey, de l’ACCT, future OIF, soit dix ans après la vague des indépendances. De Gaulle, parti du pouvoir en 1969, n’a donc pas pris part à l’éclosion de la francophonie officielle qu’il considérait comme dangereuse et à l’égard de laquelle il nourrissait une forte méfiance. Aujourd’hui le poids de l’Afrique est indispensable pour évaluer la francophonie: les Africains représentent à peu près la moitié du nombre total des francophones dans le monde. Les études projectives montrent que ce poids sera encore plus important dans un avenir qui n’est pas très lointain: en 2050 environ 80% des francophones dans le monde seront Africains. Explication: démographie stagnante au Nord, galopante au Sud.

La participation libre des Etats africains au mouvement francophone implique des droits et des devoirs pour tous les partenaires. Droit à la solidarité pour faire progresser partout la démocratie et les libertés publiques et individuelles; solidarité aussi dans le traitement des grands problèmes générés par la mondialisation et dont l’Afrique est l’une des





principales victimes, qu'il s'agisse de la désertification, de la déforestation ou des espèces animales menacées, des ressources du sol et du sous-sol, de la terre que nous habitons, de l'air que nous respirons ou des mers qui nous nourrissent, de la santé et de l'alimentation des populations, de la coopération économique ou de l'équilibre et de la réciprocité dans les échanges commerciaux. Droit au respect des identités culturelles et linguistiques, à la dignité et à l'égalité dans les rapports entre partenaires du Nord et du Sud. Mais la participation au mouvement francophone implique aussi des devoirs qui incombent d'abord à ceux dont le français est la langue naturelle à l'égard de ceux qui l'ont adopté comme langue seconde, langue officielle ou langue de travail et qui, de la sorte, contribuent à en assurer la diffusion et la vitalité au niveau mondial.

La francophonie, dont on sait aujourd'hui qu'elle progresse en Afrique, alors qu'elle est en chute libre comme langue de travail dans les organisations internationales, doit cesser d'être frileuse non seulement vis-à-vis des autres langues mondiales, comme l'anglais ou le chinois, dont elle craint, à tort, l'envahissement, mais aussi vis-à-vis des langues autochtones africaines dont elle ne souhaite la promotion que du bout des lèvres dans l'espoir de conserver des positions qu'à tort ou à raison elle croit pérennes.

Je l'écrivais il y a quelques années déjà: «Les progrès de la langue française en Afrique, dans les années à venir, dépendront de sa capacité à jouer un rôle décisif, non seulement comme moyen de communication national, international et interafricain, mais aussi et surtout comme facteur réel de développement dans les domaines de l'éducation, de la science, de la technologie, de l'économie et de la vie sociale; ils dépendront également de l'accueil que les francophones du Nord réserveront aux productions littéraires, artistiques et scientifiques en provenance des pays du Sud. Il faut instaurer un dialogue des cultures, et d'abord un dialogue des langues, dans des conditions à la fois réalistes et acceptables, en évitant la diffusion à sens unique, appauvrissante pour tous. Dans tous les cas, la véritable coopération entre les peuples trouve son fondement dans le respect mutuel, l'échange équitable et la solidarité agissante.»\*\*



La devise de la journée internationale de la francophonie, le 20 mars de chaque année, «Vivre ensemble, différents», doit être un rappel permanent du sens profond du lien qui tient ensemble les Etats dits «francophones». Ce lien, c'est la langue française qui fait coexister, dans le même espace, des hommes et des femmes de cultures et de langues différentes. La francophonie doit être un cadre, pas un carcan.

\* Il s'agit des Etats suivants: Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo-Brazzaville, Congo-Kinshasa, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad et Togo.

\*\* Musanji Ngalasso-Mwatha, « L'indispensable coexistence avec les langues africaines », *Le Monde diplomatique*, numéro 417, 1988.

© 2013 Le Temps SA

### **Question :**

En vous basant sur les arguments de l'auteur, commentez l'expression : « la francophonie doit être un cadre, pas un carcan ».

**TEXTE 2 : Controverses : Mais que fait le Qatar dans la**

**francophonie ?**

MARIANNE Vendredi 11 Janvier 2013

*Les dirigeants de notre pays veulent-ils me faire accepter l'idée selon laquelle le riche a tous les droits ? Qu'il peut tout acheter, tout arracher, parce qu'il a des moyens économiques pour se le permettre ? J'ai envie de continuer à espérer que tout n'est pas cessible, qu'il y a des valeurs, des idéaux auxquels il conviendrait de s'agripper malgré la misère économique environnante. Que l'idée de la francophonie telle que conçue par ses pères fondateurs, dont Senghor, est de celles-là ; qu'elle n'est pas corruptible ni biodégradable. Qu'elle est une essence, la quintessence des peuples qui, au*



*fil des siècles, ont mis en commun la moelle de leur histoire faite de beauté et de laideur, de gloire et d'ombre. Que la francophonie n'est pas une denrée qu'on acquiert contre monnaie trébuchante sur les étalages des supermarchés ; qu'on ne se la procure pas comme des sacs à main dans les boutiques de luxe des Champs-Élysées ! Le Qatar se trompe d'adresse : on n'est pas chez Louis Vuitton !*

L'entrée fracassante du Qatar dans la francophonie m'amène à affirmer que la francophonie n'est peut-être plus la francophonie. Qu'est-ce que c'est, cette chose inquiétante qui se met en place ? Quels sont ses objectifs ? Quel rêve, quel imaginaire la sous-tend ? Elle ne saurait plus se définir comme une association de pays ayant en partage le français parce qu'elle est pervertie pour ne point dire souillée et infectée par la cupidité de ses dirigeants. Que, ce faisant, ils ont trahi l'idéal francophone, trompé les peuples qui, malgré les difficultés que rencontre l'Organisation Internationale de la Francophonie, croyaient encore à la mise en place de certains ajustements idéologiques, politiques et économiques pour mieux l'habiter.

L'identité francophone vient de voler en éclats. Que nous reste-t-il donc ? Rien ou tout. Une angoisse, un cauchemar auquel on ne saurait faire face qu'en s'unissant et en se battant pour que la malédiction s'éloigne. On se doit de demander à nos dirigeants d'exclure le Qatar de la francophonie, donc de nos maisonnées, d'éloigner ce risque de nos enfants et de nos idéaux. Ils se doivent de nous rendre notre francophonie comme nous l'aimons, avec ses grandeurs idéologiques et ses faiblesses économiques, ses discussions interminables qui jamais n'aboutissent et ses moments de réelle fraternité. Nous la voulons pure comme aux premiers jours de sa naissance ; nous la préférons naïve et utopique comme à ses premiers cris, et, pour cela, je sévirai jusqu'à ce qu'on obtienne gain de cause. C'est une question de survie : celle d'une vision du monde, d'une civilisation.

**Calixthe Beyala**



**Questions de compréhension (12 pts):**

1. Donnez un autre titre au texte. (2 pts)
2. Quelle définition l'auteure donne-t-elle au concept de francophonie ? (2pts)
3. Pourquoi, d'après l'auteure, le Qatar a-t-il pu intégrer l'OIF ? (2pts)
4. Relevez 4 qualificatifs négatifs qui caractérisent la francophonie, aujourd'hui. (2 pts)
5. L'auteure parle de Francophonie ou francophonie ? justifiez votre réponse par une phrase ou expression du texte. (4pts)

**Expression écrite (8 pts) :**

Partagez-vous l'avis de l'auteure? Dites pourquoi en une vingtaine (20) de lignes.



## Bref, quelle place pour une francophonie élective ?

**Ana Paula COUTINHO**

Université de Porto

[amendes@letras.up.pt](mailto:amendes@letras.up.pt)

Inutile de rappeler ici l'histoire du mot « francophonie » et de reconstituer les stratégies d'affirmation, d'expansion géopolitique et d'*ethos* civilisateur qui ont marqué, dès le début, ce mot-concept créé au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Environ un siècle plus tard, la suite de la création de l'Agence culturelle et technique lors de la Convention de Niamey, en 1970, remplacée en 1997 par l'Agence de la Francophonie qui, à son tour, a donné lieu, l'année suivante, à l'« Organisation Internationale de la Francophonie » (OIF), cette suite – disais-je – représente l'évolution d'une politique d'affirmation, la manifestation officielle, et souhaitablement articulée, d'une présence dans le monde ancrée aussi bien sur le partage de la langue française que sur des valeurs directement liés à la *Déclaration Universelle des Droits de l'Homme* et à la défense de la diversité linguistique et culturelle.

Selon les chiffres fournis par l'OIF, il y aurait actuellement 220 millions de locuteurs de français répartis sur plus de 75 pays et territoires à travers les 5 continents. Ces chiffres s'appuient sur le statut de la langue française dans :

- a) les nations qui ont le français comme seule langue officielle;
- b) les États qui ont le français comme langue co-officielle ;
- c) les États fédéraux ou les territoires autonomes qui ont le français comme langue officielle ou co-officielle.

La question toujours complexe, voire polémique, de la méthodologie utilisée pour arriver au nombre de « francophones dans le monde » a provoqué, à un certain moment, la distinction entre « francophone », personne capable de faire face, en français, aux situations de communication courante » et « francophone partiel », personne ayant une compétence réduite en français, lui permettant de faire face à un nombre limité de situations » (AAVV, 2003: 15), une division méthodologique qui



serait pourtant considérée arbitraire, subjective et inopérante et que l'OIF abandonnerait par la suite. Entre-temps, dans ses notes méthodologiques présentées, par exemple, pour les chiffres concernant l'Europe, l'OIF précise que les éléments à la base des statistiques englobent non seulement les États et gouvernements qui ont le français comme langue officielle ou comme langue co-officielle (dont la Belgique, Andorre et la Suisse), mais aussi d'autres où la langue française a le statut de langue étrangère, dont la Slovaquie, la Grèce, l'Ukraine ou la Lettonie.

J'ai commencé par évoquer ces données, mais je dois tout de suite préciser que ce ne sont pas exactement les chiffres ou les statistiques qui, en eux-mêmes, justifient l'interrogation avec laquelle je me suis proposée de participer dans cette « Foire aux Questions ». Et, pourtant, cela n'empêche que je sois tout à fait persuadée que ce qui est impliqué dans mon propos est très important pour le développement durable de la francophonie<sup>1</sup>. L'expression « francophonie élective » annoncée en titre entend désigner une branche de la francophonie qui est, pour ainsi dire, en amont et en aval des statuts et des engagements officiels des nations et des gouvernements, francophones et non francophones. On y reconnaîtra facilement une inspiration goethienne, mais qui n'appelle point à une théorie scientifique comme l'a prétendu le célèbre auteur des *Affinités Électives*.

Ici, l'expression est plutôt métaphorique et vise à adapter et à accentuer l'idée d'attrait, d'union privilégiée, en l'occurrence entre un individu et une langue, par choix, c'est-à-dire sans qu'il y ait des contextes géographiques, politiques (ou même, directement économiques) qui, au départ, puissent justifier ce rapport affectif, cette attitude, disons, volontariste, envers une langue / culture étrangère. Ne s'agirait-il pas ici de « francophilie » ? - demandera-t-on - une attitude qui a une très longue tradition dans l'Histoire des relations internationales et culturelles? Oui et non, parce que la « francophilie » a toujours signifié une empathie généralisée, sinon même une vénération en ce qui concerne la France et

---

<sup>1</sup> Comme vient aussi de le souligner le Rapport *La Francophonie et la Francophilie, Moteurs d'une Croissance Durable* (Attali, 2014).



envers ce qu'elle représentait, dans un contexte fort bipolarisé entre « philies » nationales. Or, la « francophonie élective », telle que je la conçois ici, présuppose déjà un autre contexte géoculturel et une attitude plus consciente de l'univers international et multiculturel francophone participant à la construction et à la sauvegarde de la pluralité linguistique et culturelle. Remarquons, du reste, que la « Charte de la francophonie », c'est-à-dire le support juridique de l'ensemble du cadre institutionnel francophone fait référence dans son préambule non seulement à l'action des États et des gouvernements, mais aussi « aux nombreux militants de la cause francophone » qui, à côté aussi de multiples organisations privées et publiques, « œuvrent pour le rayonnement de la langue française, le dialogue des cultures et la culture du dialogue »<sup>2</sup>.

De son côté, la synthèse initiale du rapport dirigé par Jacques Attali, insiste à englober dans l'espace géolinguistique économique de la francophonie, « les diasporas francophones, les réseaux d'anciens élèves de l'enseignement français », aussi bien que « les 50 millions d'apprenants du français comme langue étrangère à travers le monde, ainsi qu'une élite de plusieurs milliers d'influenceurs francophilophones' » (Attali, 2014: s/p). La porte semble donc de plus en plus ouverte à une « francophonie » qui dépasse des catégories et des chiffres habituels...

À cette époque de discrédit généralisé, qui se traduit souvent en toute sorte de conformisme, le terme « militant » semblera ici déplacé, du moins comme excessif ; il n'empêche qu'il existe, ou qu'il faut qu'il y ait un certain engagement dans cette défense du patrimoine linguistique et culturel directement lié à une langue internationale comme le français, qui s'avère aussi une forme de résistance à toute imposition, directe ou indirecte, d'un dangereux monolinguisme à l'échelle internationale ou mondiale. Nous savons bien, en fait, que toute forme d'hégémonie linguistique suppose et provoque à la fois des réductionnismes dans la plupart des dimensions de la vie humaine, notamment au niveau de la pensée et de l'expression culturelle.

---

<sup>2</sup> [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte\\_francophonie.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte_francophonie.pdf)



Personne ne doutera que la « francophonie élective » est le fruit de plusieurs circonstances qui dépassent une volonté, un choix ou une tendance individuelle. La possibilité même de ce genre de francophonie, sa concrétisation, résultent d'un tas de conditions préalables et d'actions très précises, dont les plus forts effets se font sentir à moyen et long terme. Il importe d'en souligner quelques-uns :

- a. les actions de diplomatie culturelle (dont la France a été pionnière, sachant qu'il fallait investir sur une « diplomatie de la langue »<sup>3</sup>), une diplomatie entre-temps de plus en plus élargie et spécialisée sur d'autres domaines de la vie humaine ;
- b. les déplacements physiques ou les mobilités géographiques au sein des pays francophones, pour des raisons personnelles ou en conséquence des flux et pressions d'ordre économique, politique ou autre ;
- c. les parcours de formation scientifique et culturelle, aussi bien dans les pays francophones que dans les différents pays à l'étranger.

On aura certainement remarqué que je n'ai pas fait référence à des contextes qui exigent, ponctuellement ou de façon plus prolongée, un rapport professionnel, plus utilitariste avec la langue française puisque, dans ce cas-là, la francophonie de l'individu est de l'ordre du fonctionnel, c'est-à-dire, elle fait surtout partie des compétences professionnelles exigées. Ce n'est que par la suite qu'elle fera émerger (ou pas) une « francophonie élective », s'il y a eu entre-temps des conditions favorables à une relation plus intense et intime avec la langue qui dépasse de ces exigences-là. Occasion de se demander s'il sera possible qu'un individu puisse arriver à « épouser la langue française », pour faire appel ici à la très symbolique expression d'Amin Malouf, par les seules exigences / pressions des flux des marchés avec leur mode de fonctionnement globalisé. Autrement dit, que faut-il associer à l'utilisation du français comme outil de communication pour que cette pratique devienne aussi un moyen de reconnaissance et de ouverture à la diversité culturelle, aussi bien aujourd'hui qu'au fil des temps ?

---

<sup>3</sup> cf. Chaubet, 2004.





Regardons maintenant à travers un autre prisme, et nous serons amenés à constater qu'une grande partie de la présence de la langue et culture françaises ou francophones, déjà en Europe, tient justement à une « francophonie élective » englobant

- a. les générations de plus de 40 ans qui ont grandi ayant la langue / culture française comme la seule ou la principale langue étrangère dans l'enseignement officiel et, en même temps, comme le principal moyen d'accès dans la plupart des domaines de la connaissance humaine ;
- b. les différents noyaux familiaux ou les réseaux informels d'individus qui ont vécu en France ou dans des pays francophones, à la suite de l'émigration, d'exil, ou bien pour des raisons professionnelles et / ou académiques ;
- c. les individus qui pour des raisons intellectuelles et professionnelles ont été amenés (ou sont amenés) à garder un contact tout à fait privilégié avec la langue française et sa production intellectuelle.

Il est à noter qu'une grande partie, voire la majorité, de ces « francophones électifs » ne parle pas français au quotidien ; il se peut même qu'elle passe de longues périodes sans l'écouter ou, alors, seulement à la télévision par câble ou sur internet ; pourtant, ces « francophones électifs » sont non seulement capables de parler et lire, mais aussi parfois de penser, sentir et écrire en français<sup>4</sup>. Pour eux, (Jacques Attali dira qu'ils sont « francophilophones »<sup>5</sup>), la langue française est en fait soit leur

---

<sup>4</sup> Il y en a même qui choisissent le français comme langue d'écriture ou de création, je veux dire avec une intentionnalité littéraire. Voir à ce sujet l'excellente émission « La langue française vue d'ailleurs », diffusée sur MEDI1. Cette émission existe depuis octobre 1997. Elle s'intéresse à des écrivains du monde entier qui ont en commun le fait d'écrire en français, même si ce n'est pas leur langue maternelle. Il en a déjà résulté un livre d'entretiens (Devret & Martin, 2001).

<sup>5</sup> Il faut souligner que sa perspective est celle d'un français, en plus chargée de démontrer au plus haut niveau la relevance de la francophonie et, donc aussi l'importance, en particulier, de ces influenceurs francophilophones «qui occupent des postes économiques, culturels et politiques stratégiques dans les pays non francophones ».



première langue (par exemple, pour les Français résidant à l'étranger, pour ceux qui ont vécu longtemps en France ou dans un pays francophone, pour les descendants d'émigrés ou d'exilés dans des pays francophones), soit elle est leur première langue étrangère ; celle qu'ils ont tendance à parler et à lire davantage.

Ces francophones sont ainsi une espèce d'exilés du français ; ils le gardent et le préservent, notamment dans des nations qui peuvent ne pas faire partie de l'OIF, comme c'est le cas des pays de la péninsule ibérique : le Portugal et l'Espagne. D'ailleurs, la situation de ces deux pays est, à cet égard, assez paradoxale, puisqu'ils ont vu partir des milliers de leurs citoyens en France ou dans d'autres pays francophones, au long du XX<sup>e</sup> siècle (et, de nouveau encore, ces dernières années<sup>6</sup>) ; leurs histoires sociales et culturelles sont tout à fait nouées et, pourtant, ils restent – on dirait de plus en plus – en marge du réseau de la Francophonie....

Le problème qui découle de ces observations est de savoir comment faire pour préserver, développer et valoriser cette « francophonie élective », tant du côté de la France que de celui des autres pays concernés. Ce sentiment de partage d'une langue et des références culturelles qui y sont intimement associées est une autre façon de vivre une « communauté imaginaire », sans qu'il y ait vraiment un territoire ou une nation commune. Il s'agit d'une sorte de réseau qui a subsisté même dans des contextes socioéconomiques et socioculturels progressivement insensibles, imperméables, à la langue et / ou cultures de langue française, en dépit des règlements légaux ou des accords officiels. Pensons par exemple au statut du français en tant que langue officielle et langue de travail, depuis 1946, aux Nations Unies, et aussi dans les organismes de l'Union Européenne. Déjà dans les années 90, M. Xavier Michel, représentant permanent de l'OIF à Genève, rapportait des signes de faiblesse du plurilinguisme auprès des organisations internationales (AAVV, 2003: 42), où de plus en plus semble régner – comme ailleurs – une sorte de reddition à la simplification du dispositif linguistique.

---

<sup>6</sup> cf. à ce sujet Lopes, 2013.



De même, l'option pour le français est devenu aussi difficile que cruciale au sein de l'Université et, en général, dans les différents espaces de production et de diffusion scientifique (congrès et colloques internationaux, publications scientifiques, unités de recherche et réseaux internationaux...). Si la langue dans laquelle est produite et diffusée la connaissance n'est jamais un seul instrument, ce rapport devient tout à fait structurant, c'est-à-dire plein de conséquences, quand il s'agit des savoirs liés aux sciences sociales, en général aux Humanités, et crucial encore quand s'il s'agit de la littérature et des études littéraires, où sont développées en principe toutes les virtualités expressives et mémorielles d'une langue. Comment faire, alors, pour préserver et faire développer cette francophonie élective en contexte universitaire ou scientifique allophone, alors que les institutions françaises et / ou francophones semblent vaciller, permettant ou exigeant de plus en plus que certaines études soient faites et publiées en anglais, sous prétexte d'une plus grande ou immédiate internationalisation?

D'autre part, peut-on imaginer une « francophonie élective » qui ne soit pas associée ou, disons, nourrie de l'« exception culturelle » qui a toujours été l'étendard de la France et de la langue française? Comment faire valoir ce principe, par exemple, au niveau de la traduction de la littérature ou des sciences sociales et humaines? Je pense ici au niveau non seulement de la réalisation de traductions directes ou intermédiaires à partir du français, mais aussi de l'intervention dans les réseaux de diffusion, sans lesquels les traductions restent souvent « lettre morte »? Que faudra-t-il donc faire pour assurer une place à une « francophonie élective » qui exige de la traduction, et qui sera donc, pour ainsi dire, une francophonie post-traduction? Il faut en fait ne pas oublier que c'est souvent à cause, ou à la suite, de la lecture en traduction que l'on a envie de découvrir la langue / culture de départ et que l'on comprend effectivement qu'il y a des intraduisibles même s'ils ne signifient point une impossibilité ontologique de la traduction (*cf.* Cassin, 2004).

La diplomatie culturelle de France, parallèlement aux objectifs et aux missions de la Francophonie, s'est éloignée d'une action imposante du « rayonnement » de la culture française, pour assumer plutôt un rôle de coopération sous le signe de la mutualité, c'est-à-dire en collaboration avec



les initiatives culturelles et les agents des différents pays. Il s'agit d'une position, ou d'une option, tout à fait compréhensible et même très défendable au niveau des principes, mais cela ne pourra nous empêcher de demander si cette attitude de l'attente des autres ne serait pas, elle aussi, ou du moins parfois, une forme de démission... Autrement dit, la francophonie, sous toutes ces formes ou dans tous ces états, peut-elle résister sans un pari net de la part de la France, un pari qui permette de faire face à la concurrence de plusieurs mécanismes globalisés qui nous immunisent, en nous rendant massivement insensibles à toute forme de différence ou d'alternative culturelle? Quelles sont les chances de voir engendrer des traits de « francophonie élective » chez les plus jeunes, quand leur contact avec la francophonie est de plus en plus limité à la salle des cours de français (et quand ils en ont) ?

Lors d'un autre forum qui a eu lieu à l'Université de Porto, en 2011, j'ai défendu l'affirmation de la francophonie dans un contexte plus vaste de géopolitique culturelle néolatine (Coutinho, 2011), une stratégie qui, du reste, va dans le sens de ce que les sciences cognitives ont déjà pu démontrer, à savoir, la possibilité d'un apprentissage accéléré et réussi de plus qu'une langue de la même famille linguistique. La « francophonie élective » ne pourrait-elle pas profiter aussi bien de ces avantages au niveau cognitif, que des affinités culturelles entre langues néolatines, sédimentées par l'Histoire?

Je lance ici des questions qui me semblent cruciales pour pouvoir continuer à assurer une dimension de la francophonie qui, à mon avis, ne devra pas être sous-estimée, tant du côté de la France que du côté des autres pays qui, d'une façon ou de l'autre, font partie du réseau francophone. Mais il me reste encore à souligner, pour conclure, que cette défense et illustration contemporaine de la langue française, faite par une étrangère, ne relève aucunement du mythe du génie de la langue française... Il s'agit plutôt de partir du principe qu'une langue, notamment le français, ne sert pas seulement à résoudre des problèmes de communication au quotidien et qu'elle rend aussi possible l'invention et la diffusion de la pensée, des émotions, des valeurs poétiques, éthiques et politiques (Meschonnic, 2001).



Donc, cette défense s'avère essentiellement un geste logique avec des conséquences de pragmatique historique qui dépassent la France et la langue française ; elle suppose un « ethos » et cherche à contribuer à une éthique du divers et de la différence, en sachant bien que la concurrence ne se fait pas seulement au niveau de l'économie, mais aussi dans le terrain du symbolique... Autrement dit, plaider pour une « francophonie élective » de nos jours, tout en interrogeant ses possibilités, c'est en somme chercher des sentiers (déjà battus ou à découvrir) pour la francophonie et pour son développement durable. Et, en définitive, c'est avoir conscience que pour défendre la diversité culturelle, pour être garant de patrimoine et source constructrice de plus d'humanité, la francophonie (et Dieu sait que l'on pourrait en dire de même de la lusophonie...) ne peut se résumer à des discours d'occasion ou à des enjeux ponctuels ; elle exige plusieurs investissements bilatéraux à court et à long terme, pour que le français soit effectivement, et à la fois, un instrument de mémoire et d'innovation.

### **Bibliographie**

ATTALI, Jacques (2014). *La Francophonie et la Francophilie, moteurs d'une croissance durable*, Paris, Direction de l'information légale et administrative.

AAVV (2003). *La Francophonie dans le monde. 2002-2003*. Paris: Larousse.

CASSIN, Barbara (2004). Vocabulaire européen des philosophies : *Dictionnaire des intraduisibles*. Paris: Seuil.

CHAUBET, François (2004). « L'Alliance Française ou la Diplomatie de la langue (1883-1914) » *in Revue historique*, 2004/4 n° 632, pp. 763-785.

*Charte de la Francophonie* *in* [http://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte\\_francophonie.pdf](http://www.francophonie.org/IMG/pdf/charte_francophonie.pdf)

COUTINHO, Ana Paula (2011). « Repensar a língua francesa no contexto de uma geopolítica cultural neo-latina » , *Festlatino. As Línguas Neolatinas e a internacionalização da língua portuguesa*. Porto, 1 de Abril [inédit]



DEVRET, Christophe & MARTIN, Patrice (2001). *La langue française vue d'ailleurs. 100 entretiens*. Paris: Tarik Editions.

LOPES, João Teixeira (2013). « *Geração Europa?* »: *Um estudo sobre jovem emigração qualificada para França*, disponible sur <http://www.agrafr.fr/Uploadfiles/files/OAM9-GGEK-348B-4JSP.pdf>

MESCHONNIC, Henri (2001). *De la langue française. Essai sur une clarté obscure*. Paris: Hachette, édition revue et augmentée.



**Le fait francophone en Algérie**  
**De la francophonie ou de l'ambiguïté de l'absence de statut**  
**de la langue française en Algérie**

**Fatma-Zohra KOUCKAR FERCHOULI**  
École Nationale Supérieure de Sciences Politiques – Alger  
[fz\\_ferchouli@yahoo.fr](mailto:fz_ferchouli@yahoo.fr)

Comme la majorité des pays dans le monde, l'Algérie est un pays multilingue avec trois langues parlées : l'arabe, le berbère (ou tamazight) et le français. Mais, contrairement à d'autres pays plurilingues comme la Suisse ou la Belgique où les langues parlées remplissent les mêmes fonctions et ont des statuts équivalents, les trois langues de l'Algérie ne remplissent pas les mêmes fonctions et n'ont pas le même statut.

L'arabe, dans sa version standard, est la seule langue véhiculaire nationale et officielle du pays. Les différents dialectes arabes, langue vernaculaire de la quasi-totalité des Algériens, n'ont pas d'existence officielle. La seconde langue vernaculaire du pays, le berbère, attestée à ce jour à travers ses principaux parlers – à savoir le kabyle, le chaoui, le m'zabi et le targui – est la deuxième langue nationale depuis 2002 seulement. Bien qu'il soit la seconde langue véhiculaire de l'Algérie et la langue la plus utilisée dans la plupart des communications internationales, le français n'a aucun statut officiel : il n'est ni langue nationale et/ou officielle, ni langue étrangère.

**Comment expliquer l'ambiguïté du fait francophone en Algérie ?**

Un rappel des circonstances historiques qui ont présidé à l'émergence de ces langues en Algérie s'impose pour mieux comprendre la situation linguistique présente et les causes de l'absence de statut de cette langue française.

La plus ancienne des trois langues parlées en Algérie est le berbère. Celle-ci dérive du libyque, comme Auguste Célestin Judas (1805-1873) a pu le démontrer à partir des inscriptions libyques figurant sur la stèle de



Dougga en Tunisie attestant de la présence de cette langue depuis au moins l'Antiquité punique<sup>1</sup>. Selon les estimations du professeur de berbère à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO, Paris), Salem Chaker, cette langue est encore parlée aujourd'hui par près d'un Algérien sur quatre<sup>2</sup>. De son côté, le grand historien de l'Algérie, Mahfoud Kaddache (1921-2006), précise ce qui suit à propos de cette langue :

De nombreuses inscriptions libyques nous renseignent sur l'ancienne langue parlée par nos ancêtres. C'est de cette langue que dérive le berbère parlé dans nos montagnes de Kabylie, de l'Aurès et chez les Touaregs. L'alphabet tfinagh touareg est également dérivé de l'alphabet libyque. Les inscriptions monumentales sont écrites en ligne horizontale de droite à gauche ; les inscriptions funéraires gravées sur des pierres le sont souvent en lignes verticales lisibles de bas en haut. Certaines inscriptions sont bilingues, accompagnées soit d'un texte punique soit d'un texte latin : ce sont ces inscriptions bilingues qui ont permis aux savants de déterminer l'alphabet libyque de vingt-deux caractères. Nos ancêtres connaissaient donc l'écriture, et le déchiffrement du millier d'inscriptions libyques retrouvées nous apportera certainement quelque lumière sur le passé des Berbères. La langue berbère s'est transmise avec une grande vigueur, tout en restant divisée en plusieurs dialectes. Elle est aujourd'hui une réalité vivante parlée par six à sept millions d'individus. (Kaddache, 2000/2003 : 23)

La deuxième langue de l'Algérie est l'arabe. Son implantation dans tout le Maghreb coïncide avec l'islamisation dès le VII<sup>ème</sup> siècle, une islamisation marquée par la fondation en 670 de la mosquée de Kairouan en Tunisie, premier lieu de culte et centre spirituel musulman, par Okba Ibn Nafaa. L'arabe s'est ainsi peu à peu substitué au berbère qui ne subsiste

<sup>1</sup> Cf. Auguste Célestin Judas, *Lettres à M. de Saulcy, ... sur quelques monuments de la langue phénicienne*, (1843), réédition Editions Kissinger Publishing, 22 février 2010 et *Etude démonstrative de la Langue phénicienne et de la langue libyque*, (Ed.1847), Hachette Livre, BNF, 2012.

<sup>2</sup> CHAKER, Salem

[http://www.clio.fr/bibliotheque/langue\\_et\\_litterature\\_berberes.asp#biblio](http://www.clio.fr/bibliotheque/langue_et_litterature_berberes.asp#biblio)





aujourd'hui que dans les régions montagneuses comme les Aurès et la Kabylie ou dans le Sud, à Ghardaïa, et l'extrême Sud du pays, à Tamanrasset. Plus de quatre-vingt-dix pour cent de la population algérienne parlent l'arabe dialectal, c'est-à-dire un arabe avec une syntaxe distincte de celle de l'arabe classique et un vocabulaire truffé d'emprunts d'autres langues dont principalement le berbère et le français mais également l'espagnol pour l'ouest du pays et, dans une proportion moindre, l'italien pour l'est du pays.

Le français est la troisième langue de l'Algérie. Cette langue héritée de la colonisation n'a progressé véritablement qu'après l'indépendance du pays avec la généralisation de l'enseignement. Cela peut surprendre mais au lendemain de l'indépendance du pays, l'urgence était de scolariser tous les enfants algériens en âge de l'être car, comme l'a souligné Benjamin Stora, parmi les défis à relever celui de « l'enseignement et de la formation » au regard du taux dérisoire d'enfants algériens scolarisés en 1961 :

En 1961, les jeunes français sont scolarisés à 100 %, les enfants algériens à moins de 15 %. Le nombre de musulmans inscrits dans les classes primaires atteint à peine 700 000. Dès 1970, ils sont déjà près de deux millions et, en 1980, plus de quatre millions et demi. La rentrée scolaire de 1982 accueille 250 000 jeunes dans les lycées et 80 000 étudiants dans les universités (2 800 en 1963). (Stora : 109)

Evidemment cette scolarisation massive des enfants algériens n'a pu être assurée qu'en langue française et ce, jusqu'au milieu des années 1970, au grand dam des responsables politiques de l'époque puisque la grande majorité des lettrés de l'époque sortaient de l'école française. Ceux qui avaient reçu une instruction bilingue (arabe, français) dans les quelques médersas du pays (écoles fondées par le Cheikh Abdelhamid Ibn Badis [1889-1940]) n'étaient pas assez nombreux en 1962 pour prendre en charge cet enseignement.

Il n'y a pas de doute que pour les Algériens, l'arabe, langue du *Coran* marginalisée et dévaluée pendant la colonisation, devait être rétablie dans



sa dignité dès l'indépendance du pays afin de remplir, entre autres, sa mission de langue d'enseignement. L'intégrité de l'identité algérienne ne pouvait être complète sans la restauration de cette langue arabe dans le statut qui était le sien, c'est-à-dire celui d'une langue valorisée en tant que langue coranique sacrée, tandis plus que le français restait associé à la colonisation avec tout ce que cela implique d'exactions, d'humiliations et de spoliations à l'encontre des Algériens.

Comment s'étonner dès lors que l'élite francophone algérienne qui avait reçu une instruction française avant l'indépendance ou dans le contexte de la jeune Algérie indépendante soit, jusqu'à la fin des années 90, plus ou moins directement stigmatisée ? D'autant que, comme le rappelle Najib Redouane, les pays du Maghreb avaient en partage cette langue arabe qui faisait l'unanimité parce qu'elle était auréolée du prestige de leur religion et qu'elle était en mesure de se substituer à la langue de l'ancien colonisateur, contrairement aux pays d'Afrique subsaharienne et des Antilles<sup>3</sup>.

Dès les premières années de l'indépendance, un clivage entre francophones et arabophones est apparu qui s'est transformé en rivalité, une rivalité qui n'a fait que s'exacerber jusqu'aux années quatre-vingt-dix avec l'apparition du Front Islamique du Salut, le FIS. A partir de ce

---

<sup>3</sup> « Si en Afrique et aux Antilles, la cohabitation du français avec les langues régionales s'est imposée harmonieusement en dépit des difficultés, des blocages et des complexités avancés de part et d'autre, il n'en va pas de même au Maghreb. En effet, situant l'utilisation de la langue française sur le plan politique et historique, les trois pays du Maghreb optent aux lendemains des indépendances pour inscrire l'arabe comme un enjeu de revendication nationale, visant à se démarquer catégoriquement de tous les mécanismes de domination et d'aliénation du pouvoir colonial. C'est ainsi que la problématique de la langue d'écriture littéraire s'est trouvée au centre de tous les débats retentissants et passionnés entre "francisants" et "arabisants", comme on a souvent tendance à le dire. (...) Ainsi, écrire en français, c'est trahir son peuple, sa culture et son histoire. Écrire en français, c'est mériter la marginalisation et l'exclusion totale. Dans ce contexte, les arabophones insistent sur la résistance qui passe par le rejet absolu de la langue de l'ex-colonisateur et par la revalorisation de l'écriture dans la langue nationale. Cette dernière est envisagée comme un acte symbolique, une action libératrice ayant pour finalité d'établir le lien entre le passé et le présent et d'agir dans un sens de construction d'une société maghrébine uniforme et homogène. C'est aussi la langue de l'espoir national, de la fierté et de la revendication identitaire, qui assure à ces pays leur place au sein de la nation arabe. », in « La littérature maghrébine d'expression française : au carrefour des cultures et des langues », in *The french Review*, Vol. 72, N° 1, Oct. 1998.



moment-là et pendant toute « la décennie noire » (1991-2001), les enseignants de français, les journalistes et les écrivains francophones, perçus comme des traîtres à leur pays et à leur religion, sont devenus la cible privilégiée des groupes armés islamistes.

Ce n'est qu'à partir de 2002, avec la loi du président Bouteflika amnistiant les islamistes et la dissolution de l'Armée islamique du salut (AIS), que le retour à une vie normale a progressivement été possible.

### **Paysage linguistique de l'Algérie d'aujourd'hui**

#### **1- L'arabe, première langue en Algérie**

- ✓ La première langue du pays, *l'arabe*, est toujours celle qui jouit toujours du prestige de la religion.
- ✓ Celle-ci est toujours la langue la plus parlée en Algérie.
- ✓ C'est la *seule* langue officielle de l'Algérie.
- ✓ La *diglossie* qui caractérise cette langue se traduit par les trois variétés suivantes :

1. *L'arabe classique* dont la norme est incarnée par le *Coran* et dont l'usage est généralement *restreint* à la sphère religieuse.

2. *L'arabe standard*, qui est la langue d'enseignement dans tout le cursus scolaire algérien et la langue de communication des principaux médias écrits et audiovisuels, est devenu aujourd'hui une *langue véhiculaire*, au même titre que le français, non seulement en Algérie, grâce au progrès de la scolarisation, mais également entre les différents pays arabophones, grâce notamment aux nouveaux moyens de communication tels que la TNT.

3. *L'arabe dialectal*, ou *arabe algérien*, est la *langue vernaculaire* de la grande majorité des Algériens au-delà de toutes ses variantes régionales.

#### **2- Le tamazight, langue la plus ancienne de l'Algérie**

Le tamazight est la *langue vernaculaire* la plus ancienne du Maghreb, toujours parlé par environ 25 % des Algériens. Elle est encore attestée à travers les principales variétés de dialectes berbères :



- ✓ Le kabyle
- ✓ Le chaoui ;
- ✓ Le mzabi ;
- ✓ Le targui.

Le 10 avril 2002, l'article 3 bis de la *Constitution algérienne* consacre le tamazight comme *langue nationale* aux côtés de la langue arabe. Cet article stipule que « Tamazight est également langue nationale, l'État œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national. » (*Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire*)

### **3- Le français, héritage de la colonisation**

Le français est la troisième langue des Algériens et tend à devenir leur deuxième langue véhiculaire aux côtés de l'arabe. Cette langue est en effet très présente dans tous les secteurs : enseignement, médias, administrations, etc.

Dans l'enseignement :

1. Le français est enseigné comme *1<sup>ère</sup> langue étrangère*, de la 3<sup>ème</sup> année primaire à l'année du baccalauréat et ce, même après l'instauration de l'arabe comme la seule langue d'enseignement dès 1976.
2. Dans l'enseignement universitaire, le français est resté, à ce jour, la seule langue d'enseignement des disciplines scientifiques telles les sciences médicales – médecine, pharmacie et chirurgie dentaire – ou les disciplines techniques comme l'informatique ou les différents cycles d'études d'ingéniorats, tandis que le droit et les sciences humaines et sociales ont été progressivement arabisées à partir des années 1970. Il résulte de cette situation une forme de diglossie entre les langues arabe et française, du fait que chacune s'est vu, au fil des années, attribuer ses domaines de prédilection.

Depuis l'accession à l'indépendance du pays à ce jour, le français est resté la langue des médias audiovisuels et écrits aux côtés de l'arabe. Ainsi, les informations télévisées ont toujours été présentées dans les deux



langues, française et arabe, même à l'époque du parti unique. Il en est de même pour les quelques journaux étatiques qui paraissaient aussi bien en version française qu'en version arabe. Mais c'est avec le multipartisme et la liberté de la presse consacrés par la Constitution du 23 février 1989, que le paysage s'est considérablement enrichi, notamment avec la parution de nouveaux quotidiens parmi lesquels bon nombre de francophones à grands tirage.

Parmi les nombreux quotidiens francophones récents à grand tirage (environ 150 000 exemplaires) :

*El Watan*

*Liberté*

*Le soir d'Algérie*

*L'expression*

*Le quotidien d'Oran, etc.*

Parmi les principaux médias audiovisuels francophones lourds :

*Canal Algérie*, nouvelle chaîne francophone de la télévision nationale

*La chaîne 3*, de la radio algérienne qui émet depuis l'indépendance.

Dans de nombreux secteurs des administrations publiques, comme dans le privé, le français est resté à ce jour la langue de travail et de communication. Il suffit de citer les entreprises économiques étatiques les plus importantes du pays comme la *SONATRACH* (entreprise publique de l'industrie des hydrocarbures), la *SONELGAZ* (entreprise publique de l'électricité et du gaz), etc. C'est toujours le cas, également, des télécommunications et de la poste ainsi que de toutes les banques nationales dont la Banque nationale algérienne (BNA), la Banque extérieure d'Algérie (BEA), le Crédit populaire algérien (CPA), etc. Dans les compagnies nationales de transport, comme Air Algérie (compagnie de transport aérien) ou la CNAN (compagnie de transport maritime), etc., le français est resté la seule langue de travail.

Le français est par ailleurs très présent dans les lieux publics : les enseignes des établissements publics étatiques ou privés sont bilingues. Il en est de même des enseignes des restaurants et cafés, des commerces, de noms de rues, etc., qui sont bilingues, arabe et français. C'est le cas des



noms des localités, des circonscriptions administratives, des panneaux de signalisation routière.

Dans le domaine de l'édition et de la publication également, c'est le français qui prédomine largement. Les maisons d'éditions algériennes les plus réputées, Casbah éditions, les éditions Dalimen ou Barzakh par exemple, se sont imposées par la qualité de leurs publications en langue française aussi bien sur la scène nationale qu'internationale, signe que la production littéraire francophone de la postindépendance est remarquable tant qualitativement que quantitativement. Chaque année, le public algérien découvre de jeunes écrivains algériens lors du Salon International du Livre d'Alger, le SILA, qui se tient au mois d'octobre de chaque année ou du Salon du livre de Paris qui a lieu au mois de mars.

Le français est toujours langue de travail au plus haut niveau de l'État et le Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire (JORADP) est toujours publié dans les deux langues arabe et française.

### **Le fait francophone algérien**

La francophonie s'impose donc à nous comme un fait tangible irréfutable. Force est de constater que, plus de cinquante ans après l'indépendance du pays, cette langue française qui était appelée à disparaître progressivement au profit de l'arabe, n'a fait que progresser dans tous les domaines de la vie publique. Elle est aujourd'hui la deuxième langue véhiculaire de l'Algérie aux côtés de la langue arabe. Pourtant, cette langue n'a aucun statut dans les textes officiels.

Le constat peut surprendre quand on connaît les décisions prises pour reléguer le français au statut de langue étrangère. Parmi lesquelles celles-ci :

- ✓ Le seul rôle dévolu à la langue française par la *Constitution algérienne* de 1963 est provisoire puisque « *La réalisation effective de l'arabisation doit avoir lieu dans les meilleurs délais sur le territoire de la République. **Toutefois, par dérogation aux dispositions de la présente loi, la langue française pourra être***



**utilisée provisoirement avec la langue arabe.** »<sup>4</sup> Il s'agissait donc d'une fonction provisoire dévolue à la langue française et qui aurait dû finir reléguer celle-ci au statut de langue étrangère dans le meilleur des cas.

- ✓ La mise en place de tous les moyens pour faire de l'arabe la **seule** langue nationale et officielle de l'Algérie, comme stipulé dans l'article 3 de la *Constitution algérienne* de 1963 : « La langue nationale et officielle est l'arabe » (Art. 3).
- ✓ La réticence à reconnaître une autre nationale que l'arabe si l'on considère qu'il a fallu attendre quarante ans après l'indépendance pour que la langue la plus ancienne du pays, le tamazight, soit reconnue comme deuxième langue nationale (Article 3 bis de la Révision constitutionnelle du 10 avril 2002 adoptée suivant la procédure prévue à l'article 176 de la *Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire*).

Cela montre à quel point il importait, pour les officiels de l'époque, de restituer à l'arabe le statut de langue véhiculaire qui lui revenait de droit puisque, pendant les 132 ans de la colonisation française, l'usage de la langue du colonisateur s'était imposé au détriment des langues des Algériens. L'article 26 de la *Charte d'Alger* (ensemble de textes adoptés par le 1<sup>er</sup> Congrès du Front de Libération Nationale, du 16 au 21 avril 1964), définit ce que devait être la culture algérienne, une culture véhiculée par la seule langue arabe :

La culture algérienne sera nationale, révolutionnaire et scientifique.

Son rôle de culture nationale consistera, en premier lieu à rendre à la langue arabe, expression même des valeurs culturelles de notre pays, sa dignité et son efficacité en tant que langue de civilisation. Pour cela, elle s'appliquera à reconstituer, à revaloriser et à faire connaître le patrimoine national et son double humanisme classique et moderne afin de les réintroduire dans la vie intellectuelle et d'éducation de la sensibilité populaire. Elle

---

<sup>4</sup> Nous soulignons.



combatte ainsi le cosmopolitisme culturel et l'imprégnation occidentale qui ont contribué à inculquer à beaucoup d'Algériens le mépris de leur langue, de leurs valeurs nationales.

Pourtant, nous devons admettre que non seulement l'arabe ne s'est pas substitué au français malgré toutes les mesures prises après l'indépendance du pays mais que c'est la langue française qui est la grande gagnante puisque celle-ci a pu "*faire des progrès*" véritables parmi la population algérienne. Une situation paradoxale mais qui peut s'expliquer par le fait que la priorité du gouvernement, après 1962, était de pourvoir les postes stratégiques en cadres algériens compétents à même de prendre en main la gestion des affaires du pays. Benjamin Stora nous rappelle que c'est un véritable défi qui est relevé par le pays en une vingtaine d'années à ce moment-là :

*Au moment de son indépendance en 1962, l'Algérie manque à la fois de moyens financiers et de cadres. Pour réussir le pari de l'autonomie économique, il faut disposer d'hommes et de femmes compétents. En vingt années seulement, le paysage culturel et social se modifie profondément. (Stora : 277)*

Ce défi a pu être relevé grâce en grande partie à la première intelligentsia algérienne formée à l'école française. Ainsi, plus de cinquante ans après l'accession du pays à l'autonomie, au lieu de la réhabilitation tant souhaitée de la seule langue arabe, c'est le français qui a le plus profité de cette politique éducative.

Les lois portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe à l'exclusion de tout autre dans les réunions officielles n'ont pas eu d'autre impact que de susciter un certain malaise notamment parmi les intellectuels francophones. L'exemple de la loi dissuasive N° 91-05 du 16 janvier 1991, notamment dans ses articles 30, 31 et 32 est très éloquent :





Article 1<sup>er</sup> : La présente loi a pour objet de fixer les règles générales de l'utilisation, la promotion et la protection de la langue arabe dans les différents domaines de la vie nationale.

Article 2 :

1) La langue arabe est une composante de la personnalité nationale authentique et une constante de la nation.

2) Son usage traduit un aspect de souveraineté. Son utilisation est d'ordre public.

Article 3 :

1) Toutes les institutions doivent œuvrer à la promotion et à la protection de la langue arabe et veiller à sa pureté et à sa bonne utilisation.

2) Il est interdit de transcrire la langue arabe en caractères autres que les caractères arabes.

Article 30 : Toute violation des dispositions de la présente loi constitue une faute grave entraînant des sanctions disciplinaires.

Article 31 : Toute infraction aux dispositions des articles 17, 18, 19, 20, 21 et 22 est passible d'une amende de 5000 à 10 000 DA.

Article 32 : Quiconque signe un document rédigé dans une langue autre que la langue arabe, lors de l'exercice de ses fonctions officielles, est passible d'une amende de 1000 à 5000 DA.

**Comment expliquer la vitalité du français en Algérie malgré les lois visant à promouvoir la langue arabe et à la substituer au français dans les administrations publiques et en tant que langue d'enseignement des disciplines scientifiques du cycle primaire au cycle universitaire ?**

Ce constat peut s'expliquer par le fait que, parmi la génération concernée par la généralisation de l'enseignement au lendemain de l'indépendance, les francophones étaient les plus nombreux vu que le français a été langue d'enseignement jusqu'aux années 70 et au-delà pour les filières scientifiques. Il faut d'ailleurs reconnaître que cette génération a



été bien formée puisque la grande majorité de la première élite post-indépendance en est issue.

Il n'est donc pas surprenant que les nombreux médias aussi bien écrits qu'audiovisuels de langue française aient connu un succès aussi retentissant avec l'avènement du multipartisme et de la liberté d'expression.

Voici comment Assia Djébar, consciente que « seul le retour à ce triangle linguistique ouvert, improvisé, mobile amènera une efflorescence d'œuvres originales, favorisera la poussée novatrice d'une identité dont l'unité devrait être recherchée en soi, mais jamais contre soi », rendait compte de la situation que prévalait en Algérie à la fin des années 1990, alors que le pays était plongé dans le chaos et que l'élite francophone était marginalisée par les pouvoirs publics et menacée par l'hydre islamique :

Aujourd'hui, il me semble que le risque de durcissement, pour ne pas dire de stérilisation, pointe lorsque les pouvoirs publics, en affichant un monolinguisme arabe tout théorique, rameutent un faux bilinguisme subi et mal vécu... La vitalité d'expression se bloque dans une dualité illusoire, dans un face-à-face de deux langues (tantôt franco-arabe, tantôt arabo-berbère). Le métissage inévitable, dont se nourrit toute création, se vit dès lors en dichotomie intérieure, en amputation douloureuse, en reniement ou en oubli de sa diversité de généalogie. (Djébar, 1999 : 56)

Le rejet du français, langue de l'ancien colonisateur, par les tenants d'une « arabisation » tous azimuts de l'Algérie pourrait s'expliquer également par le fait que la langue arabe avait été, dans un passé pas si lointain, langue de grande civilisation et ce, du VIII<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle, et qu'elle était donc tout à fait en mesure de remplacer la langue honnie de l'ancien oppresseur.

Dans les pays anciennement colonisés d'Afrique subsaharienne, le problème du choix de la langue de l'ancien colonisateur comme langue officielle n'a pas posé de problème puisque ceux-ci n'ont pas de langue de



substitution à celle de l'ancien occupant susceptible de faire l'unanimité de la population. C'est ce rappelle l'écrivain et homme politique congolais, Henri Lopès, lors d'une conférence à Tokyo en 1991 :

J'ai beau chercher dans le patrimoine congolais, je n'y vois aucun ouvrage écrit dans les langues que parlaient mes ancêtres. Peut-être faut-il ajouter que les deux millions d'habitants qui forment notre nation s'expriment dans environ quarante langues, soit une moyenne d'une langue pour cinquante mille habitants. (*apud* Gauvin, 1997 : 9)

En ce qui concerne la situation linguistique de l'Algérie, elle ne s'est sensiblement détendue ces dernières années qu'avec l'arrivée au pouvoir du Président Abdelaziz Bouteflika. Ses propos lors du 9<sup>e</sup> sommet de la Francophonie à Beyrouth en 2002, résumés on ne peut mieux le sentiment général des Algériens vis à vis de la langue française en même temps qu'ils résumés bien la situation linguistique du pays :

Nous savons maintenant, qu'après avoir été récupérée et renforcée, notre arabité est suffisamment affirmée, pour ne courir aucun risque. Cette confiance en nous-mêmes nous a conduits à reconnaître le tamazight, dans toute la diversité de ses déclinaisons, comme langue nationale, étant assurés, que loin d'attenter ainsi à notre unité nationale, nous venions d'ouvrir une voie pour un enrichissement de notre culture et un raffermissement de notre cohésion sociale.

Pour les mêmes raisons, c'est sans appréhension aucune, que nous nous associons aujourd'hui aux travaux de ce sommet, car nous avons conscience que l'usage de la langue française permet à nos jeunes d'élargir leur horizon et de participer à l'évolution du monde moderne.

En effet, depuis plus d'une dizaine d'années, le fait de recourir à la langue française dans le cadre de réunions officielles n'est ni pénalisé, ni



pénalisant comme par le passé et surtout, il n'est plus passible d'une amende comme il le fut un temps.

### **Est-il possible d'envisager l'avenir de la langue française en Algérie en tenant compte de la situation actuelle ?**

Compte tenu de la situation actuelle du pays, mais également du contexte de la mondialisation inéluctable, l'avenir linguistique de l'Algérie est envisageable de deux façons. On peut se plaire à imaginer l'avenir linguistique de l'Algérie comme suit :

- ✓ un pays riche de ses deux langues vernaculaires, l'arabe dialectal et les différents dialectes berbères, revalorisées dans leur fonction de langue de communication nationale ;
- ✓ et de ses deux langues véhiculaires complémentaires, l'arabe standard et le français, ayant chacune ses domaines de prédilection.

Mais ce serait faire abstraction de la société de la communication instantanée susceptible de représenter une menace certaine pour les langues minoritaires, telles que les dialectes arabes et berbères qui ne sont pas de taille à lutter contre l'hégémonie de la langue anglaise notamment.

### **En guise de conclusion...**

L'Organisation Internationale de la Francophonie a été créée dans le but de regrouper les pays ayant en partage la langue française en partage. La Charte du 23 novembre 2005 stipule que « la langue française constitue aujourd'hui un précieux héritage **commun** qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble pluriel et divers », une langue qui « est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'**échange** d'expériences. »<sup>5</sup> Ce qui signifie qu'il devrait y avoir une parfaite adéquation entre l'OIF et ses membres.

Pourtant si tel était le cas par le passé, il n'en est rien aujourd'hui puisque cette organisation admet des pays non francophones, comme en 2012 : l'Arménie, passée de membre associé à membre à part entière,

---

<sup>5</sup> Je souligne.



l'Uruguay, comme membre observateur et le Qatar, comme membre associé. Tandis qu'un pays comme l'Algérie, considérée comme le deuxième pays francophone après la France, n'est pas membre de cette institution. La francophonie, c'est-à-dire, le fait de parler français, ne se résume donc pas à la Francophonie en tant qu'Organisation Internationale de la Francophonie, elle lui échappe.

### **Bibliographie**

*Charte d'Alger* (1964). URL :

[https://www.google.dz/?gws\\_rd=cr,ssl&ei=qdYqVOaUFczdPbe7gLAH#q=charte+d'alger+1964](https://www.google.dz/?gws_rd=cr,ssl&ei=qdYqVOaUFczdPbe7gLAH#q=charte+d'alger+1964)

*Constitution de la République Algérienne Démocratique et Populaire*, in *Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire*, N°25 du 14 avril 2002. URL :

[http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_protect/---protrav/--ilo\\_aids/documents/legaldocument/wcms\\_125825.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_protect/---protrav/--ilo_aids/documents/legaldocument/wcms_125825.pdf)

DJEBAR, Assia (1999). *Ces voix qui m'assiègent*. Paris : Albin Michel.

GAUVIN, Lise (1997). *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*. Paris : Editions Kartala.

KADDACHE, Mahfoud (2000/2003). *L'Algérie des Algériens : de la préhistoire à 1954*. Alger : EDIF/Paris : Editions Paris-Méditerranée.

LOPES, Henri (1991). « L'écrivain français écrit français. Nous, nous écrivons en français ». Tokyo.

REDOUANE, Najib (1998). « La littérature maghrébine d'expression française : au carrefour des cultures et des langues ». *The french Review*, Vol. 72, N° 1, pp. 81-90.

STORA, Benjamin (1991/1993/2001 & 2004). *Histoire de l'Algérie contemporaine. 1830-1988*. Paris : Ed. La Découverte & Syros/ Alger, Casbah Editions.



## **Littérature francophone et questionnement linguistique: de quelle(s) langue(s) parle-t-on ?**

**Isabelle Simões MARQUES**

Universidade Aberta

CLUNL-FCSH-Universidade Nova de Lisboa

Laboratoire d'études romanes, Université Paris 8

[isimoesmarques@fcs.unl.pt](mailto:isimoesmarques@fcs.unl.pt)

Nombreux sont les termes qui désignent la littérature en langue française, notamment *littérature(s) francophone(s)*, *littératures mineures*, *littérature périphérique*, et une telle profusion de termes montre bien toute la problématique: celle de la définition de l'objet même (Voir Iundt, 2009). Le terme le plus courant reste celui de littérature francophone, la variation au pluriel permettant d'admettre la pluralité des objets ou des espaces. Ceci soulève un premier paradoxe: la littérature francophone, dans son acception la plus stricte, est la littérature écrite en langue française (cette définition soulève d'ailleurs un problème lexical), pourtant, la littérature que l'on étudie sous ce terme est la littérature française non hexagonale. C'est dans cette tension entre un centre, l'hexagone, et des littératures en langue française, provenant d'espaces divers, que tout se joue, et c'est cette distribution spatiale de la littérature que nous interrogerons tout d'abord. Nous commencerons par rappeler brièvement comment le concept a été façonné et nous ferons état des recherches actuelles sur la question. Sans toutefois prétendre établir l'histoire de la critique des littératures francophones, il convient de s'interroger sur les modalités et les finalités de cette construction progressive d'un savoir, qui s'est essentiellement bâti en France.



### **Francophonie(s) littéraire(s)**

Le concept de *francophonie littéraire* est apparu en 1973 par Tougas et repris, notamment, par Beniamino en 1999. Ce dernier a signalé les obstacles au niveau socio-symbolique, historico-politique et scientifique de ce concept. En effet, le discours critique éprouve des difficultés à le définir et le cadre académique ressent des difficultés à le nommer. Il convient de s'interroger sur ce concept pour tenter d'en montrer les enjeux et proposer quelques pistes de réflexion. Il est important de comprendre que cet ensemble est défini par rapport à une langue et un espace et non par sa temporalité (Iundt, 2009, Panaité, 2012). Alors, comment pouvons-nous envisager ce terme ? Serait-il seulement un outil lexical capable de désigner sans souci de cohérence tout ce qui semble difficile de catégoriser ? Y a-t-il une réelle légitimité à étudier ensemble, et donc distinctement des autres œuvres françaises, les littératures de langue française non hexagonales, c'est-à-dire à regrouper l'Afrique francophone, les Antilles, la Suisse, la Belgique, le Canada, etc. ? Nous pouvons considérer qu'une analyse littéraire fondée sur le critère de la langue est problématique car le choix de la langue d'écriture pour les écrivains est souvent lié à des facteurs complexes, qui ne sont pas forcément liés à l'économie interne d'une langue. On peut donc se demander s'il est utile de chercher à les regrouper sous la dénomination de littérature(s) francophone(s) et si cette classification est intéressante sur le plan scientifique.

### **D'autres approches**

D'autres propositions théoriques ravivent l'étude de cette question, en reprenant les concepts d'espace, d'histoire et de langue. Plusieurs approches tentent de mieux définir l'espace de langue française (Voir Riffard, 2008). Maingueneau (1988) a notamment développé le concept de *scénographie*, formule qui unit, non



seulement, les données concernant les textes et leur style (l'éthos, l'espace d'énonciation, l'organisation temporelle), mais aussi leur parcours social et institutionnel. Bourdieu (1992), quant à lui, a proposé la notion de *champ littéraire*, notion notamment reprise par Aron en 1995 et Casanova en 1999. Cette notion permet de désigner un système singulier de relations sociales régi par des rapports de force, c'est-à-dire de les affilier dans une situation de recherche de reconnaissance et de volonté de domination. Cependant, nous pouvons nous demander quelle définition donner à ce champ littéraire. Dans ce sens, Halen (2001), considère que le *champ littéraire francophone* n'est pas un champ cohérent et propose le concept de *système littéraire*. Il affirme ainsi que: « Le système littéraire francophone existe bel et bien, englobant l'ensemble des productions qui ne relèvent pas directement du niveau local et qui ne sont pas présentées comme françaises » (Halen, 2001: 24). L'auteur s'attache ainsi à décrire les relations de dépendance des systèmes littéraires africains face au champ littéraire français. Il nomme ces systèmes *périphéries* ou *marchés* et les décrit comme des *espaces d'entrée* dans le champ central, soumis à de puissantes contraintes :

S'agissant du texte francophone, le contexte est celui d'un système de production et de réception qui est contraint de s'adapter au verrou que constitue le rapport centre périphérie. Pour faire jouer ce verrou, certains acteurs peuvent être tentés, ou se trouvent même obligés, de jouer la carte de la différence exotique, qui n'est pas le moindre des héritages laissés par le différentialisme colonial. (Halen, 2001: 30)

Cette notion de *différentialisme coloniale* est opérante pour l'analyse de la francophonie littéraire si l'on tient compte de l'idéologie francophone relativement à la politique assimilationniste





qui a souvent joué un jeu de différenciation entre la littérature française et la littérature francophone.

### **Reprises de la notion de langue: *des langues***

Parler de littérature c'est avant tout parler de langue. Pour reprendre les mots de Bourdieu, « parler de *la* langue, c'est accepter tacitement la définition *officielle* de la langue *officielle* d'une unité politique » (Bourdieu, 1992: 27). Cette conception de la langue permet d'asseoir un pouvoir et prétend niveler les différences qui existent entre locuteurs. En Afrique noire par exemple, la langue française s'est tenue du côté du pouvoir : avoir la maîtrise de la langue, c'était s'assurer une mainmise. Cependant, cette représentation de la langue a beaucoup évolué, sans compter que son histoire n'est pas identique partout : ainsi au Québec et ailleurs, on lutte depuis longtemps pour une autonomisation de la langue (Riffard, 2008).

De cette façon, les théories sur la(les) langue(s) ont dégagé plusieurs pistes et proposé différentes notions, notamment celle d'*insécurité linguistique*, développée par Klinkenberg (1994, 2003) qui a permis d'approfondir la notion de *collectivités francophones périphériques*. Face au centre (c'est-à-dire essentiellement Paris), les écrivains des zones périphériques peuvent adopter deux stratégies: soit une autonomisation et une création d'un champ culturel distinct, soit « un effort d'assimilation au champ parisien ou au moins le désir de reconnaissance de la part des instances de consécration de ce centre » (Klinkenberg, 2003: 52).

Un autre concept, celui de *conscience linguistique* emprunté par Ricard à Weinrich (1990) interroge « la place de la langue dans la conscience des écrivains » (Ricard, 1995: 40). L'écriture s'inscrit dans la connaissance de la multiplicité des langues, l'éclatement des discours, souvent diglossiques et hétérogènes. Ce concept permet de



ressaisir les faits de langue dans les textes qu'ils soient liés à l'oralité, au plurilinguisme ou à l'interlangue. Rappelons que la destruction des langues vernaculaires, même si elle n'a pas toujours été visible ni dénombrable, a entraîné des effets qui sont particulièrement sensibles pour les anciens colonisés ou dominés. Le langage ne va pas de soi et ce phénomène est sans doute accru pour l'écrivain postcolonial. Dépossédé de ses mots, il est condamné à *penser* la langue. Dès lors, cette compréhension donne lieu à des pratiques d'écritures spécifiques destinées à contourner cette situation. C'est dans ce cadre que Gauvin (1999, 2003) considère que les littératures francophones réfléchissent, non seulement sur la langue, mais également sur la manière dont s'articulent les rapports entre langue(s) et littérature(s). L'écrivain est contraint de *penser* sa langue et ces littératures de *l'intranquillité*<sup>1</sup> révèlent une *surconscience linguistique* :

C'est-à-dire une conscience particulière de la langue qui devient ainsi un lieu de réflexion privilégié et un désir d'interroger la nature du langage et de dépasser le simple discours ethnographique (...) Cette surconscience est aussi une conscience de la langue comme espace de fiction voire de friction: soit un imaginaire de et par la langue. (2003: 19)

Dans le même sens, Moura (1999) propose d'appeler *hétérolinguisme* cette présence de divers idiomes, c'est-à-dire cette pluralité langagière. Il est ainsi possible de discerner le sens des stylistiques très variées mises en œuvre dans ce type d'écritures : interlangue, métissage et créolisation. C'est dans ce cadre que peut prendre place et signification la (re)construction écrite des oralités traditionnelles brisées ou disparues. Ce travail sur la langue génère des formes complexes, des dispositifs qui font éclater les cadres

---

<sup>1</sup> En faisant référence à Fernando Pessoa.



rigides d'une langue monolingue et normative. Des écrivains aussi divers qu'Alain Mabanckou, Tanella Boni, Alioune Badara Coulibaly, Monique Agénor, Raphaël Confiant, Patrick Chamoiseau, Éric Essono Tsimi ou Boualem Sansal, effectuent un véritable travail sur la langue française en y apportant les inflexions de leurs langues, de leurs imaginaires et de leurs histoires. Il est intéressant de suivre l'évolution de cette littérature qui trace des voies nouvelles dans une langue revisitée en profondeur dont il faut tenir compte, pour la réflexion sur les catégorisations francophones. Ces différentes théories sur la(les) langue(s) d'écriture ont en commun d'interroger la question de la langue *de* et *pour* l'écrivain. Ce qui apparaissait avant comme l'élément rassembleur ou le point d'arrivée, c'est-à-dire écrire en langue française, devient désormais le point de départ de nouvelles approches (Riffard, 2008).

### **Littératures mineures/majeures**

Il s'agit donc, peut-être, de mettre à égalité tous les écrivains de langue française, et de remplacer le rapport écrivain francophone/français par le rapport écrivain mineur/majeur (Voir Deleuze & Guattari, 1975 ; Klinkenberg, 2003). Mais ces écrivains mineurs recouvrent une réalité transfrontalière ou déterritorialisée, ils sont ceux qui désirent, comme le dit Deleuze: « faire crier, faire bégayer, balbutier la langue en elle-même » (1993: 138), qu'ils soient hexagonaux ou non. Nul besoin de vivre hors de France pour être un écrivain mineur. Tout écrivain, est de fait, dans un rapport d'étrangeté par rapport à sa propre langue, et la réécrit, la réinvente sans cesse. Que le français soit en concurrence avec d'autres langues, ou qu'il se trouve dans un rapport conflictuel au français hexagonal, le choix de son adoption, pour un écrivain hors de France, n'est en effet pas neutre: écrire devient un véritable *acte de langage* (Gauvin, 2003) car le choix de la langue d'écriture est révélateur



d'un procès littéraire plus important que les procédés mis en jeu. Dans une telle situation, l'écriture « se fait synonyme d'inconfort et de doute » (Gauvin, 2003), mais cet inconfort est profondément fécond. Tout écrivain doit donc négocier son rapport à la langue commune : « les littératures périphériques sont alors considérées comme emblématiques de la condition même de l'écrivain » (Gauvin, 2003). De ce fait, l'écrivain non-hexagonal est soumis à l'amère et douce condamnation de *penser* la langue. Beniamino définit la francophonie littéraire comme :

La forme moderne d'un ensemble de phénomènes liés à la rencontre avec l'Autre – dont on peut mettre en débat les origines historiques – mais dont la spécificité serait de lier la perspective de l'altérité à la question de la langue au sens socio-symbolique et sociolinguistique dans une perspective de domination » (2003: 20).

Nous voyons bien que la francophonie littéraire a un sens parce qu'elle est une somme d'« expériences discordantes » qui ne relèvent pas seulement de la domination coloniale mais aussi de la domination en un sens plus général. Cependant, nous pouvons nous demander si ceci suffit à faire un ensemble cohérent d'écrivains francophones. Il nous semble nécessaire d'étudier le rapport des écrivains francophones entre eux mais aussi de les intégrer au groupe des études littéraires en langue française. Ceci permettrait d'étudier les œuvres pour elles-mêmes, sans accorder plus d'importance à l'écrivain et aux raisons qui influent sur ses choix d'écriture qu'au texte même (Voir Iundt, 2009). Il est, pour cela, important de (re)venir aux discours des écrivains eux-mêmes. L'expérience de l'écrivain francophone, dans son discours, se rapproche beaucoup de celle de tout écrivain: désarroi devant l'étrangeté de la langue, plaisir d'en créer une nouvelle. Une expérience de la langue commune à chacun, langue qui, comme le défend Raharimanana dans *Pour une*



*littérature-monde*, est étrangère justement parce qu'elle appartient à tous :

et vous la reprenez, tentez de la reprendre, elle est loin déjà, vous l'appellez, vous l'implorez, vous la séduisez, vous l'insultez, vous ne la cédez pas au silence, elle vient, vous la couchez sur la feuille et vous réinventez tout, en présence de toutes les langues qu'elle aime plus que tout... (Raharimanana, 2007: 313)

### **Entre les langues**

Il est essentiel d'explorer les zones de contacts. Selon Glissant (1996) ce qui caractérise notre temps, c'est l'imaginaire des langues, c'est-à-dire la présence de toutes les langues du monde. Les littératures contemporaines sont incontestablement habitées par le plurilinguisme, c'est-à-dire la présence de deux ou plusieurs langues. La notion de francophonie elle-même suggère la présence d'autres langues (Riffard, 2008). Traductions, auto-traductions, réécritures, écritures bilingues alternées ou concomitantes permettent à de nombreux écrivains de créer dans ce mouvement des langues, à la recherche d'une *langue encore inouïe* (Derrida, 1996) d'une *langue tierce* (Ricard, 1995), d'une *bi-langue* (Khatibi, 1992) ou, tout simplement, de *leur* langue d'écriture (Marques, 2011, 2012). Quels effets littéraires peuvent avoir ces juxtapositions, superpositions de langages et d'imaginaires ? Un travail sur les contacts et sur les passages de langues est pour cela fondamental :

Passer de la critique des littératures francophones à une théorie de ces littératures qui posent – faut-il le rappeler – à la fois le problème de la divergence de formes de la littérature écrite en français et celui de la coexistence de littératures écrites dans des langues différentes à l'intérieur d'une même formation sociale, identifiée ou non par le concept de nation. (Beniamino, 1999: 213)



### **Littérature transnationale / Littérature-monde**

L'idée même d'être un écrivain francophone peut être vécu comme pénalisant, comme l'affirme Le Bris « le mot francophonie est devenu un obstacle, entérine une ségrégation. À preuve, le nombre pour le moins limité d'écrivains qui se revendiquent « francophones » (2007: 45). Nous voyons bien que ce type de littérature revendique une autre dénomination. Dans ce sens, le manifeste *Pour une littérature-monde*, signé par un collectif de quarante-quatre écrivains et relayé par un livre paru trois mois plus tard chez Gallimard, a réuni vingt-sept textes-professions de foi, qui revendiquent l'émergence d'une littérature de langue française transnationale qui marque la fin d'une francophonie héritée de l'empire colonial. Ce manifeste prétend ainsi une nouvelle conception de la littérature, qui permettrait de sortir de la problématique français/francophone, et d'entrer dans la littérature dite *monde*, c'est-à-dire ouverte sur le monde et *consciente* de la diversité de ses influences, de pousser les écrivains à ne plus « s'auto-exiler de la littérature française », à l'instar de Nimrod qui exhorte les écrivains à s'approprier pour de bon la langue française : « Cessons de considérer le français comme une langue étrangère. C'est nous rendre complices d'une attitude qui désavoue notre vocation » (2007 : 233). Comme l'affirma Porra (2008, 2010), pour arriver à une dédramatisation de la problématique linguistique et culturelle semblable à la situation du monde anglophone, le chemin est encore long et passe nécessairement par une désacralisation de la pensée de la langue française. La croyance en une légitimité linguistique, culturelle et universalisante est encore très répandue et fonctionne comme le ressort essentiel de la pensée centralisatrice, y compris dans la perception de littératures de langue française, francophones ou autres. Si de nombreuses littératures dites postcoloniales ont réagi



à cette question de façon subversive, notamment à travers l'hybridation, des auteurs d'expression française, notamment issus d'espaces non francophones, ont largement contribué à entretenir cette mythologie liée à la langue et à reproduire les valeurs les plus conservatrices du centre, que ce soit au niveau esthétique ou idéologique. De plus,

ce rapprochement peut réveiller des peurs ancestrales du déclin culturel et national qui, sous le poids d'une mondialisation sous domination anglo-saxonne, s'accélérerait de façon dramatique jusqu'à aboutir à la disparition des spécificités culturelles (en particulier françaises). Il suffit pour s'en convaincre de voir quelle passion ce débat a déclenché, y compris en dehors de la sphère culturelle. La multiplication des réactions politiques à la publication du manifeste est en cela symptomatique (2008 : 47).

Cette piste de la *littérature-monde* en est une parmi d'autres car tous les écrivains ne la revendiquent pas mais il est intéressant de noter que les écrivains dit francophones souhaitent dépasser depuis longtemps ce cadre et cette dénomination. Pour qu'un véritable changement s'opère il est nécessaire de développer les éditions et les diffusions locales des littératures, pour en finir avec la domination parisienne (Voir Panaïté, 2012). L'opposition entre le centre et la périphérie ne peut être contournée que si les circuits du livre suivent un itinéraire de relations. Pour cela, la périphérie doit se doter d'infrastructures suffisantes pour lui permettre de concurrencer la capitale française (Albert, 2008). Ce n'est que comme cela que, selon nous, une véritable littérature-monde pourra advenir.

### **Bibliographie**

« Pour une littérature-monde en français » in *Le Monde des Livres*, 16 mars 2007.



ALBERT, Christiane (2008). « La littérature-monde en français » : une nouvelle catégorie littéraire ? », ALBERT, Christiane, KOUVOUAMA, Abel, PRIGNITZ, Gisèle, *Le statut de l'écrit*. Pau: Presses Universitaires de l'Université de Pau, pp.161-170.

BENIAMINO, Michel (1999). *La francophonie Littéraire. Essai pour une théorie*. Paris: L'Harmattan.

BENIAMINO, Michel (2002). « Convergence et divergence dans les littératures en français: quelques réflexions sur les études francophones », RIESZ, János, PORRA, Véronique (éds). *Enseigner la Francophonie*. Bayreuth: Bayreuther Frankophonie Studien, pp.9-26.

BENIAMINO, Michel (2003). « La francophonie littéraire », D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éd.). *Les études littéraires francophones: état des lieux*, actes du colloque de mai 2002. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle.

BOURDIEU, Pierre (1992). *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris: Le Seuil.

BLACHÈRE, Jean-Claude (1993). *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris : L'Harmattan.

CASANOVA, Pascale (1999). *La République Mondiale des Lettres*. Paris: Éditions du Seuil.

DELEUZE, Gilles (1993). *Critique et clinique*. Paris: Minuit.

DELEUZE, Gilles, GUATTARI, Félix (1975). *Kafka Pour une littérature mineure*. Paris: Minuit.

DERRIDA, Jacques, (1996). *Le monolinguisme de l'autre*. Paris: Galilée.

FONKOUA, Romuald, Pierre, HALEN (dirs.) (2001). *Les champs littéraires africains*. Paris: Karthala.

FOUCHE, Michel (1991). *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*. Paris: Fayard.

GARNIER, Xavier (2003). « La littérature francophone, une affaire de style ? », D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éd.). *Les*





*études littéraires francophones: état des lieux, actes du colloque de mai 2002*. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle.

GAUVIN, Lise (1999). « Écriture, surconscience et plurilinguisme : une poétique de l'errance », ALBERT, Christiane (dir.) *Francophonies et identités culturelles*. Paris: Karthala, pp.13-29.

GAUVIN, Lise (2003). « La notion de surconscience linguistique et ses prolongements », D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éd.). *Les études littéraires francophones: état des lieux, actes du colloque de mai 2002*. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle, pp.99-112.

GAUVIN, Lise (2004). *La fabrique de la langue*. Paris: Seuil.

GLISSANT, Edouard (1996). *Introduction à une poétique du divers*. Paris: Gallimard.

GONTARD, Marc, GRAY, Denise (1997). *Regards sur la francophonie*. Rennes: Plurial.

HALEN, Pierre (2001). « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone », *Études françaises*, vol. 37, 2, pp. 13-31.

HALEN, Pierre (2003). « Le système littéraire francophone », in *Les études littéraires francophones : état des lieux. Actes du colloque 2-4 mai 2002*, D'HULST, Lieven, MOURA, Jean-Marc (éds.). *Les études littéraires francophones: état des lieux, actes du colloque de mai 2002*. Lille: Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle, pp.25-37.

INTERNATIONALE DE L'IMAGINAIRE (2006). *Cette langue qu'on appelle le français - L'apport des écrivains francophones à la langue française*. Paris: Babel.

IUNDT, Sarah (2009). « Retour sur la notion de littérature », *Malfini*, <<http://cedille.ens-lyon.fr/malfini/document.php?id=128> >



JOUBERT, Jean-Louis (1981). « Le vaudou sans peine (ou réflexion sur l'épistémologie et la méthodologie des études francophones) », *Études françaises en Europe non-francophone*, Romanica Wratislaviensia, vol. XVII, 613, pp.182-190.

KESTELOOT, Lilyan (1963). *Les écrivains noirs de langue française, naissance d'une littérature*. Bruxelles: Université libre de Bruxelles.

KHATIBI, Abdelkebir (1992), *Amour bilingue*. Casablanca: Edif.

KLINKENBERG, Jean-Marie (1994). « Insécurité linguistique et production littéraire. Le problème de la langue d'écriture dans les lettres francophones », FRANCARD Michel et *al.* (dir.), *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Louvain-la-Neuve: Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain, XIX, 3-4, pp.71-80.

KLINKENBERG, Jean-Marie (2003). « Autour du concept de langue majeure », GAUVIN, Lise, BERTRAND, Jean-Pierre (dirs.). *Littératures mineures en langue majeure*. Bruxelles-Montréal: P.I.E.-Peter Lang-Les Presses de l'Université de Montréal.

LE BRIS, Michel, ROUAUD, Jean (dirs.) (2007). *Pour une littérature-monde*. Paris: Gallimard.

MABANCKOU, Alain (2006). « La francophonie, oui, le ghetto, non! », *Le Monde*, 19 mars.

MAINGUENEAU, Dominique (1987). *Nouvelles tendances dans l'analyse du discours*. Paris: Hachette.

MAKINE, Andreï (1996). « La question française », *La Nouvelle Revue Française*, 517, pp.4-19.

MARQUES, Isabelle Simões (2011). « Autour de la question du plurilinguisme littéraire, La textualisation des langues dans les écritures francophones », *Les Cahiers du Grelcef*, 2, 2011, pp.227-244.



MARQUES, Isabelle Simões (2012). « Écrivains et rapports aux langues: le cas du français comme langue d'écriture », *Intercâmbio*, 2<sup>a</sup> série - 4, pp.220-234.

MOÏ, Anna (2005). « Francophonie sans français », *Le Monde*, 25 novembre.

MOURA Jean-Marc (1999). *Littératures francophones et théorie postcoloniale*. Paris: PUF.

MOURA, Jean-Marc (2006). « Postcolonialisme et comparatisme », *Vox Poetica*, <<http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/moura.html>>

MOURALIS, Bernard (1984). *Littérature et développement: essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*. Paris: Silex édition.

MOURALIS, Bernard (2001). « Des comptoirs aux empires des Empires aux Nations: rapport au territoire et production littéraire africaine », BESSIÈRE Jean, MOURA Jean-Marc (eds.), *Littératures postcoloniales et francophonie*. Paris: Honoré Champion, pp.11-26.

MOUSSELARD, Olivier-Pascal (2007). « La littérature française enfermée dans un ghetto ? », *Télérama*, 16 juin.

PANAÏTE, Oana (2012). *Des littératures-mondes en français. Écritures singulières, poétiques transfrontalières*. Rodopi Press : Amsterdam/New York.

PORRA, Véronique (2008). « Pour une littérature-monde en français » Les limites d'un discours utopique, *Intercâmbio*, n° 1, 2<sup>a</sup> série, pp.33-54.

PORRA, Véronique (2010). « Malaise dans la littérature-monde (en français) : de la reprise des discours aux paradoxes de l'énonciation », *Recherches & Travaux*, 76, pp.109-129.

RICARD, Alain (1995). *Littératures d'Afrique noire*. Paris: CNRS/Karthala.



RIFFARD, Claire (2008). « Francophonie littéraire: quelques réflexions autour des discours critiques », *Item*, <<http://www.item.ens.fr/index.php?id=207602>>

RUSHDIE, Salman (1993). « La littérature du Commonwealth n'existe pas », *Patries imaginaires. Essais et critiques 1981-1991*. Traduit par Aline Chatelin. Paris: Christian Bourgois, pp.77-87.

SAÏD, Edward (1980). *L'Orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*. Paris: Seuil.

TOUGAS, Gérard (1973). *Les écrivains d'expression française et la France*. Paris: Denoël.

WEINRICH, Harald (1990). *Conscience linguistique et lectures littéraires*. Paris: Maison des Sciences de l'Homme.



## **Témoignage : les rapports de la francophonie locale aux autres aires linguistiques et culturelles dans le sud-est de l'océan indien**

**Yves MONTENAY**

Institut Culture Economique et Géopolitique

iceg@noos.fr

Une histoire très riche explique l'évolution des rapports entre la francophonie de la région et les autres aires linguistiques et culturelles qui y sont représentées ou la bordent.

La zone géographique dont nous allons parler rassemble un grand nombre d'îles, des Seychelles à Madagascar, qui ont toutes eu, au cours de l'histoire, des rapports étroits avec la France qui expliquent leur situation linguistique.

La plus vaste de ces îles, avec 587 000 km<sup>2</sup>, et la plus peuplée, avec 22 millions d'habitants, est « La Grande Ile », appellation régionale de Madagascar. Nettement au-dessous en surface et en peuplement se trouve l'archipel des Mascareignes, avec La Réunion, l'île Maurice et ses dépendances, qui comptent ensemble 2,2 millions d'habitants. Viennent ensuite les Comores divisées politiquement entre l'État du même nom et Mayotte (respectivement 800 000 et 200 000 habitants) et, enfin, les Seychelles avec leurs 80 000 habitants.

Cette région de l'Océan Indien était vide ou peu peuplée il y a quelques siècles et l'arrivée des populations en provenance des différentes aires linguistiques est assez bien documentée.

### ***Les étapes linguistiques du peuplement***

A l'arrivée des Mérina puis de la traite arabe, succèdent les guerres franco-anglaises, puis, après l'abolition de l'esclavage par les Européens au XIXe siècle, les actions de ces derniers contre la traite arabe. Au

**Les Merina**

Il s'agit d'une population arrivée à Madagascar en provenance d'Asie du Sud-Est et installée aujourd'hui surtout dans les plateaux du centre de la Grande Ile. Son physique tranche donc sur celui des populations africaines arrivées à différentes époques (je passe sur une large frange métissée). Les Mérina ont gardé leur langue « austronésienne », voisine de certaines langues de Bornéo, qui est maintenant celle de l'ensemble de l'île. Ils gardent en général leur avance en matière de développement, notamment du fait d'une meilleure scolarisation, ce qui entretient une certaine prééminence sociale héritée de l'histoire. Leur différence vient aussi de leur protestantisme hérité de la Grande-Bretagne, le catholicisme de la population d'origine africaine étant hérité de la France. Il s'agit bien sûr d'une approche statistique inapplicable au niveau individuel, et politiquement délicate.

**Les Arabes**

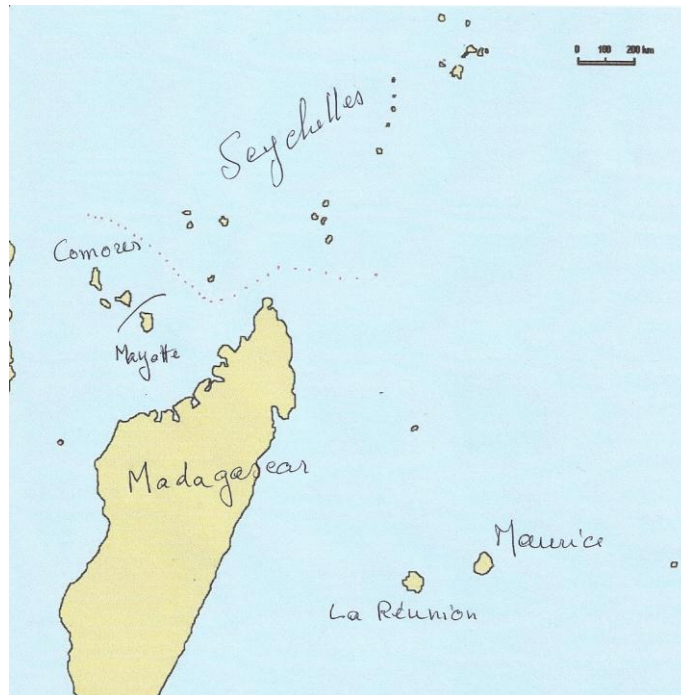
Dans cette région, ce terme s'appliquait aux navigateurs fournisseurs d'esclaves subsahariens aux pays du Proche-Orient, qui ont fondé de petits États dans de nombreuses îles ou ports, et qui ont apporté une population africaine, qu'ils ont en général converti à l'islam. C'est le cas des Comores et de Mayotte, mais aussi celui d'autres endroits voisins de notre champ géographique, tel Zanzibar. Ces petits États ont disparu du fait de la colonisation, et la population d'origine arabe est aujourd'hui faible ou inexistante. Néanmoins leur influence linguistique perdure dans le swahili (fusion de langues de l'Afrique orientale et de l'arabe), dont des variantes sont langues maternelles aux Comores et à Mayotte.

**Les Français et les Anglais**

Les Français arrivant les premiers à La Réunion, à Maurice et aux Seychelles, y apportent des populations africaines, rapidement métissées, le catholicisme et un créole d'origine française. Les Anglais y rajoutent à Maurice une population indienne qui va garder ses religions (hindouisme et islam) et ses langues, ces dernières à usage familial seulement.

### ***La situation par pays aujourd'hui***

Il y a deux mondes distincts : les îles et Madagascar, voir bien davantage puisque chaque île à sa personnalité.



### **Le cas de plus simple : La Réunion**

Le cas le plus simple est celui des 800 000 habitants de La Réunion, département français totalement francophone. Toutefois, une partie significative de la population pratique aussi un créole français dont l'usage, notamment scolaire, est suivi de près par des militants. La situation est donc un peu analogue à celle de la Martinique et la Guadeloupe étant précisé que le créole de La Réunion n'est pas pas intercompréhensible avec celui des Antilles.

Sur le plan économique, l'île bénéficie du niveau de vie le plus élevé de la région, du fait de l'assistance économique de la France.

### **Le plus surprenant : l'île Maurice**

Le cas le plus complexe est celui des 1,2 millions d'habitants de l'île Maurice. Après sa période hollandaise, elle devient française en 1715. En 1814, la France doit céder l'île à la Grande-Bretagne qui n'apporte guère de colons britanniques. A la suite de la suppression de l'esclavage en 1835, les Anglais importent des ouvriers agricoles de leur colonie indienne, dont les



descendants rassemblent maintenant environ les deux tiers de la population. S'ajoute une minorité chinoise, qui connaît une bonne réussite économique.

Sas Lors de l'indépendance, définitivement acquise en 1968, une crainte injustifiée a saisi certains Franco-mauriciens, en position favorable dans la vie économique, qui ont émigré en Afrique du Sud ou en Australie.

Aujourd'hui, le pouvoir économique est réparti entre les différentes communautés, les Franco-mauriciens en ayant gardé une bonne partie. L'économie s'est beaucoup développée et diversifiée, bien que s'agissant d'un territoire isolé et sans atout particulier ni aide extérieure notable, à la différence de La Réunion. À la culture de la canne à sucre se sont ajoutés le tourisme, avec une bonne part de clientèle francophone, l'accueil d'entreprises, notamment tournées vers les technologies de l'information et de la communication, et une industrie qui monte en gamme. Le niveau de vie reste inférieur à celui, largement subventionné, de La Réunion, mais la croissance, depuis l'indépendance, a été remarquable.

La situation linguistique reflète la diversité du pays. Les statistiques linguistiques, bien que très précises, n'ont pas de signification concrète de fait du multilinguisme. Leur examen montre la différence entre les langues maternelles (le créole et les langues indiennes) et les langues effectivement pratiquées, qui sont le créole, le français et l'anglais, alors que cette dernière langue n'est maternelle que pour quelques milliers de personnes et le français que pour quelques dizaines de milliers. L'anglais, langue officielle de fait (comme en Grande-Bretagne, il n'y a pas de langue constitutionnellement officielle), partage l'enseignement primaire avec le français et le créole dans l'enseignement public, le privé mettant davantage l'accent sur le français. La langue anglaise est très présente dans le secondaire (car nécessaire pour les examens) à parité avec le français, même si les manuels sont plus souvent en anglais. Ainsi, à la fin de ses études secondaires, l'élève mauricien est au moins trilingue.

La population indienne majoritaire parle des langues variées (bhojpouri, hindi, ourdou, tamoul...) utilisant des alphabets différents, mais





utilise le créole comme langue commune à l'oral comme à l'écrit. À partir du moment où l'on connaît le créole, il est plus simple d'utiliser l'alphabet latin, qu'il faut de toute façon apprendre, puis de lire et d'écrire en français.

À part la presse, qui est massivement francophone, les différents médias se répartissent entre l'anglais, le français et le créole suivant leurs fonctions et le public visé.

Ce multilinguisme mauricien ne semble pas poser de problèmes politiques. La constitution du 12 mars 1992 protège l'emploi de la langue française au sein de l'organe législatif dont l'article 49 précise : « La langue officielle de l'Assemblée est l'anglais, mais tout membre peut s'adresser à la présidence en français. »

L'île Maurice est donc un territoire quasi-officiellement anglophone, mais où le français est la langue principale, et qui gagne du terrain, dans un contexte de multilinguisme généralisé.

### **Le trilinguisme paisible des Comores**

L'Union des Comores, dénomination depuis la Constitution de 2002 de cet État devenu indépendant en 1975, compte 800 000 habitants et regroupe les îles de Grande Comore, Mohéli et Anjouan sur une surface totale de 2 170 km<sup>2</sup>. Elle ne comprend pas la quatrième île de l'archipel, Mayotte, qui a préféré être intégrée à la France, mais qui est toujours revendiquée. Selon le dernier recensement (2004), réputé approximatif, la population se répartirait ainsi sur les trois îles : 5 % à Mohéli, 56 % à Grande Comore et 39 % à Anjouan. S'y ajoute une importante diaspora, surtout d'Anjouanais à Mayotte, et plus encore en France métropolitaine, ainsi qu'à La Réunion. Cette diaspora serait d'un nombre équivalent à la population de l'État comorien.

Les langues officielles sont le shikomor (comorien), le français et l'arabe. Le comorien, ou plutôt ses variantes d'une île à l'autre, est la langue maternelle et d'usage quotidien de la quasi-totalité de la population. Le français est largement connu et pratiqué au si surtout à l'écrit mais également à l'oral. L'arabe a un usage presque exclusivement religieux.



À ce jour, ces rôles respectifs des trois langues ne semblent pas poser de problèmes politiques ou identitaires. Les enfants apprennent des rudiments d'arabe avec le Coran dans les medersas, puis suivent un enseignement primaire en français dans le public comme dans le privé. Dans le secondaire, l'arabe est appris comme langue seconde. Beaucoup suivent parallèlement un enseignement religieux musulman.

La justice écrite est essentiellement en français avec un usage oral du comorien. Les services administratifs oraux sont fournis indifféremment en français ou en comorien, mais la tendance est de favoriser le français considéré comme la langue écrite.

La vie économique écrite se fait exclusivement en français, y compris pour les étiquettes ou les modes d'emploi des produits de consommation courante. Les médias écrits et la télévision sont en français ; la radio diffuse en français et en comorien.

### **La réaction mahoraise**

L'île de Mayotte (200 000 habitants), sous la souveraineté de la France depuis le milieu du XIXe siècle, y a été pleinement rattachée en 1976 et est devenue département français en 2011. Cela à la demande pressante de la population craignant d'être maltraitée en cas de rattachement aux Comores. Le français est donc la langue officielle et la scolarisation en fait une langue d'usage croissant d'une grande partie de la population jeune. Mais les langues locales demeurent très usitées : il s'agit du mahorais (terme courant pour le shimaoré, une des formes du comorien) et, dans quelques villages, le shibushi, variante sakalave du malgache. La proportion qui ne sait ni lire ni écrire le français diminue, et le vocabulaire français gagne les langues locales. Parallèlement, la langue et l'alphabet arabes sont enseignés dans les écoles coraniques.

### **Les petites Seychelles**

La République des Seychelles est un archipel de 115 îles, rassemblant 80 000 habitants de confession catholique. Ses langues officielles sont le français, l'anglais et un créole français ou au proche du créole mauricien.

Après une période francophone, le pays a été sous domination britannique de 1814 à l'indépendance en 1976. Aussi, la langue anglaise



est-elle la langue principalement utilisée dans l'administration et les affaires. Mais le français a gardé un usage social : les demandes en mariage, les chansons dites « romantiques », les avis de décès, etc., mais aussi les médias écrits et l'affichage commercial. Après le créole, le français est la langue la plus utilisée par le clergé catholique. Bref, c'est la langue de la culture. Jusqu'en 1944, seule la langue française est enseignée. Le gouvernement britannique introduit alors l'anglais, puis supprime en 1970 le français comme langue d'enseignement.

Après l'indépendance (1976), le gouvernement seychellois lance en 1981 l'alphabétisation en créole et donne aux 3 langues le statut de langue d'enseignement. Le créole est la seule langue d'enseignement en maternelle et dans les deux premières années du primaire. Dès que l'élève a appris à lire et à écrire en créole, il passe à l'anglais. L'étude du français commence dès la deuxième année du primaire. La promotion du créole a bénéficié au français, dont la lecture est plus facile que celle de l'anglais. Dans le secondaire, le créole disparaît et l'anglais et le français sont à égalité. L'enseignement supérieur est en anglais ou en français.

Dans la vie économique, l'anglais et le créole sont les langues les plus utilisées. L'affichage commercial est généralement en français ; la presse, la radio et la télévision utilisent les trois langues. La France a cofinancé l'installation d'une seconde chaîne nationale francophone, qui diffuse dans les deux principales îles. L'administration gouvernementale favorise l'anglais aux dépens du français, mais la population se sent très proche du français.

### **Le géant malgache**

Madagascar rassemble 22 millions de citoyens d'origines et de genre de vie variés qui se veulent nationalement et culturellement unis, notamment par la langue, le malgache de Tananarive, malgré des variantes régionales. Cette langue, écrite depuis 1828 en caractères latins (après les caractères arabes), a été en pratique diffusée, via une traduction de la Bible, dans les années 1830 par l'autorité royale. En 1885, le protectorat français instaure une scolarisation bilingue, les activités formelles (administrations, entreprises) étant néanmoins à dominante francophone.



Quelques groupes anglophones, héritage de l'influence anglaise des années 1810 et 1820, persistent dans le milieu protestant jadis lié à la Grande-Bretagne.

Après l'indépendance (1960), Madagascar instaure un bilinguisme français et malgache. Puis, en 1972, c'est la malgachisation de l'enseignement. Parallèlement, Madagascar instaure un régime socialiste qui se révèle une catastrophe, et qui est ensuite abandonné. Mais cette période entraîne le départ ou la ruine d'entreprises françaises, celui d'une partie des cadres et des professions libérales malgaches et donc le déclin des activités francophones.

En 2002, le président Ratsiraka est remplacé par le président Ravalomanana. Ce dernier introduit, dans une nouvelle constitution du 27 avril 2007, l'anglais comme langue officielle aux côtés du malgache et du français. Mais cette introduction est sans portée pratique et disparaît dans la constitution de 2010, rédigée après la chute de Ravalomanana. Aujourd'hui, le malgache est « langue nationale » et également langue officielle avec le français. L'anglais conserve quelques partisans, pour des raisons historiques et du fait de la proximité de l'Afrique anglophone.

La période de la malgachisation a fait reculer le français, mais elle a enlevé beaucoup d'arguments à ses adversaires. La population a pu constater que le malgache n'avait pas pour autant été consolidé et que, comme au Maghreb, « on avait produit des analphabètes dans les deux langues ».

Une certaine libéralisation de l'économie a permis le retour de quelques entrepreneurs français et un relatif redémarrage du tourisme, tandis que les Alliances françaises sont chargées d'un programme de formation des instituteurs au français, pour surmonter les compétences amoindries de la période de malgachisation.

Aujourd'hui, la presse et la radio officielles sont en malgache, la presse et les radios privées en français ou en malgache, la télévision principalement en français, comme l'affichage et la signalisation. Le français serait connu ou pratiqué par le quart de la population ; il est surtout la langue de travail de l'administration publique, des activités économiques les plus importantes et des échanges extérieurs.



***Une conclusion plutôt optimiste***

En résumé, un voyageur peut parcourir toute la région en parlant exclusivement français, cette langue y ayant partout un statut officiel (ou quasi officiel à Maurice) et y étant largement diffusée dans toutes les couches de la société, sauf à Madagascar où elle n'est vraiment pratiquée qu'en haut de la pyramide sociale.

L'histoire y est pour beaucoup, mais ses effets auraient pu s'estomper. Les chocs des conquêtes anglaises puis des indépendances ont été surmontés (imparfaitement à Madagascar) et la position du français y paraît non seulement assurée, mais probablement croissante, du fait d'une alliance de fait avec le créole au-delà de quelques chamailleries militantes, de la probable stabilisation à Madagascar et enfin du fait qu'elle n'est pas « dans le collimateur » la puissante machinerie anglophone à l'œuvre au Québec, en Europe et maintenant dans plusieurs régions d'Afrique.